

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: AU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-deuxième session ordinaire

21 - 25 janvier 2013

Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/751(XXII)viii

Original : Français

RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR LE NEPAD

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

***Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 011-551 7700 Fax : 011-551 7844
website : www.africa-union.org***

CP8994

**SIXIEME REUNION DU SOUS-COMITE
DU COREP SUR LE NEPAD
08 janvier 2013
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE**

RAPPORT

I. INTRODUCTION

1. La sixième réunion du Sous-comité des représentants permanents (COREP) chargés du NEPAD s'est tenue le 08 janvier 2013 à la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba en Ethiopie.

II. PARTICIPANTS

2. Etaient présents à la réunion les représentants des Etats membres suivants: Afrique du Sud, Algérie, Benin, Burundi, Ethiopie, Mali, Namibie, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tchad et Tunisie.

3. La Commission de l'Union africaine et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD étaient également représentées à cette réunion.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. L'ordre du jour adopté se présente comme suit:

- i Remarque introductive par le President
- ii Adoption de l'ordre du jour
- iii Rapport d'activité de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN) pour la période Juillet-Décembre 2012
- iv Rapport sur les activités mises en œuvre par l'Unité de coordination du NEPAD sur la période Juillet-Décembre 2012
- v Compte rendu de la 19ème réunion du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA) tenue le 3 Décembre 2012 à Cotonou, Benin
- vi Compte rendu des résultats des sommets du G8 et G20 par le Directeur Exécutif de l'Agence du NEPAD
- vii Compte rendu de la première réunion du Comité de Pilotage du Partenariat Global de Busan tenue les 5 et 6 Décembre 2012 à Londres, Royaume Unis
- viii Divers
 - a. Evaluation du FPA
 - b. Centre Meles Zenawi pour le développement durable de l'Afrique
 - c. Soumission au sous-comité du COREP sur les structures, des deux postes P2 de l'Unité de Coordination du NEPAD, endossées par le Sous-comité du COREP sur le NEPAD

IV. OUVERTURE

5. Dans ses mots d'ouverture, Son Excellence Abd-El-Naceur BELAID, Ambassadeur de la République Algérienne Démocratique et Populaire et Représentant Permanent à l'Union africaine, après avoir remercié les membres du Sous-comité pour leur présence massive et diligente à cette sixième réunion du Sous-comité du COREP sur le NEPAD, a présenté ses vœux pour la nouvelle année 2013 aux membres du Sous-comité. Il s'est félicité des relations positives et fructueuses existantes entre l'Agence et les membres du Sous-comité, ainsi que l'engagement et le sérieux de l'Agence dans l'exécution de sa mission. Il a salué la présence à la réunion de S.E Dr. Mayaki, CEO de l'Agence du NEPAD, qui dénote l'importance qu'il accorde à ces réunions du Sous-comité du COREP sur le NEPAD. Il a souligné que le partenariat fructueux entre le Sous-comité et l'Agence du NEPAD est en grande partie le résultat du travail et la contribution du Dr. Mayaki. Il a tenu au nom du Sous-comité, à féliciter le Dr. Mayaki pour l'excellent travail entrepris au sein de l'Agence du NEPAD. Pour terminer, il a fait remarquer que grâce à ce travail et aux résultats probants obtenus, l'Agence est devenue une référence et une structure crédible au service du NEPAD et de l'Union africaine.

V. DEROULEMENT DE LA REUNION

1. Rapport d'activités de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD pour la période de juillet à décembre 2013

Présentation

6. Le Dr. Mayaki, avant de présenter le rapport d'activité de l'Agence, a remercié le Président pour les mots très aimables adressés à sa personne et à l'Agence du NEPAD. Il a ensuite rappelé l'historique et le contexte dans lequel le NEPAD a été élaboré et mis en place. Enfin, il a donné la liste des documents de travail remis aux membres du Sous-comité. Dans sa présentation proprement dite, il a d'abord rappelé le mandat de l'Agence avant de donner la structure du rapport qui porte sur deux aspects à savoir : (i) les principaux résultats et l'impact résultant des activités programmatiques de l'Agence, et (ii) la gestion financière de l'Agence. Il a souligné que les activités de l'Agence ont été menées dans le cadre de son plan stratégique 2010-2013, tiré du plan stratégique de la Commission de l'Union africaine. Le plan stratégique en cours d'élaboration de l'Agence sera également dérivé du prochain plan stratégique de l'UA. L'Agence du NEPAD est pleinement associée à l'élaboration ce plan stratégique de l'UA. Il a aussi mentionné que les opérations financières de l'Agence ont été effectuées conformément aux règles et procédures de la Commission de l'UA et que les différents audits avaient donné des avis positifs sur la gestion financière de l'Agence.

7. En ce qui concerne les principaux résultats et l'impact résultant des activités programmatiques de l'Agence du NEPAD au cours de la période considérée, le Dr. Mayaki a souligné qu'ils se rapportent principalement aux domaines ci-après:

- *Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition* : Les activités de l'Agence effectuées dans ce domaine s'inscrivent notamment dans le maintien de l'élan du PDDAA. Les efforts entrepris par l'Agence visent fondamentalement à

appuyer les Communautés Economiques Régionales (CERs) dans la définition des stratégies régionales. Une fois ces stratégies régionales définies, l'Agence se rend concrètement au niveau des pays pour aider à la définition des plans nationaux appelés "compact". Après l'élaboration des plans nationaux, l'Agence mobilise les partenaires pour leur financement et met en place les mécanismes de suivi/évaluation. En effet, le NEPAD est l'instrument qui concrétise le PDDAA au niveau régional et national. Au cours de la période considérée, l'Agence du NEPAD a élargi son appui au renforcement des capacités à trois pays dans le cadre des efforts visant à lutter contre l'insécurité alimentaire dans le sahel. Ainsi cinq pays mettent actuellement en œuvre des programmes nationaux d'alimentation scolaire avec des intrants agricoles produits localement. Dans le cadre du programme pêche, l'Agence a renforcé les capacités des pêcheurs et lutté contre la pêche illégale. Dans le cadre du programme "Terr Africa" de gestion des ressources naturelles et de développement durable, l'Agence a apporté son appui aux CERs et aux pays pour la mobilisation des ressources et formé les organisations de la société civile sur la gestion durable des terres pour le changement climatique.

- *Intégration régionale et infrastructures* : Après avoir présenté l'initiative présidentielle pour le développement des infrastructures (PICI) avec l'ensemble des projets qui la compose et leurs différents champions, le Dr. Mayaki a expliqué le mécanisme de mise en œuvre. Dans ce domaine, l'Agence du NEPAD travaille avec la Commission de l'UA et les points focaux des différents projets. Entre deux réunions de points focaux, l'Agence du NEPAD envoie une équipe sur le terrain pour faciliter la mise en œuvre. Au cours de la période considérée, l'Agence du NEPAD a contribué dans le domaine des NTIC à réduire la fracture numérique des pays africains. Dans ce cadre, l'Agence a contribué au lancement à Banjul, du câble sous-marin ACE d'une capacité de 5,12 PAD reliant de nombreux pays. Sept pays de la côte ouest de l'Afrique viennent d'être connectés à ce câble.
- *Développement humain* : Une stratégie sur 10 ans (2013-2023) et un plan d'action pour les sciences, les technologies et l'innovation sont en cours d'élaboration par l'Agence du NEPAD. Cette stratégie et ce plan mettront l'accent sur le développement de meilleures infrastructures, l'amélioration des compétences techniques et la stimulation de l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, l'Agence a mobilisé un montant de 240.570 dollars US provenant d'une fondation privée en vue de travailler sur l'analyse des systèmes de réglementation des biotechnologies en Afrique et leur implication pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural. Dans le domaine de la biosécurité, l'Agence du NEPAD a mis en place à Ouagadougou, Burkina Faso, un centre de formation des régulateurs en vue d'aider les pays à mieux faire leur choix en ce qui concerne la biotechnologie.
- *Renforcement des capacités* : L'Agence travaille avec la Commission dans le cadre du processus post Busan sur l'efficacité du développement. Dans ce cadre un pool d'experts en développement des capacités comprenant 150 membres à travers tout le continent a été mis en place pour aider les Etats à mieux mettre en œuvre leurs réformes institutionnelles. L'Agence du NEPAD

travaille également étroitement avec la Commission de l'UA pour coordonner la position africaine dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda du développement post-2015. L'Agence a coordonné au cours de cette période l'élaboration du tout premier rapport sur les perspectives du développement des capacités en Afrique dont la publication est attendue pour 2013. L'Agence a aussi œuvré à intensifier les interconnexions entre le financement du développement, la coopération sud-sud et la coopération triangulaire.

- *Développement du genre* : Avec la mise en œuvre des projets portant sur l'autonomisation des femmes, financés par le fonds espagnol, plus de 20.135 femmes et 2.064 hommes ont bénéficié directement de fonds pour entreprendre des activités génératrices de revenus en milieu rural. Plusieurs partenariats ont été signés dans ce sens dans plus de 30 pays avec les Etats, la société civile et les femmes entrepreneurs. L'Agence a également mis en place un centre d'incubation pour aider les femmes à mieux concevoir leurs projets.
- *De la gestion des connaissances ainsi que le développement des stratégies et politiques*. Dans ce cadre, la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD ont intensifié leur collaboration en vue d'atteindre des niveaux plus élevés de coordination, de cohérence et de synergies. L'Agence travaille très étroitement avec la Commission de l'UA pour élaborer le plan stratégique de l'UA. Un travail est également effectué avec la Commission économique des Nations Unis pour l'Afrique (CEA) et la Banque Mondiale pour mettre en place une stratégie à long terme de gestion des connaissances.
- *Du partenariat et de la mobilisation des ressources*. Dans ce domaine, l'Agence du NEPAD a facilité l'engagement du NEPAD sur les flux financiers illicites en collaboration avec la CEA et le Comité directeur du NEPAD, en mettant l'accent sur le suivi efficace, l'arrêt et le recouvrement des avoirs volés à l'Afrique. Dans le cadre du renforcement des partenariats, l'Agence a négocié avec succès la prochaine phase de coopération avec l'Allemagne pour 2014-2016 qui mettra l'accent sur le renforcement des capacités techniques de l'Agence et l'intégration régionale.

Résumé des discussions

8. Le Sous-comité s'est félicité de l'excellente présentation faite par le Dr. Mayaki du rapport d'activité de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD pour le second semestre 2012. Le Sous-comité a exprimé sa satisfaction quant à la qualité du rapport qui embrasse l'ensemble des domaines et qui illustre très bien les efforts faits dans la mise en œuvre du NEPAD. Pour le Sous-comité, les résultats énumérés confortent la crédibilité du NEPAD vis-à-vis des partenaires et renforcent l'optimisme sur la réalisation des projets. Le Sous-comité s'est également félicité de la bonne direction prise dans la transformation des objectifs du NEPAD en réalité sur le terrain. Il a recommandé en conséquence que ce rapport soit porté à la connaissance de l'ensemble des Etats Membres de l'UA entant qu'annexe au rapport du Sous-comité.

9. Au cours du débat, les membres du Sous-comité ont relevé certaines préoccupations notamment l'harmonisation des réglementations industrielles en matière de médecine et de

pharmacie ainsi que la nécessité de développer l'industrie pharmaceutique en Afrique. Le Sous-comité a recommandé que le processus d'harmonisation des réglementations ne se limite pas seulement aux communautés économiques régionales mais qu'il soit étendu au niveau continental. Le Dr. Mayaki a exprimé son accord avec ces préoccupations et a dit que la meilleure voie pour l'industrialisation est celle passant par l'intégration régionale et un marché commun africain. Pour lui l'industrialisation est une nécessité en Afrique car on ne peut développer par exemple l'agriculture sans penser à l'agro-industrie. Il a soutenu que la mise en place d'une industrie pharmaceutique en Afrique est à la portée du continent. Il a également relevé que l'industrialisation est un levier du développement et que sans l'industrialisation l'Afrique serait marginalisée. La question de l'importance des infrastructures pour l'intégration de l'Afrique a été posée par le Sous-comité dont la réalisation, à titre d'illustration, du corridor Dakar-Djibouti. Le Sous-comité a souhaité avoir des informations à ce sujet et proposé que la piste du partenariat public-privé soit explorée. A cette question, le Dr. Mayaki a répondu que certains segments du corridor n'étaient pas encore matures et que le projet pourra avancer en fonction des données disponibles. Il a mentionné que la réalisation des corridors donnera un coup d'accélérateur au développement et au commerce intra-africain. Il a reconnu la faiblesse de l'Afrique en matière de partenariat public-privé et a souhaité que des efforts de renforcement des capacités soient faits dans ce sens. Le Sous-comité a aussi encouragé l'Agence à poursuivre le processus d'harmonisation des programmes avec la Commission de l'UA car pour le Sous-comité, l'impression d'une duplication des programmes persistait auparavant. A cette préoccupation du Sous-comité, Le Dr. Mayaki a rassuré que le travail se poursuit et que les rôles ont été assignés pour certains secteurs notamment pour les infrastructures avec le PIDA et l'agriculture avec le PDDAA. Le Sous-comité a également appuyé le plaidoyer de l'Agence pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du NEPAD. Le Sous-comité a également fortement recommandé que le processus graduel dans le cadre de la mise en œuvre de la structure organisationnelle de l'Agence du NEPAD soit respecté. Enfin, le Sous-comité a souligné que l'Agence devrait se focaliser sur les programmes ayant un impact régional et continental réel.

Recommandations

10. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que :
 - a. le processus d'harmonisation des programmes avec la Commission de l'UA soit poursuivi ;
 - b. le processus graduel agréé dans le cadre de la structure organisationnelle de l'Agence du NEPAD soit observé ;
 - c. l'Agence du NEPAD se focalise sur les programmes ayant un impact régional et continental réel ;
 - d. le rapport de l'Agence du NEPAD soit annexé au rapport du Sous-comité et distribué à l'ensemble des membres du PRC.
 - e. le processus d'harmonisation des réglementations pharmaceutiques en Afrique ne se limite pas seulement aux régions mais également étendu au niveau continental

2. Suivi des activités entreprises par l'Unité de coordination du NEPAD pour juillet à décembre 2012

Présentation

11. L'Unité de coordination du NEPAD a présenté les activités mises en œuvre au cours de la période de juillet à décembre 2012. Dans la présentation, il a été mentionné que l'Unité a exécuté plusieurs activités au cours de la période considérée, notamment l'organisation de réunions sectorielles avec les départements de la Commission et les directions de l'Agence du NEPAD effectuées dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités conjointes identifiées ; la préparation et la participation aux réunions du secrétariat conjoint ainsi que celle de la réunion annuelle du Mécanisme de Coordination Régional des Organismes et Agences des Nations Unis travaillant en Afrique en support à l'Union africaine et son programme NEPAD ; le suivi de la mise en œuvre du programme décennal pour le renforcement des capacités pour l'Union africaine et le NEPAD ; le suivi de l'initiative pour le développement des capacités ; la plateforme africaine pour l'efficacité du développement ; la coordination de la participation de la Commission à la réunion du Comité de pilotage du partenariat global sur l'efficacité du développement ; la participation au Forum pour le partenariat avec l'Afrique ; et la préparation ainsi que la participation aux réunions des organes de gouvernance du NEPAD (Comité Directeur et Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour l'orientation du NEPAD).

12. Dans le cadre de l'harmonisation des programmes, l'Unité de coordination du NEPAD a organisé une série de réunions avec les départements de la Commission et les directions de l'Agence du NEPAD en vue de suivre l'état de mise en œuvre des activités conjointes identifiées lors de la dernière session d'harmonisation des programmes d'activité. Ces réunions sectorielles se poursuivront après le Sommet, avec les départements et directions non encore visités en vue d'avoir une idée globale de la mise en œuvre des activités conjointes identifiées lors de la troisième session d'harmonisation. Le document élaboré suite à ces rencontres sectorielles servira de document de travail pour la quatrième session d'harmonisation prévue avant la fin du premier semestre 2013.

13. L'Unité de Coordination du NEPAD a également contribué à la préparation et a participé aux réunions organisées dans le cadre de l'initiative pour le renforcement des capacités et la plateforme africaine pour l'efficacité du développement. A cet effet, l'Unité a apporté un soutien à l'Agence du NEPAD dans l'organisation des réunions pour l'élaboration du document africain sur les besoins en renforcement des capacités ainsi que le dialogue régional Afrique de l'Ouest sur le processus post-Busan, à Dar Es Salaam, Tanzanie et à Sali, Sénégal.

14. En ce qui concerne les activités relatives au mécanisme de coordination régionale des Organismes et Agences des Nations Unis travaillant en Afrique en support à l'UA et son programme NEPAD, l'Unité de coordination a participé à plusieurs réunions du secrétariat conjoint et aidé à l'organisation de la réunion annuelle du Mécanisme de Coordination Régionale. L'Unité de coordination du NEPAD a également contribué à la finalisation du plan d'action détaillé du programme décennal de renforcement des capacités. Les actions prévues dans le cadre de cette activité pour les six prochains mois portent sur le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du programme décennal de renforcement des capacités

ainsi que le suivi de l'étude portant sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités de l'Agence du NEPAD.

15. L'Unité de coordination a également coordonné la participation de la Commission à la première réunion du Comité de pilotage du partenariat global de Busan. Une présentation des conclusions de cette réunion du Comité de pilotage a été faite par le représentant du département des Affaires Economiques ayant participé à la réunion au Royaume uni, de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.

16. L'Unité de Coordination a aussi contribué activement à la préparation de la réunion du 19^{ème} Forum pour le Partenariat avec l'Afrique tenue à Cotonou, Bénin, sur les flux financiers illicites ainsi qu'à l'organisation des réunions des structures de gouvernance du NEPAD notamment les réunions du Comité de pilotage et du Comité d'Orientation des Chefs d'Etats de NEPAD.

Résumé des discussions

17. Le Sous-comité a pris bonne note de l'exposé de l'Unité de coordination du NEPAD portant sur les actions entreprises par l'Unité sur la période de juillet à décembre 2012. Le Sous-comité a relevé avec satisfaction la mise en œuvre par l'Unité de coordination des recommandations qu'il lui avait faites précédemment. Il s'est particulièrement félicité du sérieux dans le travail et de la qualité du rapport fourni par l'Unité de coordination. Le Sous-comité s'est également félicité du progrès accompli dans le travail de coordination et d'harmonisation effectué par l'Unité en collaboration avec l'Agence du NEPAD. Le Sous-comité a enfin encouragé l'Unité de coordination à maintenir cet élan de travail.

Recommandation

18. Il n'y a pas eu un large débat autour du rapport de l'Unité de coordination. Le Sous-comité a toutefois recommandé que le travail entrepris par la Commission et l'Agence du NEPAD en matière d'harmonisation se poursuive.

3. Information sur les résultats de la 19^{ème} réunion du Forum pour le partenariat avec l'Afrique

Présentation

19. L'Unité de Coordination a fait une présentation succincte des conclusions de ce 19^{ème} Forum pour le Partenariat avec l'Afrique tenue le 3 décembre 2012 à Cotonou au Bénin. Le thème général du Forum a porté sur << les flux financiers illicites>>. Dans l'exposé de l'Unité de coordination, il est ressorti que le Forum a souligné l'importance de s'attaquer au problème des flux financiers illicites qui réduisent les ressources domestiques dont disposent les gouvernements africains pour promouvoir une croissance économique durable, inclusive et atteindre les OMD. Le Forum s'est également félicité de l'initiative prise par les autorités africaines de créer le Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites, dirigé par Son Excellence Thabo Mbeki, ancien Président de la République de l'Afrique du Sud. Le Forum a été informé sur les travaux menés par le Panel de haut niveau. Le Forum a noté que pour résoudre les problèmes des flux financiers illicites, les gouvernements africains, leurs partenaires internationaux, ainsi que

les investisseurs africains et étrangers devraient mener une action collective. Le Forum s'est félicité de l'attention qui est maintenant accordé à ce phénomène dans les fora internationaux notamment le G20. Le Forum a également souligné la nécessité de renforcer la volonté politique et d'associer continuellement l'Afrique aux processus internationaux plus vastes. Le Forum a aussi souligné le rôle essentiel joué par les organismes régionaux notamment le Forum africain sur l'administration fiscale.

20. Le Forum s'est penché spécifiquement sur les questions de la lutte contre la fraude fiscale internationale ; l'amélioration de la transparence commerciale ; la lutte contre le blanchiment de capitaux ; et la restitution des actifs volés à l'Afrique.

21. Le Forum a noté que beaucoup reste à faire dans le domaine du renforcement de la coopération en vue du recouvrement des avoirs volé. Le Forum a noté également que les progrès accomplis dans le domaine du recouvrement étaient en deçà des attentes. Pour faciliter le rapatriement des fonds, le Forum a proposé le renforcement de l'effort national dans les pays destinataires ainsi que le resserrement de la coopération internationale et de l'entraide juridique, conformément aux dispositions énoncées dans la Convention des Nations Unies contre la corruption et la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Résumé des discussions

22. Le Sous-comité a pris bonne note des conclusions du 19^{ème} Forum pour le Partenariat avec l'Afrique (FPA), présenté par l'Unité de Coordination du NEPAD pour information.

23. Au cours du débat qui a suivi, la question de l'impact réel du Forum de Partenariat avec l'Afrique a été posée. Néanmoins, le Sous-comité ne s'est pas engagé dans ce débat car la question relève d'une autre instance.

Recommandation

24. Après les discussions, le Sous-comité a recommandé que les Termes de Référence de l'évaluation du FPA soient annexés au rapport du Sous-comité et distribués à l'ensemble des membres du COREP.

4. Information sur les résultats de la première réunion du Comité de pilotage du Partenariat Global sur l'Efficacité du Développement

Présentation

25. Cette présentation a été faites par le représentant du Département des Affaires Economiques ayant représenté la Commission à cette réunion du Comité de pilotage du Partenariat Global de Busan. Dans son exposé, il a informé que le Comité de pilotage du Partenariat Global de Busan a tenu sa première réunion les 5 et 6 décembre 2012 à Londres au Royaume Uni. L'objet de la réunion du Comité de pilotage a porté principalement sur la préparation de la réunion ministérielle du Partenariat Global prévue en 2013. Le Comité de pilotage a examiné les questions portant sur la vision et les priorités pour le Partenariat Global en vue d'une coopération au développement efficace ; les

progrès et défis dans la mise en œuvre des engagements de Busan y compris la plateforme sur le partage des connaissances ; et l'organisation du travail ainsi que la composition du Comité de pilotage.

26. En ce qui concerne les domaines prioritaires sur lesquels le Comité ministériel pourrait travailler, le Comité de pilotage a identifié les domaines suivants : la mobilisation des ressources ; le secteur privé ; et le partage des connaissances. Il avait été convenu que le Comité de pilotage prépare les documents de base pour la réunion ministérielle portant sur les domaines prioritaires avant fin décembre 2012.

27. La réunion du Comité de pilotage a également discuté de la requête de certaines régions dont l'Afrique, d'obtenir des sièges supplémentaires au Comité de pilotage. Il a été convenu que cette question soit discutée au cours de la réunion ministérielle.

Résumé des discussions

28. Le Sous-comité a pris bonne note de la présentation faite par le représentant du Département des Affaires Economiques.

Recommandation

29. Aucune recommandation n'a été formulée par le Sous-comité portant sur ce sujet.

5. Information sur les résultats des Sommets du G8 et du G20

Présentation

30. Le Dr. Mayaki a fait un exposé succinct des messages clés des Sommets du G8 et du G20. En ce qui concerne le G8, le Dr. Mayaki a informé qu'un lien a été établi entre le programme intégré de développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) et l'investissement privé. Le Président Obama a à cet effet, proposé la création d'une nouvelle alliance sur l'investissement privé dans le secteur agricole. Ce nouveau programme appelé "Nouvelle alliance" serait aligné sur le programme PDAA.

31. Le Dr. Mayaki a mentionné également que la question des infrastructures a été abordée dans les conclusions du G8 sous un angle lié à la question des investissements.

32. S'agissant du G20, il a informé que l'accent a été mis sur trois points essentiels à savoir : la nécessité de mettre l'accent sur l'innovation technologique au niveau du secteur privé ; la création d'emploi et la sécurité alimentaire.

33. En ce qui concerne l'innovation, un groupe de travail sur les infrastructures inspiré du programme des infrastructures en Afrique (PIDA), présidé par un africain a été mis en place. Ce groupe devra travailler sur la gestion du risque pour les pays africains d'entrer dans un partenariat Public-Privé avec les banques multilatérales de développement. Cette couverture du risque dans les schémas de Partenariat Public-Privé devrait se faire sur des projets régionaux.

34. S'agissant de la sécurité alimentaire, le Dr. Mayaki a informé que l'accent a été mis sur la définition des priorités nationales. La zone du sahel est dans ce cas la plus exposée aux changements climatiques. De ce point de vu, la question de la sécurité alimentaire dans le sahel pourrait devenir un point très important.

Résumé des discussions

35. A l'issue d'un débat consensuel, le Sous-comité a pris bonne note de l'exposé du Dr. Mayaki sur les messages clés des Sommets du G8 et du G20.

Recommandations

36. Après les échanges, le Sous-comité a recommandé qu'une attention particulière continue d'être accordée par l'UA à la sécurité alimentaire en Afrique, notamment dans les régions menacées par les effets des changements climatiques dont la région du Sahel.

VI. DIVERS

37. Au titre des divers, trois point ont été abordés à titre d'information devant le Sous-comité. En plus de l'évaluation du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique, il s'agit de la proposition pour la création du Centre Meles Zenawi pour le développement durable ; et l'examen par le Sous-comité structure, de la proposition de création des deux postes de P2 à l'Unité de Coordination du NEPAD.

38. Le premier point sur l'évaluation du FPA a été exposé par l'Unité de Coordination du NEPAD. L'Unité a informé que l'évaluation du FPA portera sur son efficacité au regard des objectifs initiaux et de son impact. La période couverte est juillet 2009 - décembre 2012. Deux consultants de haut niveau ont été recrutés à cet effet dont un du coté africain, en la personne de l'ex Secrétaire Exécutif de la Commission des Nations unies pour l'Afrique.

39. Le second point du divers portant sur la proposition de création du Centre Meles Zenawi pour le développement durable, a été exposé par le Dr. Mayaki, Secrétaire Exécutif de l'Agence du NEPAD. La création du centre vise à valoriser la pensée et la vision du Premier Ministre Meles Zenawi sur le développement de l'Afrique. Il sera abrité au sein de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD. Cette idée sera proposée au Comité d'orientation des Chefs d'Etat du NEPAD qui prendra une décision à cet effet. Le Sous-comité a accueilli avec appréciation cette proposition étant entendu que son examen relèvera du Comité d'orientation des Chefs d'Etat du NEPAD.

40. Le dernier point du divers portant sur la création des deux positions de P2 à l'Unité de Coordination du NEPAD a été présenté par l'Unité en guise d'information. Il s'agit de postes acceptés par le COREP et qui seront présentés à la prochaine réunion du Sous-comité du COREP sur les structures pour approbation formelle avant le lancement du processus de recrutement.

VII. CLOTURE

41. Les mots de clôture ont été prononcés par Son Excellence Dr. Mayaki puis par Son Excellence Abd-EI-Naceur BELAID, président du Sous-comité du NEPAD.

42. Dans ses mots de clôture, le Dr. Mayaki a exprimé sa reconnaissance aux membres du Sous-comité pour l'honneur qui lui a été accordé pour présenter le rapport de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD à cette réunion. Pour lui, cela est un encouragement et en même temps un défi. Il prend bonne note de tous les points évoqués et en tiendra compte pour améliorer la mise en œuvre et la visibilité du NEPAD. Il a terminé ses propos en remerciant une fois encore les membres du Sous-comité pour leur appui et conseil.

43. Son Excellence Abd-El-Naceur BELAID a pour sa part remercié au nom du Sous-comité, le Dr. Mayaki pour le travail accompli successivement depuis sa nomination à la tête du Secrétariat puis de l'Agence du NEPAD. Il a mentionné que la présentation faite par le Dr. Mayaki sur les activités de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD ainsi que l'impact des projets et programmes du NEPAD, a donné la preuve de l'efficacité avec laquelle l'Agence exécute ses missions et contribue à promouvoir l'image même du programme NEPAD. Il a une fois encore félicité l'Agence et l'Unité de Coordination pour les avancées importantes enregistrées dans la mise en œuvre des activités conjointes qui leur ont été fixées ainsi que dans le cadre de la coordination et de l'harmonisation des programmes. Tout en rappelant que l'harmonisation est un processus, il a encouragé l'Agence et l'Unité de Coordination à continuer à travailler sur l'harmonisation des programmes avec tous les organes et autres institutions de l'Union africaine.

**RAPPORT SUR LES ACTIVITES PROGRAMMATIQUES DE L'AGENDE DE
PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD POUR LA PERIODE:
JUILLET - DECEMBRE 2012**

Addis Abéba, Ethiopie
Janvier, 2013



AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD
Un organe technique de l'Union africaine

**RAPPORT SUR LES ACTIVITES PROGRAMMATIQUES DE L'AGENCE DE
PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD POUR LA PERIODE:**

JUILLET - DECEMBRE 2012

**Addis Abéba, Ethiopie
Janvier, 2013**

CONTENU

Abréviations et Acronymes

1. SYNTHÈSE

- Mandat et orientation stratégique de l'APCN
- Principaux résultats et impacts programmatiques de l'APCN

2. PREMIÈRE PARTIE: Programmes de Développement, Mise en œuvre et Coordination

- Agriculture et Sécurité alimentaire
- Intégration régionale et Infrastructures
- Changement climatique, la gestion des ressources naturelles et le Développement durable
- Développement humain
- Questions transversales – Renforcement des capacités, Genre et TIC

3. DEUXIÈME PARTIE: Domaines institutionnels clés

- Planification stratégique et gestion des connaissances
- Mobilisation de Partenariats
- Communication et Plaidoyer
- Gestion opérationnelle – Ressources humaines et Finances

4. TROISIÈME PARTIE: Défis et Opportunités

- Défis et les risques auxquels fait face la réalisation de l'APCN
- Opportunités pour faire avancer les objectifs du NEPAD

5. CONCLUSION

- Evaluation globale des progrès dans la mise en œuvre du NEPAD
- Perspectives pour 2013

Schémas, Tableaux et Diagrammes

- Schéma 1: Progrès dans la réalisation de l'OMD 1
- Schéma 2: Part des dépenses de l'agriculture publique dans les dépenses publiques totales
- Schéma 3: Nombre des followers sur Twitter
- Schéma 4: Progrès dans la visite de Facebook
- Schéma 5: l'analyse du trafic sur le site internet du NEPAD
- Annexes - Matrices des résultats clés des programmes et activités du NEPAD

Abbreviations and Acronyms

AAP	- Plan d'action pour l'Afrique de l'UA/NEPAD: 2010-2015
ABNE	- Le Réseau <i>Africain d'Expertise</i> en Biosécurité (ABNE)
ACBF	- Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
ACE	- Projet de câble sous marin de communication Côte africaine à l'Europe
AFD	- Agence Française de Développement (French Development Agency)
AFPE	- Accord de financement à petite échelle
AMCEN	- Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
AMCOW	- Conférence ministérielle africaine sur l'eau
APCN	- Agence de planification et de coordination du NEPAD
APDev	- Plateforme africaine pour l'efficacité du développement
BAD	- Banque africaine de développement
CAADP	- Programme global de développement agricole pour l'Afrique
CAE	- Communauté de l'Afrique de l'Est
CAFRS	- Stratégie globale de réforme de la pêche africaine
CAMA	- Conférence des Ministres africains de l'Agriculture
CAMFA	- Conférence des Ministres africains de la pêche et de l'aquaculture
CCNUCC	- Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDSF	- Cadre stratégique de développement des capacités de l'UA-NEPAD
CE	- Conseil exécutif de l'UA
CEA	- Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CER	- Communautés économiques régionales
COMESA	- Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COREP	- Comité des représentants permanents de l'UA
CPA	- Plan d'action consolidé pour les Sciences et la technologie en Afrique
CTA	- Centre technique pour
CUA	- Commission de l'Union africaine la Coopération agricole et rurale
DAC	- Comité d'assistance au développement de l'OECD
DBSA	- Banque de développement de l'Afrique australe
DC	- Développement des capacités
DE	- Efficacité de développement
DFID	- Département du Royaume Uni pour la Coopération internationale
DIRCO	- Département de l'Afrique du Sud des Relations internationales et de la Coopération
EAP	- Plan d'action pour l'environnement de l'UA-NEPAD
CEDEA	- Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
FfD	- Financement du Développement
FPA	- Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique
GP	- Partenariat mondial sur la Coopération efficace au développement
HGSF	- Le programme du Nepad de distribution de repas dans les écoles locales
HHMA	- Initiative d'Harmonisation de l'homologation des médicaments en Afrique
HLF	- Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide
HSGOC	- Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD
IGAD	- Autorité intergouvernementale pour le développement
IKS	- Systèmes des connaissances indigènes
IPPF	- Fonds de préparation des projets d'infrastructure du NEPAD
MAEP	- Mécanisme d'évaluation par les pairs
MAF	- Cadre mutuel de reddition de comptes
MCR	- Mécanisme de coordination régional des Nations unies
MDTF	- Fonds spécial des donateurs multiples pour le CAADP
M&E	- Suivi et Evaluation
MoU	- Protocole d'accord
MRDE	- Revue mutuelle de l'efficacité de développement
NAFSIPs	- Plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire

NBF	-	Fondation des entrepreneurs du NEPAD
NEPAD	-	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NMRAs	-	Autorités nationales d'homologation des médicaments
NORAD	-	Agence norvégienne pour la coopération au développement
NPoA	-	Programme d'action national du MAEP
NRC	-	Charte sur les ressources naturelles
NRG	-	Programme de gouvernance des ressources naturelles de l'APCN
NSTIH	-	Pôle des sciences, de la technologie et de l'innovation du NEPAD
OCDE	-	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	-	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	-	Organisation mondiale de la Santé
PAP	-	Parlement panafricain
PFM	-	Gestion des finances publique
PIDA	-	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique
PNUD	-	Programme des Nations unies pour le développement
PNUE	-	Programme des Nations unies pour l'environnement
PPPs	-	Partenariats Public-Privé
R4HA	-	Initiative de la recherche pour la santé en Afrique
SADC	-	Communauté de développement de l'Afrique australe
SAKSS	-	Systèmes de soutien aux analyses et aux informations stratégiques
SC	-	Comité directeur du NEPAD
SIDA	-	Agence suédoise du développement international
SKM	-	Direction de la Stratégie et de la Gestion des informations de l'APCN
SLM	-	Gestion durable des terres
SREAPs	-	Plans d'action sous régionaux pour l'Environnement
SSC	-	Coopération Sud-Sud
STI	-	Sciences, Technologie et Innovation
SUN	-	Mouvement pour l'amélioration de la nutrition
TIC	-	Technologies de l'information et de la Communication
ToR	-	Termes de référence
UA	-	Union africaine
UIT	-	Union internationale des Télécommunications
UMA	-	Union du Maghreb arabe
UN-OSAA	-	Bureau des Nations unies du Conseiller spécial sur l'Afrique
WWF	-	Fonds mondial pour la nature

RAPPORT SUR LES ACTIVITES PROGRAMMATIQUES DE L'AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD POUR LA PERIODE: JUILLET A DECEMBRE 2012

SYNTHESE

Introduction

1. Au nom de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN), j'ai l'énorme plaisir de présenter le Rapport sur les principales activités programmatiques pour la période: juillet - décembre 2012 à la 28^{ème} Réunion du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD (HSGOC) et à la 20^{ème} Session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine (UA), qui se tient à Addis Abéba, Ethiopie, en janvier 2013. La 46^{ème} réunion du Comité directeur du NEPAD a également examiné le rapport.

2. Plus précisément, la seconde moitié de l'année a marqué les efforts de l'Agence du NEPAD visant à mettre en valeur les principaux résultats et impact de ses programmes et projets sur le terrain aux niveaux national, sous-régional et continental. Cela a été sur la base des conclusions de la 27^{ème} réunion du HSGOC du NEPAD, qui a réitéré l'importance de mettre en évidence les résultats notables et l'impact du programme du NEPAD sur les moyens de subsistance des populations africaines.

Aperçu du mandat NPCA et de l'orientation stratégique de l'APCN

3. l'APCN continue de s'acquitter de son mandat, tel qu'énoncé dans la décision de la 14^{ème} Conférence de l'Union, à savoir:

- i. faciliter et de coordonner la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires régionaux de l'Afrique;
- ii. mobiliser les partenaires et les ressources en appui à la mise en œuvre des programmes et projets;
- iii. suivre et évaluer la mise en œuvre des programmes et projets;
- iv. mener et coordonner la recherche et la gestion des connaissances, et
- v. faire le plaidoyer sur la vision, la mission et les valeurs principales de l'UA et du programme du NEPAD.

4. Sur la base de ce mandat, les activités programmatiques de l'APCN pour la période de 6 mois sous examen ont été entrepris dans le contexte de fonctionnement de:

- a. la mise en œuvre de l'orientation stratégique de l'APCN: 2010-2013 sur la base du Plan stratégique de la Commission de l'UA: 2009-2012, le plan d'affaires de l'APCN: 2012 et les règles et les pratiques de l'UA en matière de ressources humaines, de finances et d'administration;
- b. mesures de suivi des décisions clés de la 19^{ème} Conférence de l'UA et les conclusions de la 27^{ème} réunion du HSGOC du NEPAD de juillet 2012 à Addis Abéba en mettant l'accent sur la réalisation de performances basées sur les résultats et la promotion de l'impact dans la mise en œuvre du NEPAD;
- c. la conception et le développement évolutif de la Stratégie large et à long terme de l'UA et de l'Agenda: 2013-2063, afin d'orienter les idéaux du panafricanisme et de la renaissance, étant donné que l'Union africaine célèbre le 50^{ème} anniversaire de la création de l'OUA, et

- d. renforcement les partenariats pour la mise en œuvre du NEPAD aux niveaux national, régional et mondial en mettant l'accent sur l'étude de politique, afin de mobiliser des ressources nationales supplémentaires pour les programmes et les projets nationaux et régionaux du NEPAD.

5. Les principales activités et actions programmatiques entreprises par l'APCN pour la période juillet-décembre 2012 portent sur : (a) l'Agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition; (b) l'intégration régionale et les infrastructures; (c) la gestion des ressources naturelles et le développement durable; (d) le développement humain, et (e) les questions transversales de renforcement des capacités, le Genre et les TIC.

6. Principaux résultats et de l'impact résultant des activités programmatiques de l'APCN:

Agriculture, sécurité alimentaire et nutrition

- a) Suite à la transformation agricole en cours en Afrique comprenant 45 pays actuellement engagés dans les interventions liées au Programme global de développement agricole pour l'Afrique (CAADP), en particulier 30 pays qui ont signé des contrats CAADP dont 26 d'entre eux ayant élaboré des Plans nationaux d'investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, 10 pays africains ont enregistré un taux de croissance de plus 6% dans le domaine de l'agriculture. De même, 8 pays africains ont atteint ou dépassé l'allocation budgétaire de 10% allouée annuellement à l'agriculture, tandis que 9 autres pays sont dans la fourchette de 5% à 10%.
- b) De ce point de vue, il est estimé que toute augmentation de 1% de la croissance agricole correspond à une augmentation de 0,36% du PIB dans l'agriculture et en retour une croissance de 1% du PIB dans l'agriculture réduit la pauvreté de 1,18%. En mobilisant un soutien au partenariat pour l'agriculture, 11 pays africains ont reçu des financements du programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) - un des principaux résultats de l'Initiative de L'Aquila du G8, tandis que 7 pays sont impliqués dans l'initiative de croissance en Afrique ;
- c) Suivant les traces de la CEDEAO, la priorisation de l'agriculture régionale et du programme de sécurité alimentaire à travers des interventions de l'APCN est un résultat clé. À ce jour, la CEDEAO et la SADC vont bientôt recevoir des financements de Child Trust au titre du Fonds fiduciaire multi-donateurs (MDTF) du CAADP pour la mise en œuvre du CAADP au niveau régional, alors que l'IGAD, le COMESA et la CEEAC sont à différents stades de la conception et du développement des contrats régionaux du CAADP;
- d) l'APCN a entrepris une étude ayant pour thème «maintenir l'élan du CAADP» avec des résultats mettant l'accent sur le renforcement des politiques, des institutions, du leadership local et la promotion du soutien aux connaissances et à l'apprentissage mettant davantage l'accent sur les investissements dans l'agriculture;
- e) pour l'intégration de la nutrition dans la planification nationale des investissements dans l'agriculture, l'APCN a élargi l'appui au renforcement des capacités à 3 pays africains, à savoir le Burkina Faso, le Ghana et le Sénégal dans le cadre des efforts visant à lutter contre l'insécurité alimentaire dans le Sahel. De même, 5 pays africains mettent en œuvre des programmes nationaux d'alimentation scolaire avec des intrants agricoles produits localement;

- f) Dans le cadre de notre partenariat pour le programme de la pêche africaine (PAF), l'APCN a mis à disposition 300.000 dollars US pour le projet pilote en Afrique de l'Ouest dans le domaine des installations de préparation du projet pour l'aquaculture, les infrastructures et la modélisation en appui à la coopération régionale dans la gestion des pêches;

Gestion des ressources naturelles et le développement durable

- g) Dans le cadre du programme TerrAfrica, l'APCN a apporté un appui technique au Burundi, Burkina Faso et au Lesotho dans le domaine de la gestion durable des terres et de l'eau, tandis que l'Agence a facilité les études sur l'irrigation et l'évaluation de l'eau au Rwanda et dans d'autres pays, ainsi que la formation des OSC africaines sur la gestion durable des terres pour le changement climatique. La CEEAC et le COMESA ont bénéficié du soutien financier de l'APCN SLM CER pour l'agrégation et l'harmonisation du suivi de la gestion durable des terres et de l'eau et des indicateurs clés d'évaluation;

L'intégration régionale et les infrastructures

- h) le Gouvernement de l'Egypte est actuellement pleinement engagé dans le processus de l'Initiative présidentielle pour la promotion des infrastructures (PICI) avec les projets proposés à promouvoir, en tant que partie de PICI avec le soutien de l'APCN. Ces projets seront officiellement présentés au prochain atelier du groupe de travail technique à Abuja, Nigeria, les 9 et 10 janvier 2013. Les points focaux nationaux présenteront des rapports d'étape de leurs projets respectifs pour les intégrer dans le rapport global du rapport sur la PICI élaboré pour le 28^{ème} HSGOC;
- i) l'APCN à travers son Programme e-Afrique a coordonné l'étude exploratoire de l'informatique communautaire financée par la CTA avec des conclusions d'intérêt très élevé dans les applications des TIC dans l'agriculture et a recommandé des projets de suivi en informatique communautaire dans le développement agricole et rural (ARD);
- j) le câble sous-marin ACE d'une capacité de 5,12 PAD a été lancé à Banjul, Gambie, le 19 décembre 2012, reliant de nombreux pays, sur la côte ouest-africaine avec une connectivité Internet à haut débit, ce qui réduit les coûts de communication, et par conséquent la fracture numérique et déclenche le développement socio-économique. 7 pays qui n'étaient pas auparavant reliés à des câbles sous-marins sont désormais connectés à ACE, à savoir: la Guinée Equatoriale, la Gambie, la Guinée, le Libéria, la Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe et Sierra Léone ;
- k) l'intensification de la participation de l'Afrique à la gouvernance Internet a été récompensée par l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) qui a lancé une stratégie spécifique pour l'Afrique. L'APCN a obtenu le statut d'observateur au sein du Comité consultatif gouvernemental de l'ICANN (GAC) et encourage davantage de pays africains à être représentés dans le GAC et à maintenir leur appui au projet DotAfrica de l'UA.

7. En particulier dans le secteur des TIC, une forte croissance a continué d'être enregistrée sur l'ensemble du continent africain au cours de l'année 2012,. L'Union internationale des télécommunications (UIT) a énuméré nombre de pays africains (Rwanda, Ghana, Zimbabwe et Kenya) parmi les pays qui ont réalisé les acquis les plus importants dans l'Index de développement des TIC (IDI). Le mobile à haut débit a décollé à travers la satisfaction, avec un bond remarquable de la pénétration au Ghana de 7 pour cent en 2010 à 23 pour cent en 2011. Le Kenya a enregistré

un doublement du pourcentage des utilisateurs d'Internet, entre 2010 et 2011, à 28 pour cent de la population. Le Kenya est un pays pionnier en matière d'applications mobiles novatrices, comme les services bancaires par téléphonie mobile qui sont maintenant utilisés par 68 pour cent des adultes dans le pays, la plus forte proportion d'utilisateurs d'argent par téléphonie mobile dans le monde.

8. Dans **le secteur de l'énergie**, l'APCN en collaboration avec le PNUD a élaboré la réponse de l'Afrique à l'initiative du Secrétaire général pour une Energie durable pour tous (SE4ALL) d'ici 2030. Cela a abouti à une résolution adoptée par la Conférence des ministres de l'Énergie de l'Afrique (CEMA) de novembre 2012 demandant à la Commission de l'UA, l'APCN et la BAD de coordonner et de faciliter la mise en œuvre de SE4ALL en Afrique. En outre, les projets PIDA PAP dans le domaine de l'énergie ont été intégrés dans l'agenda de mise en œuvre de SE4ALL, tandis que l'APCN a mis à disposition des plates-formes commerciales aussi bien pour la SADC que pour la CEDEAO sur les énergies renouvelables. À cet égard, l'APCN et le PNUD élaboreront une stratégie pour doubler, d'ici 2030, l'utilisation des sources décentralisées d'énergies renouvelables en Afrique dans le cadre de SE4ALL. Pour assurer la pérennité du bois et du charbon de bois comme sources d'énergie pour certaines populations africaines, l'APCN, la Commission de l'UA et le PNUD sont en train d'élaborer un cadre pour l'utilisation durable du bois et du charbon de bois sur le continent.

Le développement humain

- l) Une stratégie de 10 ans pour les sciences, les technologies et l'innovation (2013-2023) est en cours d'élaboration par l'APCN sous les auspices de l'UA et l'examen du Plan d'action consolidé (CPA) pour les sciences et les technologies en mettant l'accent sur le développement de meilleures infrastructures, l'amélioration des compétences techniques et la stimulation de l'entrepreneuriat;
- m) l'APCN a réussi à mobiliser un montant de 240.570 dollars américains de la Fondation américaine John Templeton, afin de permettre à l'Agence de travailler sur l'analyse des systèmes de réglementation des biotechnologies en Afrique et les implications pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural;
- n) le réseau sud-africain du NEPAD pour les Sciences-Bio (SANBio) a, au fil du temps, contribué à la formation de 30 scientifiques chercheurs de niveau doctorat et maîtrise, à la couverture de 19 pays africains en cours de courte durée et à la formation de 500 instructeurs dans la culture des champignons et à la configuration du laboratoire de Bioinformatique à l'Université de Maurice;

Questions thématiques transversales:

Programme de développement des capacités (DC)

- o) un pool continental d'experts en DC comptant environ 150 membres à travers les pays africains a été mis en place par l'APCN pour soutenir les réformes institutionnelles aux fins de réaliser des résultats de développement efficaces, tandis que 30 pays en Afrique centrale et de l'Ouest sont désormais activement en train de promouvoir l'agenda de l'efficacité du développement (ED) et «Au-delà de l'aide» et contribuant ainsi au développement national et régional des discours sur les priorités post-2015 placées sous les auspices la Plate-forme africaine pour l'efficacité du développement (APDev);

- p) renforcement du soutien du NEPAD au développement des capacités à la CEDEAO et au COMESA dans le domaine du développement institutionnel pour l'intégration régionale accélérée tout en privilégiant un engagement plus approfondi sur l'efficacité du développement en intensifiant les institutions des États membres et régionales de l'UA sur la base de la position et du consensus de l'Afrique;
- q) l'APCN coordonne également le tout premier rapport sur les perspectives du développement des capacités de l'Afrique qui sera publié en 2013 avec des institutions d'ancrage établis dans 18 États membres et 12 profils pays de développement des capacités sur la base du CSDC et 5 études de cas sur des institutions efficaces dans quatre (4) régions de l'UA;
- r) intensifier les interconnexions entre le financement du développement et la coopération Sud-Sud et triangulaire avec le développement des capacités, en tant que moteur principal, tel que l'interface intersectorielle du NEPAD sur la réponse africaine relative à l'énergie durable pour toutes les Initiatives (SE4A);

Programme Genre

- s) Dans l'ensemble, plus de 20.135 femmes et 2.064 hommes ont bénéficié directement du Fonds espagnol-NEPAD pour l'autonomisation des femmes africaines depuis la création du 2^{ème} Appel couvrant désormais 30 pays sur 23 et 7 CER. Les premiers décaissements pour les pépinières d'entreprises pour l'autonomisation des femmes africaines (BIAWE) à deux CER pilotes (COMESA et CEDEAO) ont été réalisés;

Domaines institutionnels clés

Planification stratégique et gestion des connaissances

- t) l'APCN a développé une très étroite collaboration avec la Commission de l'UA en tant qu'institution chef de file dans la coordination de la Stratégie large et à long terme de 50 ans de l'UA et de l'Agenda: 2013-2063, bien que l'Agence a assuré la coordination technique sur la réflexion prospective en partenariat avec l'Institut des études de sécurité et l'Université de Denver à travers deux sessions de formation et mis au point un document interne sur la politique M & E;

Mobilisation des partenariats

- u) l'APCN a facilité l'engagement du NEPAD sur les flux financiers illicites en collaboration avec la CEA et le Comité directeur du NEPAD sous l'égide de la 19^{ème} APF, tenue à Cotonou, en mettant l'accent sur un suivi efficace, l'arrêt et le recouvrement des avoirs volés de l'Afrique;
- v) Afin d'inverser la tendance à la baisse des flux d'APD vers l'Afrique, l'APCN a négocié avec succès la prochaine phase de coopération UA-NEPAD/Coopération allemande pour 2014-2016 en mettant l'accent sur le soutien BMZ/GIZ à la performance de l'APCN dans le domaine des infrastructures régionales (PIDA) à travers l'Architecture institutionnelle pour le développement des infrastructures en Afrique (IAIDA) et l'impact du programme à travers des procès-verbaux convenus signés en novembre 2012 à Addis Abéba.

Conclusion - Perspectives pour 2013

9. Afin que la Décennie du changement de l'Afrique se maintienne au cours des prochaines décennies, l'accélération de la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD par le biais de ressources de financement domestiques doit être la priorité la plus élevée. L'APCN, en tant qu'organe technique de l'Union africaine travaille à cet objectif important compte tenu de la directive des dirigeants africains et des parties prenantes, qui a réitéré la nécessité impérieuse d'entreprendre une étude de politique pour aboutir à des options stratégiques pratiques et à des mécanismes viables, afin de financer les programmes/projets nationaux et régionaux du NEPAD. Un rapport intérimaire sera présenté au 28^{ème} HSGOC pour examen, tandis que les résultats globaux seront publiés dans un rapport global et seront soumis par le Comité directeur du NEPAD en mai 2013.

10. Par ailleurs, l'Agence du NEPAD a continué à renforcer les relations de travail avec la Commission de l'UA et d'autres organes de l'UA et les CER. Le processus d'harmonisation du programme est en cours entre la Commission de l'UA et l'APCN et la conception de l'Agenda de développement de l'UA allant sur 50 ans témoigne des efforts déployés sous la direction du Président de la Commission de l'UA, afin de parvenir à une meilleure coordination, cohérence et harmonisation pour la réalisation des programmes au sein de la famille africaine. Progressivement, l'APCN réalise sur la base de la performance axée sur les résultats et les perspectives de l'année 2013 sont plus prometteuses sur la base de l'intérêt soutenu des dirigeants africains représentés au HSGOC et à la Conférence de l'UA, des ministres, des décideurs politiques et des parties prenantes en général.

11. Malgré la volonté politique et l'engagement à réaliser les buts et les objectifs du NEPAD comme programme de développement phare de l'Union africaine, nombre de défis restent à relever, notamment:

- a) l'insuffisance des ressources, surtout financières, techniques et humaines, pour appuyer l'APCN;
- b) l'harmonisation des programmes et projets entre la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD;
- c) la forte dépendance constante des fonds des partenaires extérieurs pour mettre en œuvre le NEPAD;
- d) la faible participation et le faible investissement du secteur privé africain aux/dans les projets du NEPAD et;
- e) l'impact de la faible capacité interne compte tenu de la structure organisationnelle approuvée de l'APCN.

12. Dans l'ensemble, l'APCN est reconnaissante aux dirigeants africains, en particulier les Présidents de la Commission de l'UA, du HSGOC et de l'UA, ainsi qu'aux États membres de l'UA, aux membres du Comité directeur du NEPAD et aux Commissaires pour leur leadership et leur soutien dans la réalisation du mandat de l'Agence.

Avec ma très haute considération,

Dr Ibrahim Assane Mayaki
 Directeur général, Agence du NEPAD
 Janvier 2013

PREMIÈRE PARTIE: Elaboration, Mise en œuvre et Coordination des Programmes

I. Agriculture et Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Lutte contre la pauvreté et la faim en Afrique

1. L'Afrique dans son ensemble a connu une baisse du taux de pauvreté depuis 1990, passant d'un taux moyen de 34,5% en 1990-95 à 34,3% et à 30,1% en 1995-03 et 2003-07, respectivement. Le taux de pauvreté de l'Afrique a diminué d'environ 1% par an au cours de la dernière décennie; 15 pays africains ont enregistré une baisse du taux de pauvreté d'un dollar par jour¹.

2. Les analyses de différents pays montrent que 18 pays ont maintenu une croissance économique moyenne de 5,5% durant la dernière décennie. Par ailleurs, 14 pays africains sont sur la bonne voie pour réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, tandis que 12 d'entre eux sont sur la voie pour réduire de moitié la faim. La majorité des pays qui sont sur la bonne voie d'atteindre ces objectifs se trouvent en Afrique de l'Ouest (cinq dans le cas d'atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté et quatre dans le cas de la faim). Trois pays sont en bonne voie pour atteindre les deux objectifs de l'OMD 1- l'Égypte, le Ghana et la Mauritanie. (source: rapport ReSAKSS M&E 2010).

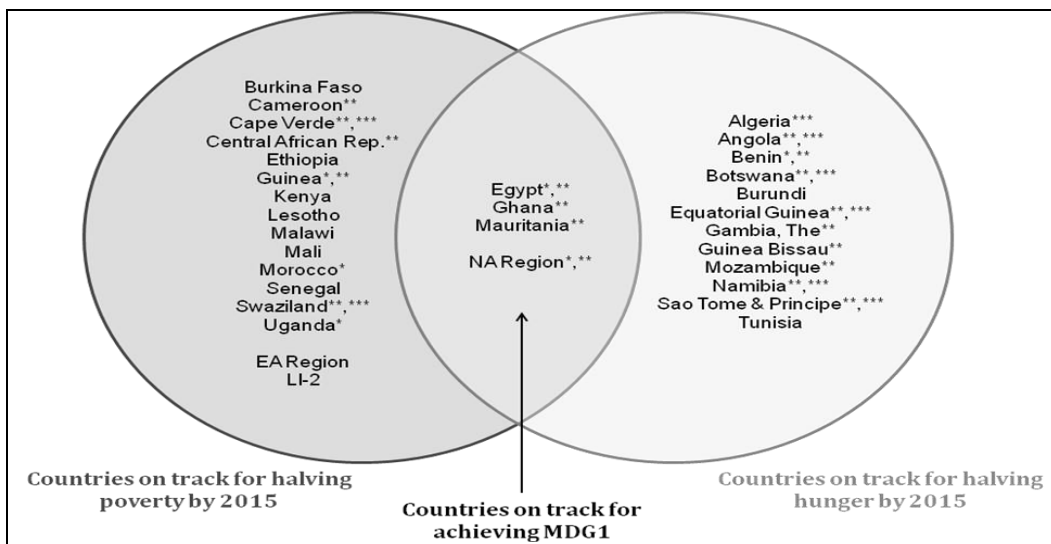


Schéma 1: Progrès dans la réalisation de l'OMD 1

3. Malgré une tendance générale à la baisse des taux de pauvreté (à savoir le pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour) aux niveaux continental et régional, le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté, car la croissance de la population a dépassé les taux de réduction de la pauvreté². Par ailleurs, malgré la relance et développements positifs récents - l'écart entre l'Afrique et le reste du monde s'est considérablement élargi, en particulier en termes de performances dans le domaine de l'agriculture et de la réalisation de la sécurité alimentaire.

4. De récentes statistiques révèlent qu'il y a eu une baisse des taux moyens de malnutrition, qui sont désormais à 29%. Nonobstant les changements positifs récents, les tendances actuelles des performances des secteurs économique et agricole de l'Afrique ne peuvent conduire à des

¹ source: Document sur le CAADP du FPA

² (Rapport M&E ReSAKSS 2010)

changements significatifs dans les niveaux de pauvreté et de malnutrition, et encore moins d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement de réduction de moitié de la pauvreté et du nombre de personnes souffrant de malnutrition d'ici à 2015. En effet, si les tendances actuelles dans le secteur agricole se poursuivent, aucune des régions de l'Afrique n'atteindra les OMD de la nutrition, même en 2025.

Programme global de développement agricole pour l'Afrique (CAADP)

5. Les dirigeants africains à Maputo (2003) ont adopté le Programme global de développement agricole pour l'Afrique (CAADP) comme un cadre pour la restauration de la croissance agricole et la sécurité alimentaire en Afrique, afin d'influer sur la pauvreté et d'éliminer la faim en Afrique en poursuivant un taux de croissance agricole annuelle d'au moins 6%.

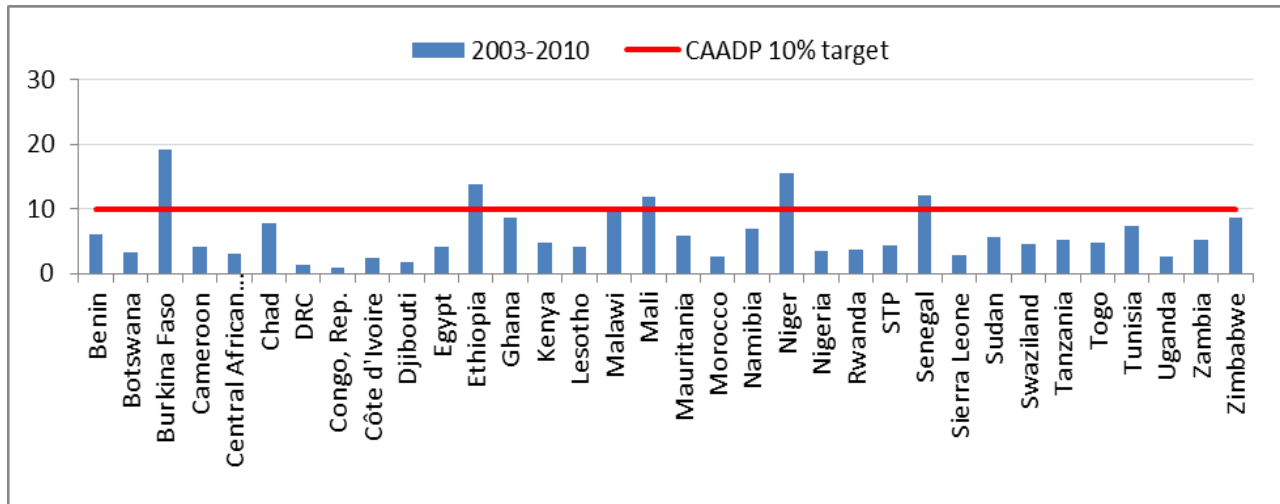
6. La Déclaration de Maputo de 2003 a fixé un objectif de financement de l'agriculture par les gouvernements de 10 % des dépenses nationales totales. Pour l'Afrique dans son ensemble, le pourcentage des dépenses totales consacrées au secteur en moyenne depuis 1990 a à peine dépassé les 6%, bien en deçà de l'objectif de 10% du CAADP. Dans l'ensemble, la part des dépenses agricoles s'est élevée à 6,4% dans la période 2003-2009. Pour certaines régions de l'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Nord, le pourcentage des dépenses consacrées au secteur en moyenne par an est passé de 14,2% en 1990-95 à 12,2% en 1995-2003 et à 9,0% en 2003-2009³.

Selon les analyses et les projections de l'IFPRI, **une croissance agricole de 1% augmentera le PIB agricole de 0,36%**, et à son tour **une croissance de 1% du PIB dans le secteur de l'agriculture réduira la pauvreté de 1,18%**. Le grand organe de recherche sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté a montré que la façon la plus efficace pour réduire durablement la pauvreté est d'augmenter la productivité des ressources dont dépendent les populations pauvres pour assurer leur moyen de subsistance. Dans la majorité de l'Afrique, 80% des populations pauvres vivent en milieux ruraux et travaillent dans le secteur de l'agriculture. Par conséquent, mettre l'accent sur l'agriculture est une option viable qui cible les ressources agricoles connexes - la terre, le travail et le travail non agricole en milieu rural. En outre, il est estimé qu'une **croissance supplémentaire de 1% des rendements agricoles sortirait 2 millions d'Africains de la pauvreté**.

7. Au niveau national, la part des dépenses agricoles a augmenté dans la majorité des pays africains, depuis la décision de Maputo. Cependant, seuls 6 pays (passant de 3 pays dans la période de 1995 à 2003) ont atteint une part de dépense annuelle moyenne d'au moins 10% dans la période la plus récente (figure 1), et il s'agit du Burkina Faso, de l'Éthiopie, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal. À l'exception de l'Éthiopie, le reste de ces six pays ne sont pas parmi les dix premiers pays ayant les plus grandes économies agricoles en Afrique. La plupart des dix premiers pays avec de grandes économies agricoles ont dépensé moins de 5% de leurs budgets de dépenses totales pour l'agriculture, ce qui entraîne de faibles performances pour l'Afrique dans son ensemble.

Tableau 2: Part des dépenses agricoles publiques dans les dépenses publiques totales (moyenne annuelle %)

³ Source: Rapport M&E ReSAKSS 2010



Source: compilation ReSAKSS sur la base: Sources nationales, IFPRI (2011), FMI (2012), & CAADP (2011)

8. Cependant, Il convient de noter que bien que seuls 6 pays ont alloué au moins 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture, **il y a une croissance des investissements nationaux et étrangers dans le secteur de l'agriculture** - y compris les investissements par le secteur privé. La mise en place de divers instruments de financement, tels que the Grow Africa, l'agriculture mondiale et le Programme de sécurité alimentaire (GAFSP)⁴, ainsi que la Nouvelle Alliance pour la Sécurité nutritionnelle et alimentaire témoignent tous de la croissance des investissements dans l'agriculture africaine. Par exemple, le flux de ressources financières à travers la Nouvelle Alliance de grandes compagnies multinationales et les petites entreprises locales dans à l'économie agricole de l'Afrique s'est accru. À ce jour, 21 sociétés du secteur privé africain et 27 autres du secteur privé multinational se sont engagés à investir plus de 3 milliards de dollars dans la chaîne de valeur agricole de l'Afrique. Ceci touche des domaines, tels que le développement des infrastructures, l'irrigation, la protection des cultures, le commerce et le financement.⁵

9. Dans un passé récent, des efforts délibérés ont été déployés afin de soutenir aider les pays à relier les contrats CAADP et les plans nationaux d'investissement agricoles aux processus politiques et budgétaires et à des mécanismes de financement novateurs, tels que le Fonds régional de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour l'Agriculture et l'Alimentation⁶, Grow Africa et GAFSP. En outre, des mécanismes innovants sont à l'étude pour catalyser les investissements privés dans le secteur agricole – tout en accordant une attention particulière à la réduction du niveau des risques d'investissement. Cela se fait en parallèle d'autres efforts visant à générer

Les investissements cumulatifs estimés dans la recherche agricole, l'irrigation et les routes rurales pour la période 1997-2025 s'élèvent à 140 milliards de dollars, soit une moyenne d'un peu plus de 6,00 \$ US dollars par an. Si les gouvernements africains honoraient leur engagement d'allouer 10% du budget national à l'agriculture d'ici à 2008, ils auraient réalisés plus de 70% des fonds requis. La réalisation de l'engagement de Maputo générerait un total de 4,60 milliards de dollars pour les investissements dans le secteur agricole. Cependant, il y aurait encore un déficit de 1,70 milliard de dollars qui doit être couvert par des financements externes. (Source: Document CAADP FPA - 2006).

⁴ GAFSP a alloué à ce jour un montant total de 430,5 million de dollars à 11 pays africains, à savoir : Burundi, Ethiopie, Gambie, Libéria, Malawi, Niger, Rwanda, Sénégal, Sierra Léone, Tanzanie et Togo.

⁵ <http://transition.usaid.gov/g8/PrivateSectorFactSheet.pdf>

⁶ Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, 27^{ème} session, Brazzaville, Congo, 23-27 avril 2012. ARC/12/2

d'autres ressources plus importantes, telle que la taxe sur les engrais proposée par la CUA-APCN.

10. Tout en prenant connaissance du rôle essentiel des investissements dans le secteur agricole, il est également important d'accorder une attention à la qualité et la composition des ressources financières, car cela détermine l'impact sur la pauvreté et la faim. C'est pour cette raison que l'Agence du NEPAD, en collaboration avec la Banque mondiale, a appuyé 16 pays à ce jour pour entreprendre des études sur les dépenses agricoles publiques. Les études, variables dans leur forme et concentrer entre les pays comprennent des enquêtes de suivi des dépenses publiques, des examens des dépenses de diagnostic de base et des évaluations des impacts des dépenses. Dans le même ordre d'idée, et en réponse à l'appel à tous les Etats membres de l'UA pour surveiller l'objectif d'allocation de 10% du budget à l'agriculture, le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche, du Gouvernement d'Afrique du Sud a été soutenu à se lancer dans le suivi des allocations budgétaires et des dépenses dans le secteur agricole.

11. Dans le même ordre d'idée, des lignes directrices d'examen sectoriel conjoint ont été élaborées par les parties prenantes du CAADP et des préparatifs pour la mise en œuvre au niveau des pays sont en cours. Il est prévu que la mise en œuvre des lignes directrices fournisse la base sur laquelle l'Architecture, les structures et les processus d'amélioration du suivi et de l'évaluation et des systèmes mutuels de reddition de comptes vont être définis. Cela englobe l'élaboration, en collaboration avec ReSAKSS – de stratégies pour la mise en place ou le renforcement des systèmes nationaux de soutien aux connaissances d'analyse stratégique.

Faits saillants des progrès accomplis dans la mise en œuvre du CAADP

- À ce jour, plus de 45 pays africains se sont engagés à l'Agenda du CAADP à différents stades; 30 pays ont signé des contrats nationaux du CAADP; 26 pays ont élaboré des plans d'investissement qui ont subi des examens techniques; 24 pays ont organisé des réunions d'affaires, 11 pays ont reçu des financements du programme de soutien au financement global à l'agriculture(GAFSP), et 7 participent à l'initiative Grow Africa.
- La CEDEAO a signé son pacte régional et a élaboré le plan d'investissement régional. La CEDEAO et la SADC vont bientôt recevoir leur Fonds d'affectation spéciale des fonds d'affectation spéciaux multi donateurs du CAADP pour la mise en œuvre du CAADP au niveau régional et entre leurs États membres;
- Un soutien a été apporté aux CER dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des pactes CAADP régionaux, l'IGAD est en train de finaliser son pacte CAADP régional qui est essentiellement axé sur la lutte contre la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et la région du Sahel. Après le lancement régional du CAADP dans la CEEAC, une feuille de route a été convenue sur l'élaboration du pacte CAADP régional tout en soutenant les États membres de la CEEAC à mettre en œuvre les activités pré-pactes.
- COMESA est en train de revoir son projet de pacte régional tout en explorant les possibilités d'un pacte CAADP tripartite, les prochaines étapes de l'élaboration du pacte régional de la CAE ont été approuvées et le soutien technique a été apporté à la CEDEAO dans la mise en œuvre de son plan régional – y compris des orientations sur le cadre réglementaire régional relatif à l'application des engrais.
- Avec la réception des financements du Child-Trust des Fonds d'affectation spécial multi donateurs du CAAD, la CEEAC a lancé une campagne de mise en œuvre accélérée du CAADP en Afrique centrale;
- Les cadres politiques et de mise en œuvre ont été élaborés - y compris **un système de soutien aux connaissances et informations** visant à assurer le déploiement efficace de l'appui technique aux CER et États membres sur la mise en œuvre du CAADP. De même, un cadre de renforcement des capacités du CAADP et une stratégie pour maintenir l'élan du CAADP ont également été élaborés.
- Une étude sur «**le maintien de l'élan du CAADP** » a été entreprise. Les résultats de l'étude soulignent la nécessité de: renforcer **les politiques, les institutions et le leadership local**; de renforcer les connaissances et le soutien à l'apprentissage, ainsi que la nécessité d'accroître les financements et **les investissements** pour l'agriculture.

12. Un soutien pré et post-pacte continue d'être apporté aux pays; le Cameroun a été soutenu pour lancer le processus du CAADP; le Soudan du Sud, les Comores, le Botswana et l'Algérie ont bénéficié un soutien sur le travail d'inventaire, tandis que la facilitation des consultations avec les parties prenantes provinciales du CAADP est en cours dans toutes les 9 provinces de l'Afrique du Sud. Un soutien en experts a été organisé pour les Seychelles, le Soudan du Sud, Djibouti, la Zambie, le Mozambique et le Zimbabwe sur l'élaboration de plans d'investissement nationaux. En outre, la Côte d'Ivoire a été appuyée pour organiser une réunion d'affaires, ce qui porte le total des réunions d'affaires tenues à 24 sur les 26 pays qui ont élaboré des plans d'investissement.

Le rôle du développement rural et de l'agriculture

13. Le rôle de l'agriculture et du développement rural dans la lutte contre la pauvreté et la croissance et le développement global de l'Afrique ne peut pas être surestimée. L'agriculture, compte en moyenne 30% - 60% du PIB, 60% - 90% des emplois et 25% - 90% des recettes d'exportation. Les statistiques révèlent également que la majorité (70%) des populations pauvres en Afrique vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture pour leur moyen de subsistance. En outre, les populations pauvres d'Afrique consacrent plus de 50% de leur revenu à l'alimentation. Pour que l'Afrique puisse bâtir un avenir alimentaire sûr, une croissance économique accrue et soutenue, la création et la rétention de richesse, il est impératif que l'agriculture soit au centre des efforts de développement⁷. Le continent a besoin d'un secteur agricole dynamique, qui est particulièrement enclin à l'agriculture à petite échelle. Les petits agriculteurs, dont beaucoup sont des femmes, jouent un rôle capital dans la production de la plupart des aliments consommés localement dans de nombreux pays africains. Les petites exploitations d'une superficie moyenne de 1,6 hectare représentent 80% de toutes les fermes de la région et contribuent à hauteur de 90% de la production dans certains pays⁸.

14. Pour améliorer la productivité des petites exploitations agricoles, ces agriculteurs ont besoin de l'appui des gouvernements, du secteur privé, des ONG et des partenaires au développement internationaux. Ils ont besoin de soutien public et privé et de l'accès aux technologies qui peuvent transformer l'agriculture. L'élément clé parmi ces technologies est l'accès à des variétés de cultures plus productives, aux engrais et aux pesticides, à des moyens plus efficaces pour exploiter l'eau pour l'irrigation et la réduction des pertes post-récoltes. Des efforts concertés sont également nécessaires pour identifier et développer des pratiques et des technologies d'adaptation et d'atténuation qui permettent de mieux protéger les populations rurales vulnérables au changement climatique. Dans le cadre de la vision du NEPAD pour un continent qui connaît la sécurité alimentaire, et étant donné que l'agriculture est le pilier de l'économie africaine, le NEPAD a accordé la priorité au développement rural, à l'agriculture et à la sécurité alimentaire pour la réalisation d'une réduction réussie et durable de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté.

Les futurs programmes ruraux

15. L'APCN a mis en place des interventions pour promouvoir le développement rural et l'agriculture. L'une des initiatives globales est The Rural Futures Initiative qui vise à promouvoir la transformation rurale comme voie essentielle pour accélérer la croissance économique et le développement. L'initiative vise à: renforcer les capacités institutionnelles et l'architecture politique pour faire avancer la transformation rurale; promouvoir le changement structurel en lançant des initiatives phares - tel le Programme global pour le développement de l'agriculture africaine; mobiliser les actions, les innovations et les investissements pour soutenir la transformation rurale et bâtir des partenariats élargis. À l'heure actuelle, et en partenariat avec le PAM, des efforts sont déployés, afin de décrire les bonnes pratiques d'approches intégrées à la transformation rurale.

⁷ la croissance générée par l'agriculture serait au moins deux fois plus rapide dans la réduction de la pauvreté que tout autre secteur.

⁸ Source: Conseil économique et social des Nations unies : un Rapport du Secrétaire général sur les dimensions sociales du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique – Fév. 2013

Le programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle

16. **Intégration de la nutrition dans l'agriculture nationale et les plans d'investissement nationaux** – Le soutien au renforcement des capacités dans le domaine de la nutrition du CAADP a été UNE occasion pour créer de l'emploi dans l'agriculture - aux côtés d'autres secteurs de façon systématique dans la lutte contre la malnutrition. Le soutien au renforcement des capacités a également servi à tirer parti de l'élan des efforts mondiaux pour le renforcement de la programmation et la coordination nationales pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au regard des préparatifs en cours pour l'atelier sur le renforcement des capacités dans le domaine de la nutrition du CAADP en Afrique de l'Est et centrale, l'APCN s'est engagée avec les CER (COMESA, CAE et ECSA), TFNC⁹ et la Tanzanie à revoir conjointement la note conceptuelle, les modèles de documents nationaux sur la nutrition et à concrétiser le processus de planification. Par ailleurs, les documents nationaux sur la nutrition le Plan national sur l'investissement dans le domaine de la sécurité agricole et alimentaire de 17pays¹⁰ ont été revus.

17. Les capacités des 3 pays en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Ghana et Burkina Faso) ont été renforcées en intégrant la nutrition dans l'agenda du CAADP. Dans le même ordre d'idée, dans le cadre des efforts visant à remédier à la crise du Sahel, des visites de suivi ont été effectuées, afin de partager les recommandations des plans d'action révisés, rapports sur le Sahel et les documents nationaux sur la nutrition. Des documents d'information, de sensibilisation et de communication faisant le plaidoyer pour une action sur la sécurité alimentaire dans les décisions de politique agricole ont été élaborés et soulignent en particulier la nature et les déterminants de la volatilité des prix et des implications pour les plans d'investissement du CAADP.

18. Par ailleurs, **des lignes directrices sur la gestion des risques** dans le domaine de l'agriculture et des outils auxiliaires ont été élaborées pour les utiliser dans la revue des plans nationaux d'investissement dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition. Par la suite, et en collaboration avec les CER, des séances d'orientation ont été organisées sur la gestion des risques pour des experts des Etats membres d'Afrique occidentale, d'Afrique centrale, d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est, afin de faciliter l'intégration des aspects de gestion des risques dans les plans nationaux d'investissement.

Célébration de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'événement marginal de SUN¹¹

19. Les activités marquant la célébration de la Journée africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ADFNS) ont eu lieu à Addis Abéba, Ethiopie, le 31 octobre 2012. L'objectif global de la ADFNS de 2012 était de fournir une plate-forme pour l'interaction entre les parties prenantes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le gouvernement, la société civile, le secteur privé, les institutions scientifiques et de recherche, les organisations paysannes et les partenaires au développement pour la mise en œuvre opérationnelle d'une vision africaine sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en tenant compte des débats et des mouvements mondiaux. Le thème de la célébration de la ADFNS de cette année était «Assurer l'accès à des aliments sains et nutritifs». Un document d'information axé sur les questions liées au thème de l'ADFNS a été

⁹ TFNC- Tanzania Food and Nutrition Centre qui a été créé pour formuler, initier et promouvoir des politiques de développement et des plans de régulation et des législations pour l'amélioration de l'état nutritionnelle des communautés tanzaniennes

¹⁰ Les pays couverts lors de l'atelier de l'Afrique de l'Ouest (Dakar, nov 2011) : Bénin, Burkina Faso, Cape Vert, Tchad, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Léone, Gambie, Togo

¹¹ Le Mouvement SUN est une coalition composée de plus de 100 entités de gouvernements nationaux, des agences des Nations unies, des agences de développement et des organisations de la société civil parmi d'autres. Il appelle à l'intensification des efforts collectifs, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des interventions nutritionnelles pour accélérer les progrès pour la réalisation de l'OMD 1

élaboré et distribué aux participants à la ADFNS dans le cadre du dossier d'information pour la journée. La FAO, l'OMS, l'UNICEF et les institutions de recherche ont également participé au thème de l'ADFNS. Un événement sur l'amélioration de la nutrition a été planifié et organisé au cours de l'ADFNS. Le principal objectif de l'événement marginal était de présenter et d'approfondir la compréhension des programmes qui sont censés créer des résultats et un impact rapides liés à la nutrition.

20. Elaboration d'une fiche d'évaluation et de classements pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle - Des consultations ont eu lieu avec les parties prenantes concernées en juillet et septembre 2012 respectivement, afin de réfléchir à l'élaboration d'une fiche d'évaluation et des résultats ont été présentés lors de la célébration de l'AFNSD en octobre 2012. La fiche d'évaluation et les classements ont été élaborés en collaboration avec l'Université de Denver, afin de permettre aux exploitants clés et aider à classer et encourager les dirigeants à régler les problèmes de nutrition au niveau national et mondial. La fiche sera mise à jour annuellement et les pays seront soutenus pour suivre les performances - en utilisant la fiche d'évaluation, comme outil de suivi et d'évaluation.

21. Production d'un documentaire vidéo animé sur la sécurité nutritionnelle-La production du documentaire vidéo sur la sécurité nutritionnelle est en cours. La vidéo reflètera des défis de la faim en Afrique, de la sécurité alimentaire et de la malnutrition tout en présentant des exemples de réussite sur la façon dont certaines communautés, pays /régions ont fait face à cette calamité humaine omniprésente. La vidéo servira également pour sensibiliser l'opinion publique sur cette «urgence silencieuse».

Le programme de distribution de repas dans les écoles locales (HGSF)

22. Le programme de distribution de repas dans les écoles locales (HGSF) en tant que programme majeur de sécurité alimentaire et nutritionnelle du CAADP est soutenu par le Partenariat pour Partnership for Child Development (PCD). Les autres partenaires sont le Programme alimentaire mondial (PAM) et la Banque mondiale. Au cours de la période sous examen, les domaines d'intervention du Programme HGSF comprennent: le travail sur des études de cas menées dans trois pays africains, à savoir: le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud, et le plaidoyer sur les programmes HGSF. Le rapport du programme local de distribution des repas dans les écoles du Botswana (NPSF) a été évalué par les pairs et a soumis au Ministère de l'Administration locale (MLG) (dépositaire du programme de distribution des repas dans les écoles au Botswana) pour approbation. Par ailleurs, un chapitre sur le programme de distribution des repas dans les écoles du Botswana a été compilé pour être publié dans un ouvrage de référence¹² en 2013. La Namibie a demandé au PAM un soutien pour améliorer le programme de distribution des repas dans les écoles.

23. PAM/PCD/NEPAD ont uni leurs forces pour mener une étude de cas du même programme sous la direction du PAM. L'APCN a effectué une validation et un examen par les pairs sur le rapport de l'étude de cas; le chapitre de l'ouvrage de référence a été compilé pour la publication en 2013, et le rapport de l'étude de cas du NPSF et le chapitre de l'ouvrage de référence ont été soumis à l'approbation du Ministère de l'Éducation, et par la suite le rapport a été autorisé pour diffusion et publication. Dès réception de l'approbation du Département national de l'éducation élémentaire (qui abrite le programme de distribution des repas dans les écoles en Afrique du Sud),

¹² L'ouvrage de référence est un recueil d'études de cas sur les programmes d'alimentation scolaire qui seront élaborés pour publication en 2013. Il s'agit d'une publication conjointe entre PCD, le PAM et le NEPAD sur des études de cas qui ont été menées dans diverses parties du monde, notamment en Afrique. L'objectif est de partager les enseignements et les bonnes pratiques avec les pays qui mènent des programmes d'alimentation scolaire. Il vise à aider les gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des programmes nationaux de repas scolaires rentable et durable.

l'Université de Pretoria - l'institution qui a été sélectionnée pour effectuer les études de cas - a organisé des ateliers de lancement et a identifié des domaines d'investigation avec deux provinces du Cap-Oriental et Mpumalanga où les études de cas auront lieu. Avec le soutien étroit de l'Unité Nutrition de l'APCN, les projets de rapports ont été élaborés et validés. Par ailleurs, un chapitre un chapitre de l'ouvrage de référence a été compilé en même temps que le rapport principal d'étude de cas. En outre, une exposition pour le programme HGSP a été organisée lors de la Journée africaine de sécurité alimentaire et nutritionnelle (AFNSD) qui s'est tenue à Addis-Abeba, fin octobre.

24. Une stratégie sur **le lien de la bioénergie à la sécurité alimentaire** est en cours d'élaboration – elle vise à la promotion de la bioénergie durable qui soutien, et est conforme au développement de la sécurité alimentaire. La stratégie, qui sera finalisée au premier trimestre 2013, vise à intégrer les aspects de bioénergie dans le CAADP – plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle soutenus. En outre, des efforts sont déployés pour définir et adopter des critères de durabilité pour les projets et les programmes de bioénergie. Un soutien a également été proposé pour renforcer le réseau de l'Afrique australe sur la bioénergie et la sécurité alimentaire.

25. Suite au travail entrepris par un groupe de travail (dont l'Agence du NEPAD est membre) sur la réserve alimentaire régionale dans la région de la CEDEAO, les Ministères de l'agriculture des Etats membres de la CEDEAO ont adopté le principe **d'une réserve alimentaire régionale**.

Recherche et développement agricoles

26. L'Afrique a besoin d'investissements, et en particulier de technologies nouvelles et appropriées qui aboutissent à une augmentation des rendements à l'hectare et par travailleur. Une combinaison d'investissements accrus dans la recherche et le développement qui mènent à des percées techniques en Afrique et des transferts technologiques effectifs des partenaires au développement du continent doivent être au cœur des initiatives de développement de l'agriculture. Les infrastructures et les capacités de recherche agricole en Afrique se sont affaiblies au fil du temps en raison d'années de négligence, principalement à cause du manque de financement public dans la R & D agricoles¹³. La croissance des dépenses dans la R & D agricoles et le nombre de chercheurs se sont ralentis au fil du temps et ce n'est que récemment qu'ils ont repris, ce qui est reflété dans les tendances récentes en matière de croissance de la productivité agricole. Par conséquent, il y a un besoin urgent de renforcer les systèmes de R & D agricoles en Afrique, en veillant à ce qu'ils deviennent plus rentables. Certaines des interventions que l'Agence du NEPAD a mise en place pour remédier aux insuffisances dans le domaine de R & D agricoles comprennent l'établissement d'un Agenda pour la science pour le CAADP. L'Agenda est en cours d'élaboration en liaison avec les centres de recherche régionaux, continentaux et internationaux – il vise à accroître l'utilisation des connaissances scientifiques dans la productivité agricole. Il visera également à promouvoir des investissements harmonisés dans la production de la technologie sur le continent africain.

27. À ce jour, le Cadre des sciences et des technologies agricoles de l'Afrique a été élaboré, et l'identification des besoins des sciences et technologies dans l'agriculture africaine est en cours. L'identification des facteurs qui freinent l'adoption de technologies améliorées a commencé, et une plate-forme d'innovation technologique dans l'agriculture pour l'évaluation de la disponibilité de technologies améliorées pour les produits alimentaires nécessaires pour atteindre les rendements, la résistance et l'impact nutritionnels est en cours d'élaboration. En outre, un soutien est apporté à

¹³ (Beintema and Stads 2006, 2011)

certaines pays afin d'intégrer les sciences dans les plans nationaux d'investissement dans l'agriculture.

28. L'APCN déploie également des efforts visant à promouvoir une réforme accélérée de l'enseignement agricole technique en Afrique – afin d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement agricole technique aux besoins de productivité de l'Afrique. À cet égard, et avec le soutien financier de la GIZ, Le cadre de l'enseignement et de la formation technique et professionnel dans le domaine de l'Agriculture (ATVET) a été élaboré – afin de contribuer au développement des compétences des agriculteurs et des prestataires de services dans toute la chaîne de valeur. Le cadre va être mis à l'essai au Ghana et au Kenya.

Programme TerrAfrica

29. En réponse à la nécessité pour le progrès technologique, le programme TerrAfrica vise à permettre aux Gouvernements de l'Afrique sub-saharienne (ASS), à la communauté internationale au développement et à d'autres parties prenantes mondiales, régionales et nationales de mieux coordonner les efforts visant à la mise à niveau du financement et de l'intégration de la gestion efficace et efficiente par les pays des terres et de l'eau. Avec le Secrétariat¹⁴ qui est abrité par l'APCN, le Programme a apporté un soutien technique aux pays – y compris le Burkina Faso, le Burundi et le Lesotho pour entreprendre des analyses coûts/bénéfices et de coordonner, par la suite, les efforts dans la formulation et la mise en œuvre du Cadre d'investissement stratégique national relatif à la gestion durable efficace et efficiente par les pays des terres et de l'eau.

30. En collaboration avec l'Institut international de gestion de l'eau (IMWI) et d'autres partenaires, tels que l'ICRAF et la Banque mondiale, l'APCN a facilité les études sur l'évaluation de l'irrigation et l'évaluation de l'eau dans des pays - y compris au Rwanda et au Burkina Faso. Suite à la formulation d'un programme de formation sur la gestion efficace et efficiente par les pays des terres et de l'eau, des OSC francophones de 12 pays ont été formés sur la gestion durable des terres et le changement climatique – sur la base d'une évaluation des besoins. Par la suite, les 12 OSC ont entrepris d'identifier et de documenter les bonnes pratiques dans le domaine de la gestion durable des terres. Dans le même ordre d'idée, en partenariat avec l'Institut de la Banque mondiale, TerrAfrica a organisé une formation sur «la Gestion durable des terres pour le changement climatique» pour le Secrétariat du COMESA et 12 États membres.

31. Dans le cadre de la mise à niveau de la GDT au sein des Communautés économiques régionales, un montant de 226.000 dollars américains a été transféré à la CEEAC et au COMESA pour l'agrégation et **l'harmonisation des indicateurs clés de M & E SLWM** au niveau régional dans le cadre du projet PNUE-SIP. Par la suite, le COMESA a lancé le projet PNUE SIP en octobre 2012. Dans le même ordre d'idée, le Niger a reçu un soutien financier de 17.902 dollars américains pour la préparation d'une table ronde de la Stratégie 3N afin de mobiliser des ressources en faveur de la sécurité alimentaire dans le pays.

Un objectif national d'investissement dans la R & D d'au moins 1% du PIB agricole a été défini. La plupart des pays ont dépensé beaucoup moins que cet objectif. En 2008 par exemple, la plupart des pays africains a investi 0,61 dollars pour chaque 100 dollars de la production agricole en moyenne (soit 0,6% du PIB agricole), avec seulement 8 pays sur les 31 pays qui remplissent l'objectif de 1%.

¹⁴ Lors du 10^{ème} Comité exécutif de TerrAfrica à Addis Abéba (tenu en novembre 2012), le Comité exécutif de TerrAfrica a entériné un financement supplémentaire d'1 million de dollars en appui au Secrétariat de TerrAfrica

Programme de Partenariat pour la pêche africaine (PAF)

32. Le **sous-secteur de la pêche en Afrique** a un grand potentiel pour contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, voire même accroître les revenus grâce au commerce. Cependant, ce potentiel, n'a pas été réalisé en raison, notamment, de politiques inappropriées et de l'attention insuffisante accordée au sous-secteur. Le Partenariat de l'Agence du NEPAD pour le Programme de la pêche africaine (PAF)- en reconnaissant le sous-secteur de la pêche comme un vecteur clé de l'objectif de croissance de 6% du CAADP, vise à promouvoir les investissements à long terme dans les politiques et les réformes institutionnelles dans le sous-secteur; à promouvoir la cohérence des politiques, la gestion et la surveillance de la pêche coopérative, le commerce régional et l'intégration économique, et à améliorer la reconnaissance du sous-secteur de la pêche dans les politiques d'intégration économique régionale.

33. En réponse aux demandes des États membres de l'UA pour le soutien technique dans le traitement des insuffisances des politiques dans le sous-secteur de la pêche, un groupe conjoint de réflexion Commission de l'UA-APCN a été créé pour élaborer la stratégie¹⁵ globale de la politique et de la réforme de la pêche panafricaine, un cadre qui orientera les réformes du secteur aux niveaux national et régional. D'autres groupes de réflexion ont été créés dans des domaines tels que "le potentiel de production des richesses de la pêche africaine". Par ailleurs, en étroite collaboration avec les CER, un soutien a été apporté à des pays dans la formulation de plans nationaux d'investissement dans le secteur de la pêche post-pacte CAADP, à travers le renforcement des capacités des points focaux nationaux dans le secteur de la pêche du CAADP dans la région du COMESA. Dans le même ordre d'idée, les experts ont été déployés dans 5 pays pour faciliter l'intégration des aspects de la pisciculture et de l'aquaculture dans les plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle soutenus par le CAADP. Des groupes de travail régionaux sur la pêche, par exemple sur la gouvernance, le commerce de la pêche et l'aquaculture, ont été mis créés à la CEDEAO, et par la suite des formations ont été organisées, par exemple au Sierra Leone sur l'évaluation économique de la pêche et l'élaboration de stratégies de réforme pour améliorer le potentiel des richesses de la pêche. PAF a également facilité les études qui ont déterminé les valeurs économiques de des ressources nationales halieutiques pour sept pays côtiers (Cameroun, Gabon, Sao Tomé-et-Principe, Guinée équatoriale, Angola, République du Congo et République démocratique du Congo).

34. Dans le cadre de l'amélioration de la gestion collaborative régionale entre les pays côtiers, le PAF a aidé la COREP (la Commission des pêches pour le Golfe de Guinée), à élaborer une convention pour

Le Partenariat international pour les pêches africaines et le commerce (PAF) vise à soutenir un cadre politique émergent dans la définition des processus qui renforceront la capacité de l'Afrique à examiner, déterminer et mettre en œuvre des réformes sensibles dans la gouvernance et le commerce des pêches et à s'assurer que les ressources halieutiques africaines contribuent durablement à une croissance inclusive.

¹⁵ Le Programme Pêche NEPAD-FAO appuie la formulation de la stratégie.

l'Accord sur l'accès minimum qui permettra aux pays de contrôler l'effort de pêche, ainsi que de définir les conditions dans lesquelles les flottes de pêche étrangères seront autorisées à pénétrer dans la sous-région. En outre, et aux fins de l'intégration régionale, les CER ont été appuyées dans l'identification des options pour la coopération régionale dans la gestion du secteur de la pêche. Un soutien spécifique a également été apporté dans des domaines, telle que l'élaboration d'un cadre pour le renforcement des capacités et l'autonomisation économique des femmes dans le secteur de la pêche, en utilisant Sao Tomé-et-Principe et le Gabon en tant que pays pilotes. Dans le cadre du projet pilote de l'Afrique de l'Ouest (WAPP), l'Agence du NEPAD a fourni une Facilité de préparation des projets (PPF) de 300.000 dollars à laquelle la Banque mondiale a rajouté 572.000 dollars afin d'entreprendre des études de faisabilité pour l'aquaculture, la modélisation des infrastructures et de la pêche. Des groupes de travail ¹⁶ du PAF ont été créés et un soutien a été apporté aux interventions au niveau régional.

35. En outre, les groupes de travail opérant dans le cadre général du CAADP apportent un soutien technique aux CER dans la promotion des réformes des politiques d'intégration économiques régionales qui intègrent le sous-secteur de la pêche. Par exemple, le Groupe de travail sur l'aquaculture a entrepris l'évaluation de la Stratégie d'investissement dans l'aquaculture pour la Sierra Leone, tandis que le Groupe de travail de lutte contre la pêche a élaboré des notes d'information pour les délégués africains qui ont ainsi permis de convenir d'une position commune et d'une "Voix d'Afrique" forte lors des négociations à la 30^{ème} session du Comité de la FAO sur les pêches en juillet 2012.

Agro-industrie et le Programme de l'accès aux marchés

36. Le développement de l'agro-industrie peut jouer un rôle central dans la réalisation des objectifs d'élimination de la faim et de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en Afrique. La stratégie de l'agro-industrie du NEPAD a été développée et offre de grandes possibilités pour le renforcement des engagements de l'APCN avec le secteur privé et la coordination des différentes initiatives et programmes régionaux et continentaux post-récolte et agro-industriels. La stratégie de l'agro-industrie vise à soutenir les efforts de renforcement des investissements, y compris l'élargissement des dépenses publiques et l'établissement de partenariats avec le secteur privé.

Programme du NEPAD d'appui aux engrais

37. La **Déclaration d'Abuja sur les engrais pour une Révolution verte africaine** définit les mesures et les actions concrètes, afin d'accélérer l'utilisation des engrais en Afrique. L'Agence du NEPAD, en partenariat avec l'IFDC et d'autres assure la promotion de l'utilisation des engrais et l'adoption de méthodes de fertilisation appropriées. En collaboration avec l'IFDC et l'AGRA, l'Agence du NEPAD a fourni des ressources techniques et financières pour renforcer les capacités des pays dans le domaine de la collecte de données et de la diffusion des bonnes pratiques. Des informations nationales

¹⁶ Les groupes de travail sont: le Groupe de travail sur l'investissement dans la pêche & l'aquaculture; le Groupe de travail sur l'arrêt de la pêche illégale; le Groupe de travail sur l'aquaculture et le Groupe de travail sur la gouvernance

sont disponibles sur le site Internet (Africafertilizer.org) et sont mises à jour régulièrement, afin de permettre aux parties prenantes d'accéder aux informations les plus récentes (en temps réel) au lieu d'attendre les prochains rapports intérimaires annuels.

38. Afin d'améliorer la conception, la gestion et la mise en œuvre des programmes de subvention des engrais, l'Agence du NEPAD, en collaboration avec la FAO et IDFC, ont entrepris une étude des programmes de subvention des engrais dans 8 pays africains. Les résultats de l'étude, qui a été finalisée, seront utilisés à des fins de plaidoyer et informeront les processus de prise de décision de politique agricole. Dans le même ordre d'idée, afin de s'assurer que les initiatives et les investissements dans le domaine des engrais sont intégrés dans les processus de mise en œuvre du CAADP, une stratégie a été élaborée par l'Agence du NEPAD pour orienter les équipes et les institutions nationales à intégrer les questions relatives aux engrais dans la conception et la mise en œuvre des plans d'investissement du CAADP.

39. L'APCN a signé un protocole d'accord avec AFAP dans le cadre de la politique de promotion d'un environnement plus propice à l'engagement et de l'investissement accru du secteur privé dans le sous-secteur des engrais. Plus précisément, le protocole d'accord visera à apporter un soutien dans l'élaboration des politiques et les interventions liées au renforcement des capacités et à promouvoir les initiatives de partenariat secteur privé et public-privé- qui visent tous à améliorer l'accès à et l'utilisation des engrais en Afrique. Sous les auspices du protocole d'accord, une enquête initiale a été menée dans trois pays (Ghana, Mozambique, Tanzanie), visant à recueillir des données et des informations sur les indicateurs clés de performance dans la chaîne de valeur des engrais.

Les niveaux actuels d'utilisation moyenne d'engrais sont 10kg/ha, environ 10% de la moyenne mondiale. Ces niveaux d'utilisation faibles et le temps long nécessaire pour la mise en œuvre de source alternative de transferts de fertilité ne sont pas de bon augure pour la réalisation de l'objectif du CAADP, car aucun pays n'a été en mesure de transformer son secteur agricole sans accroissement substantiel de l'utilisation des engrais.

II. **Changement climatique, Environnement et Gestion des ressources naturelles**

40. **Changement climatique et la gestion des ressources naturelles**, avec un accent particulier sur l'environnement, est l'un des cinq domaines thématiques focaux du NEPAD. Le Plan d'action du NEPAD pour l'environnement (PAE) vise à relever les défis environnementaux du continent, et en même temps à accroître la valeur des actifs environnementaux en tant que moyen de parvenir à la réduction de la pauvreté, à la création de richesses et à la promotion du développement socio-économique. Neuf ans après son adoption, une revue du PAE a été entreprise, afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan pour régler les problèmes environnementaux en Afrique.

41. Le **Genre et le Programme sur le changement climatique** - Les résultats des études de cas réalisées par ReSAKSS dans 8 pays africains révèlent que la plupart des initiatives agricoles n'ont pas des conditions adéquates de genre et de pérennité. Ceci, associé aux menaces que fait peser le changement et la variabilité climatiques sur la productivité agricole et la sécurité alimentaire informent l'élaboration d'un programme de soutien à l'agriculture dans les domaines du genre et du changement climatique au sein de l'APCN. Le programme vise à promouvoir une participation plus équitable des petits exploitants agricoles africains femmes, les jeunes et autres groupes vulnérables aux

pratiques agricoles soucieuses de l'environnement comme voie pour assurer une sécurité alimentaire durable sur le continent. L'APCN a entrepris des études de cas et a tenu des consultations nationales au Niger, au Malawi, en Éthiopie, au Cameroun et au Rwanda afin de mettre en œuvre le programme.

42. **Charte sur les ressources naturelles**- Dans le but d'assurer une distribution améliorée et équitable des ressources naturelles et des richesses, des efforts ont été déployés pour améliorer la gouvernance des ressources naturelles. Des campagnes de sensibilisation ont été lancées en Ouganda et en Tanzanie préconisant l'adoption de la Charte sur les ressources naturelles.

43. **Initiative de la Grande Muraille Verte** - La sécheresse qui menace la région du Sahel exige que des mesures novatrices soient prises pour assurer une utilisation durable de l'environnement pour améliorer les moyens de subsistance des communautés de la région. Le projet de la Grande muraille verte est l'une des initiatives qui ont été mises en œuvre, afin de faire face aux effets de la sécheresse et de les atténuer. À travers la participation à l'Initiative de la Grande Muraille Verte, l'Agence du NEPAD a élaboré une stratégie d'intervention qui vise à promouvoir la mise en œuvre harmonisée entre les différents acteurs intervenants dans l'Initiative de la Grande Muraille Verte.

44. **Commerce et intégration régionale - le destin de développement de l'Afrique sera déterminé au sein de l'Afrique.** Les interventions et le soutien extérieurs ne peuvent que soutenir l'Agenda de développement défini par l'Afrique. Avec une population d'un milliard de personnes, l'Afrique est en train de devenir un marché important pour ses propres produits en particulier les biens de consommation. Par conséquent, Il est évident que l'intégration régionale restera essentielle à la croissance future du secteur agricole en Afrique. C'est un domaine où les réformes politiques aux fins d'approfondir l'intégration régionale seront nécessaires.

III. Intégration régionale et Infrastructures

Programme e-Africa du NEPAD (Technologies de l'Information et de la Communication– TIC)

45. Le Programme e-Afrique du NEPAD est l'équipe de travail sur les TIC de l'APCN et s'articule autour de 4 piliers à savoir: les infrastructures des TIC, le développement des capacités; les e-applications et services, ainsi que l'environnement et la gouvernance **propices**.

46. **Les infrastructures TIC:** Le programme des infrastructures à large bande des TIC du NEPAD fait partie du plus vaste programme de développement des Infrastructures en Afrique (PIDA). Au cours de la seconde moitié de 2012, les principales activités menées par l'équipe du PIDA de l'APCN étaient l'interaction avec les parties prenantes clés, y compris les CER, la BAD et du Forum économique mondial (WEF) afin de:

- a) déterminer les besoins en capacité des CER et des institutions continentales nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des programmes d'action prioritaires(PAP) du PIDA ;
- b) convenir des modalités de mise en œuvre opérationnelle de l'architecture institutionnelle de développement des Infrastructures en Afrique (IAIDA), et ;
- c) préciser les rôles et les responsabilités de la Commission de l'UA, de l'APCN, des CER et des États membres.

47. Grâce au soutien financier de la GIZ et de la CEA, un conseiller technique du PIDA a été recruté pour chacune des 8 CER. L'équipe PIDA de l'APCN a élaboré les Termes de référence génériques pour les conseillers techniques, tandis que les CER ont adapté les

Termes de référence à leurs besoins spécifiques. En outre, l'équipe des infrastructures de l'APCN a élaboré la Feuille de route de mise en œuvre du PIDA pour 2012-13 qui comprend un "Road-Show" autour de toutes les 8 CER, afin d'expliquer à toutes les parties prenantes du PIDA le mandat de l'APCN, et le rôle des différentes institutions dans IAIDA.

48. L'APCN à travers le Programme e-Afrique en collaboration avec le Bureau de Johannesburg de l'Agence Française de de développement (AFD) a engagé une firme de consultants pour mener deux études UE-ITF de haut débit financées en Afrique de l'Ouest et centrale, couvrant

- a) l'Afrique centrale - 11 pays - Tchad, Cameroun, République Centrafricaine, Gabon, Guinée équatoriale, Congo, République démocratique du Congo, Burundi, Angola, République du Soudan du Sud, et Sao Tomé-et-Principe ;
- b) Afrique de l'Ouest - 14 pays - Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Gambie et Togo.

49. Les deux études devraient être menées dans la première moitié de 2013 et produire des projets bancables en complément à la conception des réseaux et aux plans d'affaires pour la mise en œuvre des réseaux transfrontaliers régionaux. La disponibilité de plans d'affaires permettra d'accélérer l'attraction de fonds d'investissement dans ces projets des programmes d'action prioritaires (PAP) du PIDA, soutenir le développement de bases de données des systèmes d'Information géographique (SIG) et d'une carte interactive de la scène de connectivité à haut débit régionale et l'identification des lacunes et des goulets d'étranglement dans les cadres politiques et réglementaires nécessaires pour faciliter la mise en œuvre de réseaux terrestres transfrontaliers.

50. **Le câble sous-marin de communication Côte de l'Afrique à l'Europe (ACE) d'une capacité de 6,12 PAD a été lancé à Banjul, Gambie, le 19 décembre 2012**, offrant à plusieurs pays sur la côte ouest une connectivité Internet à haut débit qui devrait contribuer à réduire la fracture numérique, réduire le coût des communications, et déclencher le développement socio-économique. Parmi les pays connectés au câble sous-marin ACE sept pays qui n'ont pas été connectés auparavant aux câbles sous-marins: Guinée équatoriale, Gambie, Guinée, Libéria, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe et Sierra Leone.

51. En 2012, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a énuméré un certain nombre de pays africains parmi les pays qui ont réalisé les avancées les plus importants dans l'index de développement des TIC (IDI) en 2011-12. Il s'agit de : Rwanda, Ghana, Zimbabwe et Kenya. Le mobile à haut débit a décollé au Ghana, avec un bond remarquable de la pénétration de 7% en 2010 à 23% en 2011 par rapport à la moyenne africaine de 3%. Ce fait du Ghana le pays avec le plus haut taux de pénétration à haut débit mobile en Afrique. Le Kenya a enregistré un doublement du pourcentage des utilisateurs d'Internet, entre 2010 et 2011, à 28 pour cent de la population. Selon la Commission des communications du Kenya (CCK), la majorité des utilisateurs d'Internet mobile accèdent à l'Internet grâce aux technologies de 2/2.5G.

52. Le projet PICI sponsorisé par S.E. Le Président Paul Kagame du Rwanda a enregistré des succès substantiels par l'achèvement d'une ossature nationale de fibre optique de 2500 km et la liaison a désenclavé le Rwanda des pays voisins Tanzanie et Ouganda. L'UIT a classé le Rwanda à la 3^{ème} place et le seul des pays les moins avancés (PMA) parmi les 10 premiers pays les plus dynamiques de l'IDI. La bande passante Internet internationale par internaute a plus que doublé, passant d'environ 2000 bit/s en 2010 à plus de 4000 bit/s en 2011. Les autres IDIs intéressant l'Afrique dans les rapports de l'UIT comprennent:

- Les 10 pays africains ayant l'IDI le plus élevé en 2011 étaient les suivants: Seychelles, Maurice, Egypte, Tunisie, Maroc, Afrique du Sud, Cap-Vert, Algérie, Botswana et Namibie;
- En 2010, quatre pays africains figurent parmi les 10 premiers pays ayant la plus forte proportion de recettes de télécommunications par rapport au PIB, à savoir: Sénégal, Kenya, Maroc, Afrique du Sud et Ouganda;
- Le Kenya est un pays pionnier en matière d'applications mobiles novatrices, comme les services bancaires par téléphonie, qui sont maintenant utilisés par 68 pour cent des adultes dans le pays, la plus forte proportion d'utilisateurs d'argent par téléphonie mobile dans le monde.

53. **Développement des capacités dans le domaine des TIC:** Dans le cadre du pilier de renforcement des capacités, l'APCN à travers le Programme e-Afrique est en train de préparer la deuxième phase de l'Initiative **e-Schools** du NEPAD. L'APCN a négocié un protocole d'accord général¹⁷ avec l'Initiative internationale pour l'évaluation d'impact (3ie). À la suite de ce protocole d'accord, le Programme e-Afrique et **3ie** ont publié une Demande de qualification (DDQ) pour une entreprise pour effectuer une étude qui permettra d'évaluer l'impact de la phase de démonstration de l'Initiative e-Schools du NEPAD. L'étude sera effectuée en 2013 et en informera la planification de la prochaine phase de l'Initiative. En outre, le Programme e-Afrique s'est engagé **dans «le modelage international de l'avenir»** comme un outil de planification puissant pour accroître le travail **e-disponibilité** avec la proposition de collaborer avec le Centre brésilien des TIC.

54. **Environnement propice:** l'APCN a coordonné l'étude exploratoire de l'informatique communautaire financée par la CTA qui est menée par un consultant principal et quatre conseillers régionaux. Le rapport d'étude a été validé par des experts provenant de tout le continent. L'étude recommande des projets de suivi en informatique communautaire dans le développement agricole et rural (ARD). Deuxièmement, le programme TIC du NEPAD est un membre de l'équipe technique conjointe (JTT) qui supervise l'Initiative de Développement au Soudan du Sud¹⁸ (SSDI) et son plan d'action. Le programme e-Afrique a développé la composante TIC du SSDI. Pour sécuriser DotAfrica comme un domaine de haut niveau géographique au service du bien public des populations africaines, l'Agence du NEPAD a travaillé avec la Division de la société de l'information de la Commission de l'UA, afin de permettre à 14 pays africains de s'opposer à une application rival à DotAfrica, à travers le Comité consultatif gouvernemental (GAC) de l'ICANN.

¹⁷ Le protocole d'accord signé entre l'APCN et 3ie n'est pas ne se limite pas à l'évaluation de l'impact immédiat de la phase de démonstration du e-Schools du NEPAD, mais peut être utilisé pour couvrir les évaluations d'impact dans tous les domaines de travail de l'APCN.

¹⁸ La République du Soudan du Sud n'est pas encore membre de toute Communauté économique régionale.

55. En tant qu'organe technique de l'UA, il a été demandé à l'APCN par la 4^{ème} Conférence ministérielle de l'UA sur les technologies de l'information et de la communication (CITMC-4) qui s'est tenue à Khartoum, au Soudan, de renforcer la collaboration avec les CER et mettre en place un mécanisme de coordination des programmes et des projets régionaux et continentaux dans le domaine des TIC, en tenant compte de l'architecture institutionnelle existante, et de se réunir annuellement à tour de rôle dans les différentes régions du continent pour harmoniser les programmes dans le domaine des TIC. En outre, la CITMC-4 a déclaré que l'APCN devrait coordonner la position de l'Afrique dans les instances TIC aux niveaux régional, continental et mondial en étroite collaboration avec d'autres institutions de l'UA et des représentants africains élus dans ces forums. La CITMC-4 en outre exhorté l'Agence à élaborer un cadre stratégique des TIC de l'UA mis à jour, intégré et cohérent pour l'Afrique et à coordonner l'organisation d'un forum continental sur l'investissement dans les TIC, ainsi qu'un plan d'action global pour la migration d'IPv4 vers IPv6 sur une période de 3 ans.

56. En marge de la CITMC-4, l'Organisation régionale africaine des satellites (RASCOS) et l'Organisation internationale des télécommunications par satellites (ITSO) ont expliqué les mesures que les pays africains doivent prendre, afin d'appliquer les ressources orbitales et de la fréquence dont RASCOS aura besoin afin de lancer plus de satellites à l'avenir. Une mesure clé consiste à s'assurer que davantage de pays africains ratifient l'Amendement à l'Accord ITSO qui traite des emplacements orbitales du patrimoine commun des parties. À cet égard, l'APCN travaillera avec la Commission de l'UA et RASCOS afin de ratifier l'amendement.

Programme du NEPAD dans le domaine de l'énergie

57. L'APCN en collaboration avec le PNUD a élaboré la réponse de l'Afrique à l'initiative du Secrétaire général des Nations unies pour une Énergie durable pour tous (SE4ALL) d'ici 2030. Cela a abouti à une résolution adoptée par la Conférence des ministres de l'Énergie de l'Afrique (CEMA), tenue en novembre 2012, demandant à la Commission de l'UA, l'APCN et la BAD de coordonner et de faciliter la mise en œuvre de SE4ALL en Afrique.

58. L'APCN a réussi à intégrer les projets les projets PIDA PAP dans le domaine de l'énergie comme des projets continentaux prioritaires pour l'Afrique dans l'Agenda de mise en œuvre de SE4ALL. En ce qui concerne l'énergie renouvelable, l'APCN a fourni des plates-formes commerciales pour la SADC et la CEDEAO où cinq projets pour la SADC et 15 projets pour la CEDEAO ont été identifiés pour être mise en œuvre dans le domaine de la bioénergie.

59. En outre, l'APCN et le PNUD sont en train d'élaborer stratégie pour doubler l'utilisation de sources d'énergie renouvelables décentralisées en Afrique en 2030, tel que demandé par SE4ALL Pour assurer la pérennité du bois et du charbon de bois comme source d'énergie pour la majorité des populations africaines. L'APCN en collaboration avec la Commission de l'UA et le PNUD élaborent un cadre pour l'utilisation durable du bois et du charbon de bois.

IV. Développement humain

Sciences et Technologies

Stratégie de l'Union africaine des Sciences, des technologies et de l'innovation pour l'Afrique de 2023

60. En 2005, le Plan d'action de l'Afrique dans le domaine des sciences et des technologies (CPA) a été adopté en tant que plate-forme et instrument communs pour la mise en œuvre des décisions de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur les sciences, les technologies et l'innovation (STI) depuis le premier sommet. Il était prévu que le CPA, après cinq années de mise en œuvre, soit réexaminé, afin de mettre l'accent sur les sources à long terme de la croissance économique, afin de permettre à l'Afrique de relever les défis du 21^{ème} siècle. La vision pour la stratégie des STI de 10 ans (2013-2023) doit mettre en place une base solide des STI pour la compétitivité et le développement socio-économique de l'Afrique. La vision sera réalisée à travers trois orientations stratégiques, à savoir: (i) construire de meilleures infrastructures, (ii) améliorer les compétences techniques, et (iii) renforcer l'esprit d'entreprise.

61. La première orientation, construire de meilleures infrastructures, vise à renforcer les capacités d'ingénierie, améliorer les matériaux locaux et fournir des possibilités d'apprentissage. Cela permettra d'assurer que l'Afrique développe les compétences nécessaires pour concevoir, exécuter et maintenir des projets, ainsi que pour stimuler la production de matériaux de construction et des services. Cela permettra au continent de réaliser la pleine valeur de ces investissements pour créer des emplois et stimuler l'esprit d'entreprise et la croissance industrielle. La seconde orientation, améliorer les compétences techniques, soutient la croissance des compétences techniques nécessaires pour atteindre et maintenir une stratégie de développement économique. Cette orientation met l'accent sur le développement des ressources humaines (à travers l'éducation de pointe et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie), ainsi que les ressources matérielles (par la création de davantage de plateformes d'éducation tertiaire intensives de recherche, ainsi que l'augmentation du capital des installations de R & D africaines). La troisième orientation, renforcer l'esprit d'entreprise, est la clé du succès de l'innovation. Efforts de transfert et de commercialisation des technologies ciblera le développement de ces systèmes d'innovation critiques nécessaires pour stimuler le développement et la commercialisation de nouveaux produits, la création de nouveaux secteurs et la commercialisation de technologies ayant un potentiel régional et mondial. Un processus d'innovation implique la transformation des idées en valeur commerciale et la fourniture de et des services nouveaux ou améliorés sur le marché.

62. Afin de réaliser la vision, **un environnement propice aux STI** doit être créé. La création d'un tel environnement implique l'adoption par les États membres, les CER et l'UA de politiques qui encouragent le développement des STI et de politiques et programmes informés par l'évidence générée par les STI. Deux éléments essentiels dans la création de l'environnement favorable intègrent les STI dans tous les cadres sectoriels de l'UA et aident à mobiliser des ressources pour les le développement conduit par les STI. L'élaboration de la stratégie de 10 ans est supervisée par le Groupe de haut niveau de l'UA sur les sciences, les technologies et de l'innovation qui a été désigné par le Président de la Commission de l'UA, le 23 juillet 2012. Le premier projet de stratégie a été distribué aux États membres pour commentaires, puis présenté à la cinquième Conférence des Ministres des sciences et de la technologie (AMCOST) à Brazzaville en novembre 2012. AMCOST a sollicité d'autres commentaires des États membres et autres parties prenantes afin de finaliser la stratégie en 2013 et la présente au Sommet de l'UA pour adoption.

Le Réseau Africain d'Expertise en Biosécurité (ABNE)

63. ABNE est un réseau de services créé en 2009 dans le cadre de l'Initiative Africaine des Biosciences, afin de renforcer les capacités des États membres de l'UA dans les domaines de la réglementation de la biotechnologie agricole. ABNE est en train de construire des systèmes fonctionnels de biosécurité, afin d'assurer le développement, le déploiement et l'utilisation sûrs et responsables des produits issus des biotechnologies agricoles pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement socio-économique du continent. Les services d'ABNE sont axés sur la demande et mettent actuellement l'accent sur 10 États membres avec une sélection basée sur un ensemble de critères. Il s'agit du : Burkina Faso, Ghana, Kenya, Mali, Malawi, Mozambique, Nigeria, Tanzanie, Togo et Ouganda. En mars 2012, la Zambie a demandé les services d'ABNE.

64. L'APCN en outre a finalisé un accord de subvention de 240570 dollars avec la Fondation John Templeton à la suite d'une proposition présentée à la Fondation intitulée: "Analyse des systèmes de réglementation de la biotechnologie en Afrique et les implications pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural». Une occasion a été offerte à cinq Ministres de la Tanzanie pour visiter le Burkina Faso, afin d'échanger leurs expériences sur les modalités de fonctionnement des systèmes de régulation de la biosécurité au Burkina Faso où le coton génétiquement modifié est cultivé et commercialisé.

Réseau d'Afrique australe des biosciences (SANBio)

65. Le réseau SANBio a été largement soutenu par le Programme de partenariat finno-Sud africain (BioFISA) qui a commencé de 2009 à Septembre 2012. Les activités du réseau consistaient à organiser un atelier de diffusion du programme, ainsi que l'élaboration de rapports financier et technique de clôture du programme. Outre ces activités, il y a eu un processus parallèle d'élaboration d'un document de programme pour un soutien de suivi qui a été approuvé pour financement par le gouvernement de la Finlande.

66. Les principales réalisations importantes de SANBio comprennent des publications phares, à savoir: (i) Lignes directrices pour le développement et la mise en œuvre du Cadre de politique des droits de la propriété intellectuelle (DPI), des savoirs traditionnels (ST) et l'accès et le partage des avantages (ABS) sur l'utilisation des ressources phylogénétiques en Afrique australe, (ii) les lignes directrices de la politique des ressources phylogénétiques pour la région de la SADC, et (iii) Plan stratégique de l'Initiative Africaine des biosciences. Les trois publications ont été lancées au cours de la période sous examen. Grâce à SANBio, 30 scientifiques de niveau doctorat et maîtrise de la sous-région ont été formés avec une croissance sensible de chercheurs femmes, 13 cours formations spéciales ont été dispensées dans les domaines de la pisciculture, la production de champignons, du transfert de la technologie et de la commercialisation, de la gestion de la propriété intellectuelle, de la gestion des projets, de la gestion des bases de données et les TIC, la science de communication. Plus de 300 participants de 19 pays africains ont bénéficié de ces formations courtes et plus de 500 formateurs sur la culture des champignons ont été formés en Angola, Namibie, Mozambique et Swaziland. En créant une plate-forme de collaboration entre les scientifiques ayant des besoins similaires et en fournissant les équipements essentiels, un laboratoire bio-informatique a été créé à l'Université de Maurice. Cette installation est utilisée à des fins de formations à court et à long terme.

Santé

Initiative africaine d'Harmonisation de homologation des médicaments en Afrique (HHMA)

67. L'Agence du NEPAD a été le fer de lance de l'Initiative africaine d'harmonisation de l'homologation des médicaments en Afrique (HHMA) depuis 2008. Cela a été réalisé par le biais de vastes consultations avec les principales parties prenantes, des études d'analyse de situation sur les systèmes de réglementation et d'harmonisation des médicaments dans les pays africains et à travers des institutions régionales. Ces activités ont informé l'élaboration des projets d'harmonisation de l'enregistrement des médicaments pour les Communautés économiques régionales (CER), le plan stratégique quinquennal d'harmonisation des médicaments de l'Agence du NEPAD (2011-2015) et la création ultérieure d'un organisme régisseur continental, le Comité consultatif sur l'HHMA.

68. La mise en œuvre de l'Initiative HHMA tient compte de la diversité des pays et des régions de l'Afrique qui sont largement influencés par la situation géographique des pays, la culture, le patrimoine politique, l'économie, la langue, l'histoire et la religion. Les conflits passés et en cours dans les pays et les régions sont également considérés comme essentiels pour la mise en œuvre réussie de l'Initiative HHMA. Cette réalité a donné forme à l'initiative HHMA dans les pays de l'Afrique de l'Est et dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Durant la période sous examen, l'Agence du NEPAD a travaillé en étroite collaboration avec l'Organisation de la Santé de l'Afrique de l'Ouest (OOAS) et l'UEMOA pour élaborer un programme d'harmonisation de l'homologation des médicaments pour la région de la CEDEAO. Les leçons tirées du projet MRH CAE, lancé le 30 mars 2012, et l'expérience ouest-africaine constituent des mesures importantes pour accélérer l'Initiative HHMA dans les régions de l'Afrique australe, centrale et du Nord/Nord-Est.

L'éducation et la jeunesse

Programme de formation des infirmières et des sages-femmes

69. Le programme de formation des infirmières et des sages-femmes est actuellement mis en œuvre au Gabon, au Tchad et en République du Congo, afin de mettre les qualifications des infirmières et des sages-femmes aux niveaux du premier cycle et de la maîtrise. Une subvention de 1,5 million de dollars a été reçue du Gouvernement de la République populaire de Chine pour soutenir la mise en œuvre de ce programme de l'APCN. En outre, des accords ont été conclus avec d'autres universités pour encadrer les universités hôtes du Programme dans la région de la CEEAC dans le domaine de la formation des infirmières et infirmiers en sages-femmes. Au cours de la période sous examen, l'accent a été mis sur la finalisation des protocoles d'accord avec la République du Congo et la République du Gabon, afin de lancer la mise en œuvre du programme en 2013.

70. Des protocoles d'accord ont été signés entre les Gouvernements de la République du Congo, le Gabon et le Cameroun pour lancer un projet pour les infirmières et les sages-femmes en 2013. Un journal pour le développement des infirmières et des sages-femmes en Afrique (JODENMA) sera lancé en 2013 pour soutenir la production et la diffusion de

connaissances pour les soins infirmiers et obstétricaux. Afin de mettre en œuvre cela, une équipe de rédaction a été constituée et chargée de préparer une proposition globale de financement.

V. Questions transversales

Programme de développement des capacités – Cadre stratégique de développement des capacités (CSDF)

71. Renforcement de la mise en œuvre du CSDF - Le Cadre stratégique de développement des capacités (CSDF) fournit une approche commune dans toute l'Afrique pour orienter l'intégration du renforcement des capacités comme une contribution requise dans les efforts de transformation nationaux et régionaux. La vision du NEPAD pour le renouveau africain est essentiellement axée sur le développement et la fourniture d'ensembles de compétences humaines capables avec des valeurs, des attitudes et des compétences; des établissements liés et d'enseignement dans un environnement favorable. En mettant l'accent sur la nécessité d'une transformation fondamentale, la réorientation et l'adaptation des larges capacités de la société, comme base pour le développement durable, inclusif et axé sur les résultats, dans sa deuxième année de mise en œuvre du CSDF, le NEPAD a axé sur un ensemble restreint de domaines prioritaires d'intervention. Une attention particulière a été accordée à deux domaines stratégiques à savoir: Plaidoyer en faveur du CD et la diffusion du CSDF dans le cadre (a) des capacités pour l'efficacité du développement; (b) les connaissances en tant que capacité de développement efficace grâce à la production du premier Rapport de l'UA sur le développement des capacités de l'Afrique (Afrique-CDO) et un support CD pour les CER en mettant l'accent sur les institutions efficaces et (c) l'amélioration des fonctions opérationnelles de la plate-forme pour l'efficacité du développement en Afrique (Apdev) comme mécanisme de mobilisation de DC.

Plaidoyer régional en faveur de l'Apdev dans l'élaboration du Cadre de l'Afrique pour la mise en œuvre du Partenariat mondial post-Busan, Indicateurs de DE et liens aux Post-OMD/2015 dans les régions de l'UA:

72. Le NEPAD à travers l'Apdev a continué de poursuivre le développement de capacités nationales et régionales pour l'efficacité du développement et les liens connexes avec les agendas mondiaux d'actualité, tels que formulés par le Partenariat de Busan pour une coopération efficace et l'établissement des priorités post-OMD. Résultant des engagements régionaux, les États membres de l'UA des régions d'Afrique centrale et de l'Ouest ont déployés des efforts supplémentaires pour s'auto-organiser pour la cohérence et l'impact à travers les pôles régionaux de l'Apdev dans les deux régions avec des liens clairs avec les équipes nationales de référence DE avec la coordination par les Ministères africains de la Planification, de l'Economie et des Finances.

73. Le plaidoyer de l'Apdev dans les deux régions de l'UA ont reçu un très large leadership du gouvernement national favorisant ainsi l'appropriation dans l'élaboration d'un mécanisme national et régional de mise en œuvre des engagements du Partenariat mondial Post-Busan. Ceci s'est fait parallèlement à la mise au point d'indicateurs d'efficacité de DE et reliant les priorités de l'Afrique basées sur le DE du NEPAD à l'exercice d'établissement des priorités post-OMD. Le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a organisé et assuré le leadership national pour le chapitre de l'Afrique Centrale et a travaillé en étroite collaboration avec la CEEAC et la CEMAC. De même, la consultation régionale de l'Afrique de l'Ouest a été accueillie par le Gouvernement du Sénégal avec la CEDEAO. Le résultat a renforcé l'appropriation nationale et régionale du

mécanisme de l'Apdev de l'UA/NEPAD et un engagement solide sur les priorités DE de développement inclusif partagé en mettant l'accent sur les facteurs de croissance.

74. Soutenu par la GIZ, la Coopération Technique Belge et le PNUD, cet engagement vise à contribuer à parvenir à un consensus national, régional et continental sur l'Agenda post-2015 de l'Afrique en présentant une position commune de l'UA. Cet engagement aidera également la RDC et les autres conflits post/en cours conflits en Afrique centrale à évaluer les implications du «New Deal» adopté à Busan 2011 dans le cadre de «Au-delà de l'aide» afin d'harmoniser les interventions des partenaires au développement avec les priorités nationales de reconstruction et de développement. En outre, un autre objectif clé est l'intégration des priorités CSDF, en particulier celles qui ont trait à la construction des institutions et de l'État en utilisant une lentille CD exhaustive. Dans le cadre de cet Agenda, le NEPAD est également en train de mobiliser les capacités de la jeunesse pour l'Agenda de transformation. Afin de promouvoir ce domaine stratégique, le Gouvernement de la République démocratique du Congo a également organisé une conférence conduite par le NEPAD sur l'efficacité du développement à l'Université protestante du Congo à Kinshasa, en novembre 2012. La conférence a sensibilisé les étudiants de l'Université sur le NEPAD de l'Union africaine en tant qu'agenda de développement du continent pour un engagement plus profond à travers l'Apdev. La conférence a également été l'occasion de partager la vision du NEPAD sur le rôle des universités dans le développement des capacités pertinentes dans le but de combler les lacunes entre les données probantes-la politique- et la pratique pour obtenir une mise en œuvre et des résultats efficaces.

75. La conférence a en outre donné occasion à l'Agence du NEPAD de faire rapport sur les progrès réalisés dans les dix (10) premières années par le NEPAD dans l'intégration régionale, y compris le rôle de l'Afrique dans le développement mondial et les liens avec les agendas internationaux tels que Post-Busan, les OMD des Nations unies, Rio + 20. En 2013, le NEPAD concrétisera les liens de l'APDev avec des Universités en Afrique du Sud, RDC, Sénégal, Tanzanie et Ouganda comme un ensemble initial. Ceci créera effectivement des liens opérationnels entre les universités africaines et l'Agenda du renouveau du continent.

76. Des processus d'engagement régionaux similaires seront menés dans les trois autres régions restantes de l'UA avec un accent sur l'appropriation nationale et régionale. En outre, cet engagement permettra de nouveaux paradigmes de mobilisation des ressources entre l'Agence du NEPAD et la Coopération Technique Belge pour la réalisation des agendas de renouveau de l'Afrique. L'engagement national sur le NEPAD mettant l'accent sur l'interface entre les résultats DE et les CD a renforcé l'intérêt national d'avoir l'occasion d'interroger l'Agenda continental et sa pertinence pour le développement national. En conséquence, un plus grand nombre de pays ont exprimé le besoin de recevoir des stratégies sectorielles et programmatiques du NEPAD pour les dialogues nationaux et la mise en œuvre.

Renforcement de la participation de l'Afrique au Partenariat mondial Post-Busan pour le renouveau du Continent

77. La Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD a continué à consolider la coordination l'Agenda Post-Busan et de l'efficacité de développement pour assurer la pertinence de la croissance et du développement inclusifs de l'Afrique dans la réalisation de l'Agenda de " au-delà de l'aide". A travers la décision du 19^{ème} Sommet de l'UA, la Commission de l'UA et le NEPAD en utilisant l'Apdev ont continué de diriger les efforts de l'Afrique afin que le partenariat mondial ajoute de la valeur aux efforts de l'Afrique pour le renouveau et la croissance inclusive. C'est après l'impact positif et effectif de l'Afrique dans l'influence des résultats et engagements mondiaux HLF4 Busan dans la genèse de réformes visant à faciliter la réalisation des résultats de développement. L'UA a été représentée à la 1^{ère} Comité directeur du partenariat mondial par le Ministre nigérian des Finances, en qualité d'un des Co-Présidents. Les questions et les préoccupations africaines

concernant la représentation insuffisance ont été soulevées ensemble avec celle d'autres parties prenantes comme les OSC. La question a été renvoyée au 1^{er} Partenariat ministériel. Un rapport sur les réalisations et les questions pendantes sera soumis pour discussion aussi bien à Conférence des experts qu'à la Conférence annuelle CUA/CEA des Ministres des Finances, de la Planification et de l'Economie. Les résultats du Sommet de janvier 2013 informeront ces discussions.

Institutionnalisation de l'Apdev dans la promotion de la DE par le biais de la pratique intersectorielle intégrée

78. Le portail Apdev a été mis à jour et consolidé parallèlement à la maintenance de la version anglaise en ligne avec des priorités identifiées. Les mises à niveau de la recherche et de la taxonomie ont été achevées et le portail remanié est maintenant en ligne. Cela s'inscrit dans l'objectif global d'avoir un portail bien conçu et fonctionnel appuyant efficacement la plate-forme des interventions et engagements de l'efficacité de développement off-line/face à face sur le continent. L'Apdev met également à disposition un portail interactif y compris les coins des ressources, les installations pour l'e-échange et la politique de dialogue, ainsi qu'un vivier/ groupe d'experts.

79. Le NEPAD a continué à jouer un rôle de premier plan dans la facilitation de dialogues et d'échanges sur les politiques régionales sur le DE en mettant l'accent sur le financement du développement (IFD) qui comprend l'efficacité de l'aide, SSC et DC. Nombre d'échanges de connaissances ont été organisés dans le cadre de la CD pour la réalisation sectoriel et programmatique. Il s'agit de: "la reddition de comptes et de la formation de la coalition"- auxquels ont participé des représentants parlementaires et d'OSC et de « la reddition mutuelle de comptes et de l'échange des connaissances de leadership transformationnel». L'engagement de reddition mutuel de comptes a permis de finaliser le projet de concept basé sur le contexte africain et de donner forme au modus opérande pour finaliser le cadre, les outils et la méthodologie de développement des capacités dans les pays pilotes. L'engagement a également conduit à la création d'une Communauté de pratique fonctionnelle de l'Apdev, afin de superviser ce processus.

80. Dans le cadre de la consolidation des fonctions opérationnelles de l'Apdev et de l'intégration du DC dans les secteurs, un soutien est apporté au Programme du NEPAD dans le domaine de l'énergie mettant en particulier l'accent sur le suivi, le contrôle et l'évaluation des efforts nationaux et des CER visant à mettre en œuvre l'Initiative du Secrétaire général des Nations unies l'énergie durable pour tous (SE4ALL). Cela s'inscrit dans le cadre de la promotion de la collaboration et de la coordination inter pratiques sur le renforcement des capacités. L'Apdev appuiera la fonction d'échange de connaissances de SE4ALL mettant l'accent sur le partage d'expériences dans l'élaboration de plans d'action nationaux sur la base de lignes directrices africaines convenues pour la cohérence. L'élément des capacités vise à s'assurer que la réponse de l'Afrique à l'initiative SE4ALL en tant qu'Agenda mondial est conforme aux priorités et plans nationaux dans le domaine de l'énergie, contribuant ainsi à satisfaire avec succès les besoins locaux. En utilisant les enseignements tirés de cet exercice, en 2013, le NEPAD continuera d'intégrer le DC dans les secteurs et les programmes comme moyen d'améliorer la performance et la réalisation du programme sectoriel. En particulier, la 1^{ère} Initiative continental SE4ALL qui s'est tenue à Nairobi, en septembre 2012, a été placée sous la coordination du mécanisme de l'Apdev. Elle a rassemblé des parties prenantes multiples, y compris la Commission de l'UA, le NEPAD, les CER, les gouvernements nationaux, les OSC, le secteur privé pour la mise en œuvre de SE4ALL afin de faire avancer les programmes énergétiques nationaux, régionaux et continentaux dans le cadre du PIDA dans la tâche visant à combler les lacunes identifiées. Cela a permis de démontrer la valeur ajoutée de l'Apdev dans la mobilisation des parties prenantes à des fins de développement.

Partenariats efficaces dans le développement des capacités aux fins de résultats de développement

81. La plate-forme Afrique est en train de développer une bibliothèque globale d'études de cas sur les initiatives d'efficacité du développement sur le continent. Ceci est mis en œuvre à travers le partage des ressources de nos nouveaux et premiers partenaires, y compris le Réseau d'apprentissage pour le développement des capacités (LenCD). Avec l'ajout récent de plus de 20 cas de Crown Agents international, les capacités de la plate-forme, en tant que pôle de connaissances pour le partage et l'apprentissage aux fins de perfectionnement ont été mises à jour. Cela sert de bonne base pour développer les ressources de connaissances de la plate-forme à travers des études de cas et des histoires indépendantes sur le continent afin d'élargir la base de connaissances.

82. Le partenariat sur la SSC et les études de cas de DC ont été également formés à l'Institut chinois et seront mis en place en 2013. Le même objectif de relier l'Apdev aux plateformes sectorielles spécialisées du NEPAD est très avancé en termes de développement d'un partenariat à part entière avec les représentants de la Couronne. Avec l'expérience des représentants de la Couronne de plus de 50 ans dans le développement des capacités institutionnelles et humaines, ce partenariat vise à utiliser nos réseaux, ressources et expériences dans la facilitation, la coordination et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du CSDF national et régional.

83. Dans le cadre du groupe directeur LenCD lors de sa réunion de pilotage d'octobre 2012, un effort de collaboration dans le cadre de l'Apdev a été convenu dans le cadre des plans d'élargissement du groupe d'experts en DC du NEPAD qui actuellement bifurque pour créer une Communauté de pratique des experts en développement organisationnel pour stimuler le renforcement des institutions à tous les niveaux. Cela sera mise en œuvre à travers le renforcement et la formalisation des connexions entre le réseau OD, LenCD et l'Apdev via les prochaines activités, tels le projet de cours LenCD e-enseignement, la réunion annuelle du réseau OD prévue pour janvier 2013 et les engagements régionaux de l'Apdev Post-Busan et OMD restants en Afrique orientale et australe. Cet aspect est en train d'aider à concrétiser un des objectifs clés de Apdev de création de liens croisés à valeur ajoutée et durables avec d'autres portails et mécanismes de développement sur le continent.

84. Dans l'élaboration de modules d'apprentissage DC inspirés du CSDF qui peuvent être adoptés par les institutions continentales tertiaires de perfectionnement de l'enseignement et de la gestion pour les formations de courte durée, la formation interne et les formations diplômantes/universitaires, le NEPAD a actuellement finalisé des arrangements de partenariat avec ADLAC. Outre le travail avec LenCD sur CD e-enseignement, le partenariat avec ADLAC permettra d'accélérer les efforts visant à restructurer cette formation pour transmettre des valeurs, des attitudes et des compétences à conduire des agendas nationaux de transformation pour l'intégration régionale. ADLAC est un partenaire chargé de la mise en œuvre. A cet égard et à travers son vaste réseau, le NEPAD diffusera largement et entreprendra un plaidoyer sur l'utilité de la CSDF. Cela permettra de répondre aux besoins clairs par les pays qui ont insisté sur la large diffusion de la CSDF qui a été faite en partie à travers le développement du CDO de l'Afrique. ADLAC fait également partie du Comité de rédaction du CDO-Afrique représentant l'Afrique francophone.

85. Le programme de DC sous les auspices de la plate-forme Afrique a relié les pionniers africains de l'Institut de leadership Thabo Mbeki (TMALI) et de l'Institut Albert Luthuli de leadership à l'Université de Pretoria afin de relier nos réseaux anciens et ressources des anciens. Cette initiative rassemble les agences principales afin de promouvoir le programme transformationnel du leadership africain avec des liens régionaux. Ceci est conforme à l'effort visant à combler le fossé dans le domaine des connaissances pour la mise en œuvre NEPAD/UA du développement des capacités, comme un agenda de base. TMALI et l'Université de Pretoria participent activement au processus d'élaboration du prochain Rapport sur le renforcement des capacités de l'Afrique ayant pour thème « les capacités de leadership transformationnel ».

Capacité et efficacité de développement Apdev-Production des connaissances et séries de dialogue:

86. Le programme DC du NEPAD va publier les divers produits de connaissances dans le cadre des séries de dialogue sur l'Apdev. Il s'agit notamment de : l'efficacité du développement en Afrique et le Partenariat mondial Busan sur la coopération efficace au développement, DC, SSC et des études de cas sur le financement du développement, des notes d'orientation sur le CSDF et surtout le premier Rapport 2013 sur le renforcement des capacités en Afrique. La large diffusion des ressources de connaissances sur le CD vise à améliorer l'échange de connaissances dans la quête de la planification de la mise en œuvre de politiques basées sur les résultats.

87. A travers la production du premier rapport sur les perspectives de renforcement des capacités en Afrique (Afrique-CDO), le NEPAD a exploité le Pool d'experts en DC créé en 2011 tout en regroupant les réseaux supplémentaires en DC et DE établissant ainsi des liens avec les agences de "mise en œuvre" au niveau national et régional. Sur la base du CDSF UA/NEPAD, le rapport 2013 sur le renforcement des capacités de l'Afrique est une publication de l'UA qui vise à identifier les contraintes en matière de capacités dans la traduction des politiques et des plans en résultats de développement concrets. Le produit des connaissances donne un aperçu des interventions cruciales dans le domaine de DC nécessaires pour répondre aux besoins en capacités institutionnelles et systémiques à l'interface de planification et de mise en œuvre. L'édition 2013 du CDR-Afrique met l'accent sur l'efficacité des institutions dans la traduction des politiques et des plans en résultats concrets, ainsi que les voies et moyens permettant de créer efficacement des interfaces opérationnelles entre la planification et la mise en œuvre sur le continent pour une gouvernance du développement efficace et axée sur la demande .

88. Partie intégrante du CDO-Afrique, les profils nationaux de DC associés aux études de cas de certaines institutions qui ont démontré un degré élevé d'efficacité en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats, ainsi que les initiatives de renforcement des capacités. Les études de cas fournissent des illustrations et des enseignements. L'élaboration de profils pays a été facilitée par des institutions nationales essentielles pour l'appropriation et a donné l'occasion aux pays de commencer à s'engager dans l'élaboration du CSDF en donnant forme à des agendas nationaux globaux de DC. Les "institutions essentielles" en tant que mécanismes destinés à canaliser les recommandations dans l'intervention nationale DC ont également accueillie des réunions de validation. En conséquence, les gouvernements nationaux ont lancé des dialogues DC et sont en train d'élaborer des mesures de suivi pour un soutien par le NEPAD et le PNUD. A l'issue de validation nationale, une réunion de revue continentale finale a examiné les profils nationaux, les rapports régionaux et les chapitres CDO-Afrique pour la finalisation du lancement officiel lors du 21^{ème} Sommet de l'Union africaine en juillet 2013. Grâce à la Commission de l'UA, le rapport sera également soumis à la Conférence des Ministres de l'économie et des finances de mars 2013. Ceci sera une occasion d'engager les Ministres sur le CSDF comme Agenda de l'Afrique dans le domaine du DC et sa pertinence pour le développement national.

Regard sur l'avenir - Capacités et priorités de l'efficacité du développement en 2013

89. Avec l'avantage de produits de connaissances pratiques et des partenariats de CD qui sont arrivés à maturité en 2012, ainsi que la préparation abondante des pays à insuffler les priorités CSDF dans les stratégies nationales de développement et de reconstruction, les efforts en 2013 mettront l'accent sur l'approfondissement d'une sensibilisation à grande échelle sur l'Agenda CD. Il convient de noter que les résultats de préparation des pays de deux années d'engagement rigoureux sur le CSDC à travers son application dans l'Agenda DE et le cadrage des profils nationaux CD. L'objectif est maintenant de déployer pleinement le CSDF pour engendrer une approche cohérente et harmonisée pour le développement des capacités dans les secteurs, les programmes, les pays et les régions de l'UA. Une telle approche harmonisée permettra de fournir un

point de référence pour la mesure du DC, afin de permettre un suivi, un échange et un apprentissage informatifs.

90. En 2013, le NEPAD sera axé sur l'assistance aux CER pour élaborer des stratégies pour orienter les processus internes de développement des capacités et promouvoir également le plaidoyer et la mise en œuvre au sein de leurs États membres respectifs. La mise à niveau à travers les institutions et les réseaux de mise en œuvre et de plaidoyer se traduira par des interventions basées sur le CDSF largement mises en œuvre par les parties prenantes continentales et les partenaires au développement. Le renforcement des partenariats actuels sera essentiel dans la mobilisation du soutien technique et financier nécessaire à la mise en œuvre du CDSF. En tant que partie intégrante de la mise en œuvre du plan, et afin de soutenir la mobilisation des ressources, le NEPAD va promouvoir de manière dynamique le CDSF à travers le continent et parmi les partenaires au développement.

Programme Genre de l'APCN- NEPAD/Fonds espagnol pour l'autonomisation des femmes africaines

91. Dans le contexte de l'intégration du NEPAD dans la structure et les processus de l'Union africaine, le Programme Genre du NEPAD a un mandat global d'intégration du genre dans la mise en œuvre des programmes, des initiatives et des structures du NEPAD, ainsi que d'aider les CER intégrer le Genre dans l'élaboration de leurs programmes aux niveaux régional et national. À cet égard, il assure l'harmonisation avec les politiques et les cadres internationaux et régionaux pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes africaines, en particulier la politique Genre de l'UA et les thèmes de la Décennie de la Femme Africaine (AWD). Son objectif est d'intégrer de manière appropriée les stratégies d'intégration du Genre dans les politiques, les programmes et les processus prioritaires afin d'accélérer la réalisation d'une APCN sensible au genre qui respecte les principes de l'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Les activités entreprises sont de deux aspects : les activités d'intégration du Genre et la mise en œuvre de l'autonomisation des femmes africaines du NEPAD/ Fonds espagnol.

92. **L'intégration du Genre:** La mise à disposition d'une expertise technique aux programmes sectoriels a conduit au développement de nouvelles approches et connaissances en matière de reddition de comptes dans la mise en œuvre du Cadre de politique continental. Le partenariat avec le Programme des pêches africaines (PAF) a conduit à la mise à disposition d'un cadre pratique qui permettra au programme pêche NEPAD/FAO (NFFP) de répondre de manière adéquate aux questions de Genre. Un appui technique et financier a été apporté à la conception du projet Genre et Agriculture soucieuse du climat, et tout un programme pilote sur l'intégration du Genre dans les domaines de l'eau et de l'assainissement est mis en œuvre par une agence inter-gouvernementale panafricaine répartis sur 22 pays de l'Afrique de l'Ouest, de l'Est, australe et centrale (Eau et Assainissement en Afrique (WSA) pour promouvoir des politiques sensibles au genre et à l'accès des femmes aux emplois innovants dans le secteur.

93. Le «Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO)» en collaboration avec l'Agence est en train de renforcer les capacités des organisations et des plates-formes des femmes dans la région de la CEDEAO afin d'influer sur la conception et la mise en œuvre des politiques, programmes et processus pour répondre à leurs besoins prioritaires, tels que l'accès amélioré aux ressources financières, la chaîne de valeur et le développement durable du secteur. Le soutien apporté par le CSO's InterAfrica Group à l'aspect Genre d'Ethiopie favorisera, entre autres, un rôle de surveillance parlementaire soucieux du Genre. Les activités d'intégration du Genre grâce à l'appui du NEPAD aboutira à l'élaboration du nouveau cadre pour le programme Genre du NEPAD et des CER en utilisant des approches et des outils éprouvés. Le nouveau cadre et son plan d'action de trois ans seront validés par les différentes parties prenantes au premier

trimestre 2013. Ce processus est entre autres, soutenu par la GIZ, l'AECID avec la contribution potentielle du PNUD, de la CEA. Les activités menées à ce jour ont impliqués des parties prenantes de l'UA, du système des Nations unies, des CER et des OSC pour favoriser la mise en réseau et l'apprentissage par les pairs.

94. **NEPAD/Fonds espagnol pour l'autonomisation des femmes africaines (NSF)** - La NSF est une activité phare du programme Genre. La mise en place du Fonds émane de la compréhension fondamentale que les préoccupations relatives au Genre et les objectifs d'autonomisation des femmes doivent faire partie intégrante de l'agenda de développement, si les parties prenantes veulent réaliser des progrès significatifs vers un développement économique équitable et durable. Par conséquent, l'objectif général du Fonds espagnol/NEPAD est de promouvoir l'égalité des sexes, et d'accroître les capacités et l'autonomie des femmes africaines, afin de contribuer à l'accélération de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'OMD 3. Le Fonds espagnol/NEPAD continue de servir comme un instrument axé sur l'amélioration des groupes de femmes, les organisations de femmes, les réseaux et plates-formes, les mécanismes de Genre, et les capacités nationales et régionales pour la conception, l'harmonisation et la mise en œuvre de projets plus inclusifs.

95. La mise en œuvre du Fonds se fait à travers le lancement d'un appel à propositions et la création d'incubateurs d'entreprises pour les femmes entrepreneures africaines: Après le lancement et la conclusion de son premier appel à propositions où 46 projets provenant de 23 pays africains ont été financés et un montant total de 6,379 millions d'euros a été versés, trois projets en Guinée-Bissau, Angola et République démocratique du Congo ont des questions pendantes. L'achèvement de la mise en œuvre de tous les projets du Fonds donne une idée de la portée de sa contribution à l'autonomisation des femmes en Afrique.

96. Dans l'ensemble, plus de 20.135 femmes et 2.064 hommes ont été directement soutenus dans divers aspects du développement (amélioration des compétences, formation professionnelle, sensibilisation à la violence basée sur le genre et le VIH et le SIDA, les TIC, l'alphabétisation, les entreprises, la microfinance, l'emploi, la croissance économique, la génération de revenus, la sécurité alimentaire, etc.) dans divers pays, qui permis à ces femmes et hommes ainsi qu'à leurs communautés d'améliorer la sécurité humaine, l'influence et l'autonomie. Au niveau institutionnel, les institutions gouvernementales des Etats membres et les organisations de la société civile ont renforcé leurs capacités à réaliser et fournir pour leurs circonscriptions (référence: document cadre de résultats).

97. Le deuxième appel lancé en 2011, a facilité l'approbation et le financement de 32 nouveaux projets à mettre en œuvre dans 30 pays depuis juillet 2012 pour un montant de 8,4 millions d'euros. Le soutien aux projets régionaux a accru le nombre de pays bénéficiaires du Fonds de 23 à 30. En conséquence, au cours de la période sous examen un total de 23 projets a reçu le premier décaissement et sont tous en train de mettre en œuvre des activités proposées. 3 projets sont en attente, car ils sont originaires de pays suspendus par l'Union africaine en raison de l'instabilité politique (Guinée Bissau-01 projet et Mali-02 projets), 6 projets sont encore en train de signer des accords et de finaliser le premier décaissement. Le montant total du premier décaissement des 50% alloués à 23 projets est de 2.823.112 euros. Le deuxième décaissement dépendra des performances et il sera effectif une fois que les bénéficiaires justifient et fassent rapport sur les dépenses de 45% de la première tranche, selon les règlements et les lignes directrices du NSF. Les projets financés couvrent les Communautés économiques régionales (CER) suivantes: CEN-SAD, CEDEAO, CAE, CEEAC, IGAD et SADC, et reflètent les trois secteurs prioritaires identifier dans le plan de travail du NSF: l'autonomisation économique, le renforcement de la société civile et le renforcement institutionnel.

98. **Incubateurs d'entreprises pour les femmes entrepreneures africaines (BIAWE)**-. Le NSF finance deux incubateurs pilotes avec deux CER, le COMESA et la CEDEAO. Au COMESA, le projet a démarré en janvier après le décaissement de 263120, euros. Les premières activités axées sur l'étude de faisabilité du développement d'un modèle de BIAWE, ainsi que le renforcement institutionnel du COMESA et son organisation de mise en œuvre la Fédération des femmes entrepreneurs (FEMCOM) dans la région du COMESA avec le recrutement de deux gestionnaires de programme pour soutenir la mise en œuvre du programme, alors qu'en novembre, la première tranche de 350.000 euros a été décaissées à la CEDEAO et le processus de démarrage du projet est en cours.

DEUXIEME PARTIE: Domaines institutionnels clés

Stratégie et gestion des connaissances (KM)

99. **Le mandat de l'APCN** constate que l'Agence mène des fonctions de planification continentales en plus de la coordination de la recherche et le suivi et l'évaluation, et de la facilitation de la gestion des connaissances. Par conséquent, les fonctions de l'APCN couvrent la planification, le suivi et l'évaluation, l'assurance qualité et la gestion des risques ainsi que la gestion des connaissances.

100. **Planification** – l'APCN a continué à s'élargir pour les capacités de planification à long terme sur la base des principes du NEPAD et de la nécessité d'accélérer les aspirations de croissance et de développement du continent. L'interaction de l'APCN avec la CUA a abouti à l'adoption de l'approche à travers la décision de l'UA afin de développer le vaste plan stratégique de l'UA de de tous les organes de l'UA va attirer leur inspiration. L'APCN est chargée avec la Commission de l'UA d'assurer l'élaboration du plan de 50 ans, en collaboration avec les CER et nos principaux partenaires stratégiques. L'APCN a apporté un appui technique dans deux réunions organisée par la Commission de l'UA pour élaborer le vaste plan de l'UA et le plan stratégique de la Commission de l'UA.

101. L'APCN a poursuivi le partenariat avec le Pardee Centre of Internationales Futures de l'Université de Denver, au Colorado, en association avec l'Institut d'études de sécurité afin de renforcer les capacités de la Commission de l'UA et du NEPAD pour procéder à une longue série de choix politiques et d'analyse de scénarios. Ce projet a donné lieu à la deuxième session de formation qui s'est tenue du 25 au 29 novembre 2012 à Cape Town, à laquelle ont participé des hauts responsables de la Commission de l'UA et de l'APCN. Les résultats de cette session est l'identification les domaines qui orienteront l'harmonisation du programme international sur l'avenir pour le continent africain.

102. **Suivi et évaluation** – l'APCN a mis au point un document de politique interne sur la planification, le suivi et l'évaluation à travers un processus qui se composait de représentants de nombre de programmes. Ce document de politique veille à la réalisation des résultats sur la base du cadre et l'introduction de l'approche de planification des résultats. La mise en œuvre de cette approche politique au sein de l'APCN doit préparer la voie pour commencer les délibérations au niveau continental sur l'élaboration d'un tel cadre pour l'UA et ses organes.

103. **Gestion des connaissances-** l'APCN a, en collaboration avec la GIZ, commandé un projet de document sur l'élaboration du cadre et de la stratégie de gestion des connaissances. Simultanément, l'APCN en partenariat avec le PNUD s'est engagée dans la phase suivante du développement de la fonction de gestion des connaissances par la réalisation d'une étude visant à élaborer une plate-forme basée sur le Web. Une évaluation des besoins a été entreprise dans différents secteurs du NEPAD et un rapport préliminaire a été produit. Par la suite, un atelier s'est tenu du 5 au 7 décembre 2012, avec la Commission de l'UA, les CER, le PNUD, l'IDEP, le HSRC et d'autres institutions de recherche et groupes de réflexion. Les résultats de cet atelier est que la réunion a approuvé l'idée d'élaborer un cadre et une stratégie **continentaux** de gestion des connaissances. Les contributions de la réunion permettront d'améliorer le document initial et seront soumis à d'autres consultations avant de soumettre le document pour examen par l'UA et les structures de gouvernance du NEPAD.

Mobilisation des partenariats en appui aux programmes et projets du NEPAD

104. L'Afrique, à travers le NEPAD, a continué à démontrer son engagement à tirer parti des partenariats créatifs en appui à la transformation du continent. Le cadre du NEPAD souligne l'engagement de l'Afrique à développer de nouvelles relations avec les pays industrialisés et les organisations multilatérales, ainsi qu'à renforcer les partenariats Sud-Sud¹⁹. L'objectif d'inverser le déclin de l'aide publique au développement (APD) à l'Afrique et d'atteindre le niveau cible de flux équivalents à 0,7 pour cent du revenu national brut (RNB)²⁰ de chaque pays avancé revêt une importance particulière. Mettre l'accent sur des partenariats pour le développement inspirés et favorisés par l'APCN sous la direction des structures de gouvernance du NEPAD, concerne les efforts visant l'harmonisation du soutien des partenaires avec les priorités de l'Afrique. La vision partagée du NEPAD des partenariats pour le développement et la transformation est une source d'inspiration pour les efforts du continent sous l'égide de l'UA afin de promouvoir l'appropriation par l'Afrique et l'intensification de la dynamique de croissance. Les activités de mobilisation de partenariat de l'APCN visent à générer des ressources techniques et financières pour une capacité accrue de réalisation de qualité des programmes et des projets du NEPAD.

105. Au niveau institutionnel, l'Agence du NEPAD a poursuivi son engagement visant à mobiliser les partenaires au développement, afin de produire des résultats et des impacts substantiels pour le NEPAD. En particulier, l'Agence a mobilisé les pays du G8 et de l'OCDE, ainsi que des partenaires du Sud et les institutions régionales et multilatérales pour appuyer la conception, le développement, la facilitation et la coordination des programmes et des projets régionaux du NEPAD conformément à son mandat.

106. **L'engagement du NEPAD sur les flux financiers illicites (FIF) de l'Afrique** - Sous les auspices de du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), l'APCN en collaboration avec le Comité directeur du NEPAD et la CEA, se sont engagés pour trouver des moyens et des mécanismes appropriés pour surveiller efficacement, arrêter et récupérer les actifs financiers illicites. À cet égard, l'APCN a assuré la coordination technique pour

¹⁹ Document de base du NEPAD, VI – Un nouveau partenariat mondial, para 174-188

²⁰ Document de base du , VI – Un nouveau partenariat mondial, para 188

l'engagement du NEPAD sur les quatre (4) principaux domaines thématiques, à savoir: a) l'évasion fiscale internationale b) la transparence du commerce c) la lutte contre le blanchiment d'argent, et d) la restitution des avoirs volés.

107. En conséquence, l'Agence du NEPAD a appuyé l'accent mis par le FPA sur l'importance cruciale de traiter le problème des flux financiers illicites, qui réduisent les ressources nationales disponibles pour les gouvernements africains, afin de promouvoir une croissance économique durable et inclusive et aider à réaliser les OMD. Le Forum s'est félicité de l'initiative prise par les dirigeants africains de créer le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites présidé par l'ancien Président Thabo Mbeki de l'Afrique du Sud et l'action collective en évolution des gouvernements africains et des partenaires pour lutter contre ce phénomène, notamment par le G20. Les deux côtés du partenariat ont souligné l'importance de renforcer la volonté politique de régler ce problème et de continuer à engager l'Afrique pleinement dans ces processus internationaux plus larges, et le rôle clé joué en Afrique par des organismes régionaux, notamment le Forum africain d'administration fiscale, qui vise à développer les capacités institutionnelles.

108. La partie africaine a réaffirmé la nécessité d'une voix africaine forte et unifiée et que l'intérêt principal du continent était de stopper efficacement les futures FIF et de récupérer les avoirs volés. Elle a souligné l'avantage de créer une plus grande sensibilisation du public sur les IFF dans les pays africains et de développer des capacités institutionnelles requises pour suivre efficacement et négocier le recouvrement des avoirs volés. Elle a surtout proposé que la Commission de l'UA en collaboration avec l'APCN et les institutions partenaires concernées devraient explorer l'apport d'un soutien au renforcement des capacités, afin de renforcer les capacités de négociation des pays africains nécessaires pour le rapatriement des actifs.

109. En ce qui concerne la lutte contre l'évasion fiscale internationale, l'Afrique et les pays partenaires ont appelé à des efforts pour renforcer la coopération internationale et l'assistance mutuelle, en particulier autour de la manipulation des prix des transferts et des prix du commerce. Pour accroître la transparence commerciale, le Forum s'est engagé à aider à réduire les flux illicites, en réduisant la portée de la manipulation des prix des transferts, les paiements corrompus et l'exploitation illégale des ressources naturelles par une législation africaine récente et un soutien au renforcement des initiatives volontaires, telles que l'initiative de la transparence dans les Industries d'extraction (ITIE), l'extension des conditions de déclaration obligatoire, l'intégration d'une plus grande transparence dans la législation et les systèmes nationaux, et une plus grande implication de la société civile dans les processus de reddition de comptes. Pour lutter contre le blanchiment d'argent, le FPA a souligné la nécessité de mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'action financière et des organes régionaux de lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique, y compris les normes et les codes pertinents du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), avec l'importance soulignée du renforcement de la coopération et de l'assistance mutuelle.

110. Pour récupérer les avoirs volés, trois (3) domaines d'action prioritaires ont été identifiés: a) renforcement l'action nationale dans les pays de destination, y compris la politique, les cadres législatifs et institutionnels pour faciliter le rapatriement des avoirs volés par des institutions financières; b) renforcement de l'action dans les pays d'origine, y compris les enquêtes et les poursuites sur les cas impliquant l'acquisition illégale d'avoirs,

le renforcement des capacités institutionnelles et le développement de nouveaux réseaux interagences régionaux, et c) le renforcement de la coopération internationale et de l'entraide judiciaire, conformément aux dispositions énoncées dans la Convention des Nations unies contre la corruption, et la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption.

111. Évaluation du FPA après 10 ans - Conformément à sa fonction de suivi et d'évaluation, l'APCN a commencé l'évaluation du FPA après 10 ans d'existence en 2013, sur la base de la demande du Comité directeur du NEPAD. L'évaluation est coordonnée conjointement par l'APCN et l'Unité de soutien au FPA basée à l'OCDE. En particulier, l'évaluation qui sera achevée au premier trimestre de 2013 met l'accent sur:

- i) évaluer l'efficacité globale du FPA dans la réalisation des objectifs de l'action de stimulation et de soutien aux deux côtés du partenariat en appui du développement de l'Afrique;
- ii) réviser le travail de l'Agence du NEPAD et l'Unité de soutien au FPA, en particulier dans le suivi de la réalisation des engagements pris et des résultats obtenus;
- iii) formuler des recommandations sur l'avenir du Forum et de l'Unité de soutien au FPA.

112. En outre, l'évaluation du FPA reflète les liens historiques du G8 avec le Forum à l'origine et les options stratégiques pour faire face à la disjonction évidente ou aux liens manquants entre le FPA et la sensibilisation G8/Afrique au cours des dernières années, en mettant l'accent sur l'impact et les avantages pour la croissance de l'Afrique et la trajectoire de transformation. L'APCN et l'Unité de soutien au FPA procéderont à l'exercice d'évaluation à travers une consultation supervisée par le Comité conjoint d'évaluation et des consultations approfondies avec toutes les parties prenantes.

113. Le renforcement du partenariat avec le système des Nations Unies par l'intermédiaire du MCR-Africa - Avec l'adoption du NEPAD en 2001 par l'Union africaine, le NEPAD est devenu le principal cadre stratégique dans lequel le système des Nations unies interagit avec l'Afrique. Pour une plus grande cohérence du large soutien du système des Nations unies à l'Afrique, l'Assemblée générale des Nations unies, l'ECOSOC a adopté la Déclaration des Nations unies sur le NEPAD du 16 septembre 2002²¹ et la résolution 57/7 du 4 novembre 2002 sur la revue et l'évaluation finales de du Nouvel Agenda des Nations unies pour le développement de l'Afrique dans les années 1990 et le soutien au NEPAD. Dans sa résolution 61/229 du 16 mars 2007, l'Assemblée générale a demandé au système des Nations unies d'apporter une assistance à l'Union africaine et à son programme du NEPAD, et aux pays africains, dans les projets et les programmes de développement dans le cadre du NEPAD. Elle a également demandé au Secrétaire général de promouvoir une plus grande cohérence dans l'action du système des Nations unies en appui au du NEPAD dans les neuf groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale (MCR-Afrique), qui sont globalement conformes aux priorités du NEPAD.

²¹ Résolution 57/2 de l'Assemblée générale des Nations unies

114. Compte tenu de cette base, l'APCN a interagit avec les agences des Nations unies travaillant en Afrique lors de 13^{ème} réunion du Mécanisme de coordination régionale en Afrique-(MCR) organisé par la CEA, les 14-15 novembre, à Addis Abéba. La MCR sert de plateforme pour présenter des résultats concrets du soutien coordonné des Nations unies au développement de l'Afrique, en partenariat avec les organisations de l'UA. Sous le thème: Agenda de développement post-2015, l'Agence du NEPAD a favorisé la promotion d'une meilleure compréhension des processus, du dialogue et des vues émergentes en cours sur l'Agenda de développement post-2015 et a déterminé les meilleures voies et moyens permettant aux agences des Nations unies de contribuer au processus. La 13^{ème} MRC a été co-présidée par le Secrétaire général adjoint des Nations unies, M. Jan Eliasson, et le Vice-président de la Commission de l'UA, M. Erastus Mwencha.

115. Les principaux résultats du processus MRC sont: a) l'appropriation et le leadership africains: assurer un processus approprié et conduit par l'Afrique au sein de l'agenda post-2015, afin de saisir la réalité des aspirations du continent à travers des approches larges, consultatives, transparentes et inclusives; b) la planification basée sur les preuves et élaboration de politiques pour la pertinence et la convivialité pour une planification efficace du développement, c) mobilisation des ressources pour le développement transformatif en tant que moyen d'une approche intégrée visant à réduire la pauvreté par la création de richesses durables et une approche humaine au développement avec une attention particulière à l'autonomisation des jeunes, comme des agents positifs du changement dans la transformation de l'Afrique, avec un système éducatif approprié afin de développer les connaissances et les compétences.

116. Avec ces résultats, l'APCN collabore avec la CEA, la Commission de l'UA, la BAD et le PNUD dans la tenue de consultations nationales et régionales afin d'appuyer le consensus sur les priorités de l'Afrique pour l'Agenda post-2015 et œuvrer pour élaborer une position et une Feuille de route indicatifs régionaux en janvier 2013. Le Groupe de haut niveau des Nations unies des personnalités éminentes sur l'Agenda post-2015 remettra son rapport le 31 mai 2013. Le rapport doit contenir des recommandations sur à un agenda mondial post-2015 avec des responsabilités partagées pour tous les pays et avec la lutte contre la pauvreté et le développement durable à sa base.

117. L'interaction de l'APCN avec RCM-Afrique offre l'occasion de consolider la coopération avec la CEA, les CER et les agences des Nations unies en appui à la mise en œuvre du NEPAD et d'assurer un soutien continu des agences spécialisées des Nations unies. La visibilité des programmes de l'APCN et du NEPAD a été assurée sur l'Agenda de développement post-2015 pour le débat de l'Afrique qui réaffirme la nécessité pour l'agenda post-2015 de mieux aborder le lien entre le développement social et économique, afin que sa portée couvre une croissance et une transformation équitables et durables, la mobilisation des ressources intérieures et la qualité des résultats.

118. Dans l'ensemble, grâce à ces partenariats dans les trois (3) niveaux énoncés dans le cadre du NEPAD (national, continental et mondial), l'APCN contribue aux réformes politiques et de transformation économique des pays africains. En particulier, les huit (8) pays du G8 et un total de vingt-six (26) pays avancés représentés dans l'OCDE ont montré une plus grande prise de conscience des ramifications de l'impact de développement des IFF. Outre la fourniture des ressources nécessaires en appui aux programmes du NEPAD,

l'impact en évolution des engagements de partenariat de l'APCN comprend aux fins d'aider à soutenir la croissance économique de l'Afrique en tant que pôle de croissance dans le développement à long terme et humaines, notamment la réalisation des OMD grâce à la fourniture régulière de contributions techniques pour les pays africains et les organes régionales, l'interaction avec les organes du G8, du G20, de la TICAD et d'autres processus mondiaux. En particulier, l'APCN a négocié avec succès une nouvelle phase de coopération allemande/ NEPAD 2014-2016 en appui au PIDA et IAIDA ainsi qu'à l'impact du programme.

119. Plus précisément, les ODA à l'Afrique ont augmenté en 2011, mais les engagements de 2005 du G8 à Gleneagles, au Royaume-Uni n'ont pas encore été honorés. Les progrès pour les objectifs de 2015 doivent être accélérés et suivis. Les ODA à l'Afrique auraient augmenté à près de 50 milliards de dollars en 2011²². Ceci est encore nettement inférieur à l'objectif de 2010 contenus dans les engagements en 2005. Les ODA à l'Afrique devraient atteindre 81 milliards de dollars en 2015 si les engagements pris en 2005 sont honorés dans leur intégralité. Le progrès accomplis dans la réalisation des engagements de Paris et d'Accra sur l'efficacité de l'aide a été lent mais là où il s'est produit il a abouti à l'amélioration des résultats de développement. L'APCN, en collaboration étroite avec les partenaires, a donné la priorité à l'action continue des gouvernements africains pour accroître les recettes intérieures, améliorer leur utilisation et attirer les investissements nationaux et étrangers, le soutien de l'ensemble de l'action internationale dans la lutte contre les flux financiers illicites, et la nécessité impérieuse pour les partenaires au développement d'accroître les ODA à l'Afrique entre 2012-2015 conformément aux engagements pris par rapport à 2015, afin de réaliser leurs engagements Busan sur l'efficacité du développement.

120. En outre, les activités de partenariat de l'Agence du NEPAD ont porté sur l'amélioration des efforts nationaux de mobilisation des ressources pour une meilleure cohérence et réalisation des politiques à l'échelle continentale et dans les pays. Le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations unies note que la croissance économique en Afrique restera forte en 2012 et 2013 avec une croissance attendu du PIB de 4,2 pour cent en 2012 et 4,8 pour cent en 2013²³. L'objectif ultime est que le NEPAD demeure un des principaux moteurs de croissance de l'emploi compte tenu de l'engagement pris par les dirigeants africains dans le HSGOC que le partenariat du continent avec la communauté internationale doit être équitable, efficace et inclusif pour avoir l'impact souhaité impact. impact.²⁴

Communications et Plaidoyer

121. Promouvoir et coordonner la vision de l'UA et du NEPAD vision d'un continent africain prospère et uni demeure au centre des activités de l'Agence. Le NEPAD a approfondi ses canaux de communication dans le but de sensibiliser le public et d'accroître la visibilité au sein de ses principaux groupes **de circonscription**. Les programmes/projets et activités du NEPAD ont été communiquées à travers plusieurs plates-formes de diffusion de

²² Revue mutuelle 2012 de l'efficacité de développement (MRDE) – CEA & OCDE

²³ Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, Mise à jour sur la situation économique mondiale et les Perspectives pour 2012 à mi-2012, Nations unies, New York

²⁴ Rapport de reddition de compte Commission de l'UA-APCN sur l'évaluation des engagements dans le cadre du partenariat Afrique-G8, Mai 2011

l'information, tels les médias sociaux, les communiqués de presse, des histoires, des interviews et des programmes à la radio et de télévision et lors d'événements internationaux de grande envergure.

122. **Les médias sociaux** – des tweeting et des blogs réguliers sur les plates-formes des médias sociaux du NEPAD tel que Twitter (1991 disciples et 2310 Tweets) et Facebook (2271 Likes) chaque fois qu'il y a un communiqué de presse, événement ou toute annonce. Les fans de la page Facebook du NEPAD ont augmenté de façon exponentielle avec des positions enregistrant une moyenne de 282 personnes par semaine. Le Directeur général du NEPAD a un compte twitter actif mis en place en juillet et compte actuellement (134 suivants, 96 disciples). Le Directeur général a utilisé son compte Twitter régulièrement et a partagé 77 tweets sur l'énergie, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le lancement du rapport annuel et autres. En outre, l'Agence a mis en place un compte Flickr, un flux de photos qui met à jour le public et les journalistes, en particulier sur le développement actuel, le flux de photos permet aux journalistes d'accéder et de télécharger des photos du NEPAD.

Schéma 3: Nombre de followers sur Twitter

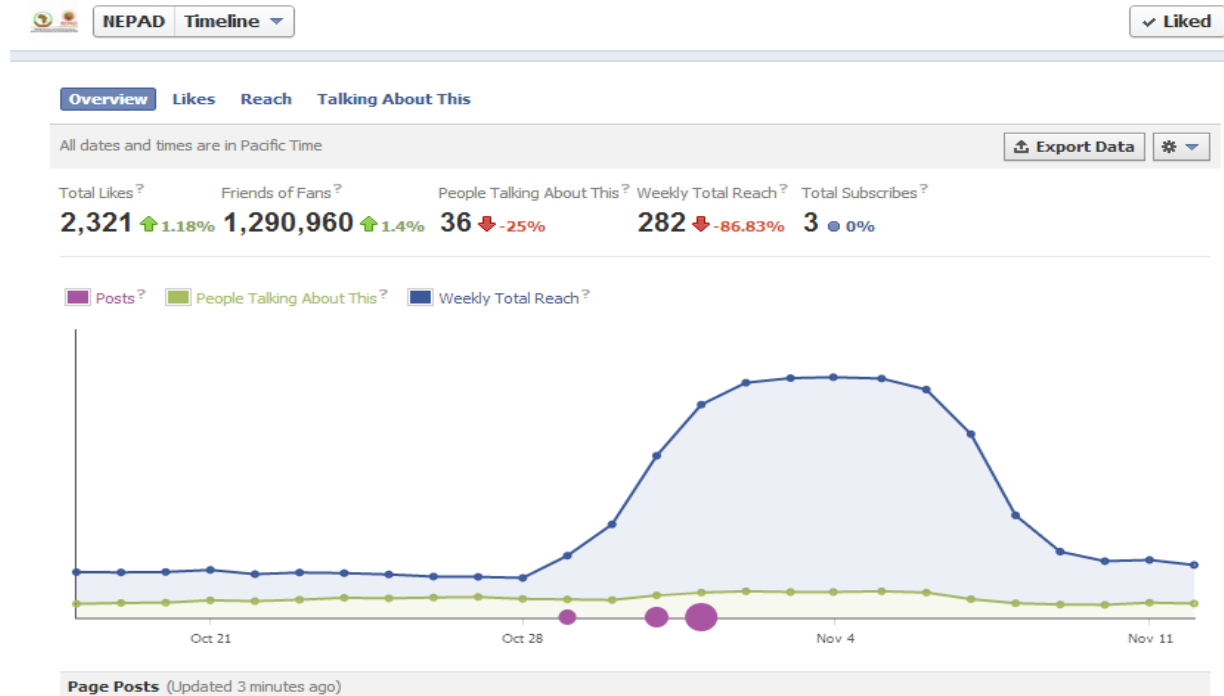


Schéma 4: Progrès dans les visites de Facebook

123. **Bulletin d'information** - Le Bulletin d'information du NEPAD a été réintroduit en juillet avec la première édition publiée qui rend un hommage particulier au feu Premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, qui a dirigé le HSGOC du NEPAD. Le bulletin d'information mensuel est diffusé en anglais et en français à près de 10.000 exemplaires, y

compris les partenaires au développement, les ONG, les universités, les ambassades, les abonnés, les médias et le public en général.

124. **Site Internet** – le site internet du NEPAD a assez bien fonctionné et a aidé à construire le profil et la crédibilité du NEPAD dans le monde numérique et en ligne. Le nombre de visiteurs pour la première fois du site de l'Agence du NEPAD est passé de 7,86% à 12,47%, tandis que le nombre de visites quotidiennes a augmenté de 5,2% à 8,0%. Le site internet contient des informations relatives aux progrès enregistrés dans la mise en œuvre des programmes et activités du NEPAD. De même, l'Agence a mis en place un système de suivi pour identifier **les reportages de presse** des médias qui touche aux questions préoccupantes sur les activités et programmes de l'Agence. Populairement dénommé «le NEPAD dans la presse», il constitue l'un des principaux indicateurs de performance pour évaluer l'efficacité des stratégies de communication de l'Agence. Des coupures de presse ont été suivies et distribuées sur une base mensuelle.

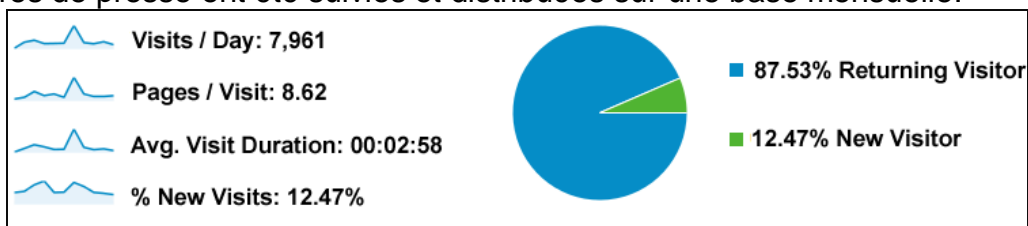


Schéma 5: Analyse du trafic sur le site internet du NEPAD

Gestion opérationnelle - Ressources humaines, Finances et Administration

125. **La Division des ressources humaines de l'APCN a continué d'exécuter ses plans et activités pour soutenir toutes les directions, divisions et programmes de l'APCN dans les domaines suivants: recrutement du personnel** à travers des processus compétitifs de publicité, d'entrevues, de sélection et de placement conformément aux règles de l'UA et aux bonnes pratiques internationales. En ce qui concerne l'élaboration de ce rapport, la Division en conjonction avec l'UA et la GIZ s'est engagée dans le recrutement pour les postes financés par GIZ dans le cadre du Programme des Infrastructures et les postes financés par la Banque mondiale dans le cadre du CAADP et du Fonctionnaire chargé de la communication et du plaidoyer pour le programme TerrAfrica. **Grâce au système de paie unique du NEPAD** – la Gestion de la paie, veiller à ce que toutes les transactions et processus de paie sont efficacement et effectivement exécutées et le personnel rémunéré mensuellement à temps opportun. L'Agence du NEPAD continue de gérer les salaires à travers le système de paie et des ressources humaines intégré unique.

126. **En ce qui concerne la formation et le développement** - Quinze membres du personnel (15) sont suivent actuellement la formation à l'utilisation de la langue française dans le but d'améliorer leurs compétences linguistiques. L'Alliance Française facilite la formation. **Mise en place du système de gestion des performances** – l'APCN déploie le système de gestion des performances selon les bonnes pratiques de la Commission de l'UA et internationales. Les formulaires de gestion des performances ont été envoyés où il a été demandé aux membres du personnel de remplir les formulaires de gestion des performances et de produire un rapport de gestion des performances qui sera soumis à la

Division des ressources humaines. Une séance de sensibilisation pour le personnel sera organisée ultérieurement.

127. **Facilitation de la délivrance et du renouvellement du Laissez-passer de l'UA et l'accréditation du personnel** - Grâce à la Division des ressources humaines, l'APCN facilite cette activité et veille à ce que tout le personnel de l'APCN obtienne le Laissez-passer de l'UA et soit accrédité à temps selon l'Accord de siège. Pour la période sous examen, la Division gère le renouvellement des Laissez-passer et des accréditations pour les membres du personnel dont les contrats expirent fin octobre, novembre et décembre, respectivement. **Apporter un appui technique au Projet/Subvention de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)** – Le Chef de la Division des ressources humaines est la personne de contact pour la subvention de l'ACBF à l'APCN et avec le soutien du personnel des Ressources humaines veille à ce que toutes les activités et les rapports du projet soient préparés et soumis aux bureaux de l'ACBF, tel que demandé. Les RH en conjonction avec les Finances ont facilité et aidé le Fonctionnaire de l'ACBF à s'acquitter d'une mission financière qui a été envoyée par l'ACBF.

128. **Élaboration d'une stratégie des RH et d'un modèle de fonctionnement** – la phase une (1) de la stratégie des RH et du modèle de fonctionnement a été conclu avec les résultats suivants , Rapport sur la Stratégie des ressources humaines de l'APCN; Modèle de fonctionnement des RH de l'APCN (Structure des RH); Stratégie de développement des RH de l'APCN; Manuel sur la politique des RH de l'APCN, Recommandations sur les rémunération et le classement de l'APCN et le Plan de mise en œuvre de haut niveau. La phase deux (2) du projet mettra l'accent sur la mise en œuvre du processus à condition de la disponibilité des ressources. La Division des ressources humaines est changé son approche de l'Administration des ressources humaines à la gestion stratégique des ressources humaines qui inclura des mesures proactives des prévisions des ressources humaines de l'APCN, la gestion des performances, recherche de talents, l'acquisition et l'éducation, les installations de libre service pour les employés, la gestion de la diversité et les programmes d'assistance aux employés.

Conclusion et Perspectives pour 2013

129. **Afin** que la décennie du changement de l'Afrique soit durable au cours des prochaines décennies, l'accélération de la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD par le biais des sources de financement domestiques doit être la priorité la plus élevée. L'APCN, en tant qu'organe technique de l'Union africaine œuvre à la réalisation de cet objectif important compte tenu de la directive des dirigeants africains et des parties prenantes réitérant la nécessité impérieuse d'une étude politique pour trouver des solutions pratiques stratégiques et des mécanismes viables pour financer les programmes/projets nationaux et régionaux du NEPAD. Un rapport intérimaire sera présenté au 28^{ème} HSGOC pour examen, alors que les résultats globaux seront publiés dans un rapport complet et soumis par le Comité directeur du NEPAD en mai 2013.

130. Par ailleurs, l'APCN a continué à renforcer des relations de travail avec la Commission de l'UA et d'autres organes de l'UA et les CER. Le processus d'harmonisation des programmes est en cours entre la Commission de l'UA et l'APCN et l'élaboration du vaste Agenda de développement sur une période de 50 ans de l'UA témoigne des efforts déployés sous la direction du Présidente de la Commission de l'UA, afin de parvenir à une

meilleure coordination, cohérence et harmonisation pour la réalisation programmatique au sein de la famille de l'UA.

131. Progressivement, l'APCN réalise les performances axées sur les résultats et les perspectives pour l'année 2013 sont plus prometteuses sur la base de l'intérêt soutenu des dirigeants africains représentés dans le HSGOC et la Conférence de l'UA, des Ministres, des décideurs politiques et des parties prenantes en général.

132. Malgré la volonté politique et l'engagement à réaliser les buts et les objectifs du NEPAD en tant que programme phare du développement de l'Union africaine, nombre de défis restent à relever, notamment:

- a) L'insuffisance des ressources, surtout financières, techniques et humaines, pour appuyer l'Agence;
- b) l'harmonisation des programmes et des projets entre la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD ;
- c) la poursuite de la forte dépendance des financements des partenaires extérieurs pour mettre en œuvre l'Agenda du NEPAD;
- d) La participation et l'investissement faibles du secteur privé africain aux projets du NEPAD, et
- e) l'impact des capacités internes faibles compte tenu de la structure organisationnelle approuvée de l'APCN.

133. Dans l'ensemble, l'APCN est reconnaissante aux dirigeants africains, en particulier les Présidents de la Commission de l'UA, du HSGOC et de l'UA, ainsi qu'aux États membres de l'UA, aux membres du Comité directeur du NEPAD et aux Commissaires pour leur leadership et leur soutien continu dans la réalisation du mandat de l'Agence.

Compilé par:
Agence du NEPAD
Janvier 2013

ANNEXES

MATRICE DES RESULTATS CLES DES PROGRAMMES ET ACTIVITES DU NEPAD

Agriculture, Sécurité Alimentaire & Nutritionnelle

A. Programme de distribution de repas dans les écoles locales

No	Cadre de développement de l'UA-NEPAD	Programme thématique & sectoriel connexes de l'Agence du NEPAD	Principales Activités prévues pour 2012	Contributions essentielles produites, 2012	Résultats/Conclusions enregistrés, 2012	Impact/Impact escompté
1		- Programme de distribution de repas dans les écoles locales	- Facilité l'évaluation par les pairs du rapport sur l'étude de cas au Botswana, - Travaillé sur le rapport pour répondre aux aspirations MLG	- Rapport sur le programme de distribution des repas dans les écoles du Botswana et Chapitre de l'ouvrage de référence	- Documenté les bonnes pratiques et enseignement à tirer - Introduit le concept HGSF reliant les repas dans les écoles à la production de l'agriculture	- Financé entièrement le HGSF national comme moyen de faire progresser les repas dans les écoles - Elaboration d'une politique SF et améliorations de la gestion des SFP
			- Revue des études de cas rédaction de rapports en Namibie - Facilité l'évaluation par les pairs des études de cas et compilation du chapitre de l'ouvrage de référence	- Rapport sur l'étude de cas SFP en Namibie et chapitre de l'ouvrage de référence	- Documenté les bonnes pratiques et enseignement à tirer Introduit le concept HGSF reliant les repas dans les écoles à la production de l'agriculture	- Financé entièrement le HGSF national comme moyen de faire progresser les repas dans les écoles Elaboration d'une politique SF et améliorations de la gestion des SFP qui intègre la production de petits exploitants
			- Facilité la présentation de l'étude de cas à l'Afrique du Sud et évaluation des projets de rapports sur l'étude de cas - Planification, préparation et participation aux ateliers de validation et compilation du chapitre de l'ouvrage de référence	Rapport de l'atelier de validation Rapport sur l'étude cas NSNP de l'Afrique du Sud et chapitre de l'ouvrage de référence	Organisation de lancement et de validation Rapport sur l'étude de cas évalué par les pairs et les bonnes pratiques/ enseignements documentés Recommandations sur l'amélioration du NSNP formulées au gouvernement et HGSF reliant SF à la production agricole	Mettre SA sur la carte comme un des pays africains qui finance entièrement ses SFP Le Gouvernement doit considérer HGSF comme moyen de faire progresser les repas à l'école Le Gouvernement doit impliquer les petits exploitants à fournir la nourriture pour le SFP
			Développement des capacités post Nutrition du CAADP et visites de suivi de la crise du Sahel	Identifier les lacunes dans les programmes et les options pour faire face et atténuer les problèmes de la faim et de la malnutrition dans le contexte du renforcement de la nutrition (SUN), REACH et autres	Rapport sur la mission en Afrique de l'Ouest	Sécurité alimentaire et nutritionnelle et autres partenaires ont révisé les documents nationaux sur la Nutrition et le Plan national d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire de 17 pays

			initiatives			
		Célébration de l'AFNSD, événement marginal de SUN et plaidoyer pour HGSP	Planification, préparations et participation à l'AFNSD et à l'évènement marginal de Sun	Rapport sur l'AFNSD Diffusion de documents des différentes parties prenantes	Faits saillants partagés des pays SUN des interventions and expériences de SUN. Les parties prenantes ont présenté leurs projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle et des informations ont été distribué au public	Création d'une plateforme et diffusion des informations pour interagir avec les parties prenantes chargées de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, pour la mise en œuvre opérationnelle d'une vision africaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

B. Programme du NEPAD d'appui aux engrais

No	Cadre de développement de l'UA-NEPAD	Programme thématique & sectoriel connexes de l'Agence du NEPAD	Principales Activités prévues pour 2012	Contributions essentielles produites, 2012	Résultats/Conclusions enregistrés, 2012	Impact/Impact escompté
			Elaboration de la Stratégie CAADP de l'APCN sur l'intégration des engrais dans les plans d'investissement de CAADP (à finaliser le premier trimestre 2013)	Lignes directrices disponibles pour l'intégration des engrais dans les plans d'investissement	Une feuille de route claire et précise pour aider les équipes et les institutions nationales à intégrer les questions des engrais dans la conception et la mise en œuvre des plans d'investissement du CAADP	Compréhension accrue au niveau national des bonnes pratiques dans la conception du programme sur les engrais Les engrais sont intégrés dans les processus de mise en oeuvre du CAADP en reconnaissance du rôle centrale dans la réalisation d'objectif de 6% du CAADP.
			Recherche et rédaction, consultation avec les collègues	L'étude NEPAD-FAO-IFDC des programmes de subvention des engrais dans 8 pays africains a été finalisée et soumises à la FAO.	Plaidoyer et information pour action des décideurs dans le domaine de l'agriculture	Améliorations dans la conception, la gestion et la mise en oeuvre des programmes de subvention des engrais
			L'assistance technique apportée pour l'élaboration du protocole d'accord entre AFAP et le NEPAD.	Document du protocole d'accord signé	Appui à la conception des politiques et des interventions de développement des capacités connexes, et des initiatives du secteur privé et PPP, afin d'améliore l'accès et l'utilisation des engrais	Tirer parti de l'influence du NEPAD dans les espaces politiques, afin de créer un environnement plus propice à l'engagement accru du secteur privé et à l'investissement dans le sous-secteur des engrais
			TORs élaborés et	Enquête de référence	AFAP dispose d'un outil de	Connaissances sur la base des preuves

			consultants recrutés pour le Mozambique et supervisé, recherche , rédaction et consultations	réalisée pour AFAP dans ses trois pays prioritaires (Ghana, Mozambique, Tanzanie) pour recueillir des données et des informations de base	suivi, de mesure et d'élaboration de rapport sur son impact sur la chaîne de valeur des engrais	de l'impact des activités AFAP sur les performances de la chaîne de valeur des engrais
			Contribution technique à l'élaboration d'un document de politique générale intitulé «Créer un environnement propice à la croissance du secteur des engrais» pour AFAP et financé par le projet EAT de l'USAID.	Synthèses disponibles	politiques et règlements recommandés pour l'intégration dans les plans d'investissement du CAADP qui assurera la promotion de la croissance du secteur des engrais	Améliorations dans la conception des politiques et des cadres réglementaires des engrais dans les plans d'investissement du CAADP
			Soutien à l'organisation de l'atelier technique conjoint PNUD-APCN convocation conjointe du PNUD-NPCA sur l'augmentation/amélioration des plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et sécurité alimentaire pour attirer les investissements du secteur privé	Commentaires sur les opportunités potentielles, le partage d'expériences et de bonnes pratiques dans la mobilisation des ressources des gouvernements, du secteur privé, et du PPP pour le développement du secteur agricole	a)Renforcement des capacités équipes nationales et régionales du CAADP pour une meilleure conception des NAFSIPs afin d'attirer les investissements du secteur privé	Compréhension accrue au niveau régional des bonnes pratiques dans l'intégration de la voix du secteur privé dans le processus d'élaboration du plan d'investissement Les questions du secteur privé sont intégrées dans le processus de mise en œuvre du CAADP

C. LES FUTURS PROGRAMMES RURAUX

No	Cadre de développement de l'UA-NEPAD	Programme thématique & sectoriel connexes de l'Agence du NEPAD	Principales Activités prévues pour 2012	Contributions essentielles produites, 2012	Résultats/Conclusions enregistrés, 2012	Impact/Impact escompté
1	Lancé par l'Agence du NEPAD en octobre 2010. Le programme doit faciliter de nouvelles idées et un large accord en ce qui concerne la vision, les stratégies et les plans de développement économique rural et de réduction de la pauvreté et de l'inégalité rurales	Agriculture et Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un cadre conceptuel et de mise en œuvre pour RFP et consolidation de tous les projets de documents relatifs au programme - Sensibilisation des partenaires au développement afin de mobilise le soutien des ACP-UE et d'autres donateurs pour RFP - Développement d'un programme de coopération Sud-Sud 	<p>Equipe de travail stratégique constituée pour RFP</p> <p>Elaboration du Plan d'affaires: le budget requis et un projet de plan d'affaires final</p> <p>Consolidation du partenariat pour le RFP avec la CEA et CTA et Identification de nouveaux partenaires clés, tels IFAD, Secrétariat du Common Wealth et ILO pour la phase initiale de RFP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Domaines d'intervention initiale pour RFP identifiés - Projet de document/Plan d'Affaires élaborés. - Sources de financement pour RFP identifiées - Financement initial du Forum sur le développement rural en Afrique obtenu - Equipe principale du Forum sur le développement rural en Afrique constituée 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique et approche spécifiques pays de de la transformation rurale en Afrique - Développement rural en tant que point central pour le développement de l'Afrique - Engagement des principaux partenaires de la communauté des donateurs en appui appui au DR - Partage des connaissances des bonnes pratiques sur le développement rural - Sensibilisation en Afrique sur le développement rural en tant une des options clés pour le développement rural <p>Accueil de la conférence internationale sur la transformation rurale pour 2013- expériences de tous les continents à</p>

déterminer

Agricultural Research/Technical Agriculture Education

No	AU-NEPAD Development Framework	Related NEPAD Agency Thematic & Sector Programme	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
		Agriculture and Food Security-CAADP	Agriculture technology innovation platform for the assessment of availability of improved technologies for food commodities needed to achieve yield, resilience and nutrition impact developed	Plan of action for the integration of robust science in the NAIPs developed Framework for Africa's agricultural science and technology	NAIPs have robust scientific content. Increased use of scientific knowledge in agricultural productivity Harmonized investment in technology generation	Increased agricultural production in Africa Increased food security Enhanced livelihoods and wellbeing of the rural farming communities
			Development of a mechanism for support of Technical Agricultural Education in liaison with continental and regional organizations	Support mechanism for technical agriculture education developed	Accelerated reform in Africa's technical agriculture education Improved quality and relevance of technical agriculture education to Africa's productivity needs	
		Nature and determinants of price volatility and implications for CAADP investment plans	Drafting policy briefs for information and advocacy of policy decision makers	2 policy briefs developed	Advocacy and information for action of food security and agriculture policy decision makers	Influence policy implementation

Climate Change, Environment and Natural Resources Management

No	AU-NEPAD Development Framework	Related NPCA Thematic & Sector Programme	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
1	AMCEN, in collaboration with the NEPAD Agency, African Union Commission (AUC) and the United Nations Environment Programme (UNEP), guided the process for the development and subsequent adoption of the Environmental Action Plan by the African Union	Climate Change and Natural Resource Management: Implementation of the NEPAD Environment Action Plan (EAP)	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation of the Review of the implementation of EAP - Report on progress of the implementation of EAP during the 14th AMCEN Session 10-14 September 2012 - Under the auspices of EAP, the NPCA, AUC and GEF conducted a side Event on Sustainable Land Management (SLM) initiatives in Africa: Building synergies, complementarities and coordination mechanism 	<ul style="list-style-type: none"> - Draft report of the implementation of EAP - Recommendation and inputs on finalising the review report - Incorporation of activities and emerging issues on environment, such as the green economy and the Rio+ 20 outcomes - 14th AMCEN Declaration - Recommendation on approach for a more coordinated and harmonised SLM activities in Africa 	<p>Declaration by the 14th AMCEN recognising the continued relevance of NEPAD as a framework for sustainable development and the EAP as the framework for addressing environmental matters in Africa</p> <p>AMCEN Decision to create African Environment Partnership Platform (AEPP) and requested AUC and NPCA in close collaboration with UNEP, UNECA and partners to develop modalities for operationalization of the AEPP within a year</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Improve environmental conditions in Africa and contribute to economic growth and poverty eradication - Enhance the effective participation of major African groups and their important contribution to informed inter-governmental decision-making - Framework for the establishment of solid partnership between African countries and with partners
	Climate Change and Sustainable Development	Gender and climate change Agriculture support program (GCCASP)	Consultations and implementation of GCCASP program	<p>Five Case studies and national consultation workshops held in Niger, Malawi, Cameroon Ethiopia, and Rwanda.</p> <p>One regional consultation report</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Country case study and consultation reports, - GCCASP program document produced and submitted to NORAD for funding 	Better participation of women smallholder farmers, youth and other vulnerable groups in climate-smart agricultural practices
	Environment & Natural Resources Management	Natural Resources Governance	<p>Awareness campaign on the need to adopt the Natural Resources Charter (NRC)</p> <p>Identify initial adopting countries for the NRC.</p>	Two initial NRC adopting countries (Uganda and Tanzania) identified.	Improved governance of natural resources	Enhanced and equitable distribution of natural resources wealth
		Great Green Wall	Developing NPCA's intervention strategy in the continental Great Green Wall (GGW) Project.	NPCA strategy for intervention in the continental GGW project developed.	<p>Enhanced visibility of NPCA in the continental GGW project.</p> <p>Harmonized implementation of GGW project</p>	<p>Increased sustainability of the environment in the Sahel, south of the Sahara</p> <p>Enhanced livelihoods of the communities in the</p>

No	AU-NEPAD Development Framework	Related NPCA Thematic & Sector Programme	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
						Sahel

HUMAN DEVELOPMENT, SCIENCE AND TECHNOLOGY

No	AU-NEPAD Development Framework	Related NPCA Thematic & Sector Program	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
1	Africa's science and Technology Consolidated Plan of Action (CPA)	Human Development: Review of the CPA	<p>Appointment of AU High Level Panel on Science, Technology and Innovation (STI)</p> <p>Conduct review of the CPA after seven years of its implementation</p> <p>Support RECs in the development of policies and strategies on science, technology and innovation</p> <p>Embed science, technology and innovation on other AU/NEPAD frameworks</p>	<p>8 member high level panel on science, technology and innovation appointed by AUC Chairperson to advise on review of the CPA</p> <p>Draft report on implementation of the CPA presented to fifth conference of African Ministerial Conference on Science and Technology (AMCOST)</p> <p>COMESA and ECOWAS assisted in the development of its STI strategy</p>	<p>A draft 10 year AU African Science, Technology and Innovation strategy developed and circulated to member states for comments and input</p> <p>A draft science, technology and innovation strategy deliberated at AMCOST V in Brand recommended for further refinement</p> <p>Strong alignment being developed in the implementation of science, technology and innovation programmes between RECs and the NEPAD Agency</p>	<p>Africa will have an 10 year STI strategy that aims at building a robust foundation for STI on the continent</p> <p>STI will contribute to the economic development of the continent by being embedded into other AU frameworks</p>
		Human Development and Agriculture and Food Security: African Biosafety Network of Expertise (ABNE)	<p>COP-MOP 6 meeting with special focus on socio-economic considerations</p> <p>-Review and Adaptation of the ABNE Biosafety Communication Manual</p> <p>-Study Tour for Tanzania Ministers to Burkina Faso Build capacity in Biosafety Communication among Nigeria institutional Biosafety Committees</p>	<p>Regulators understanding of the issues and the application in the national legislation enhanced South-South cooperation increased</p> <p>80 Nigerian and Tanzanian regulators trained- lawyers, scientists, policy and decision makers on various issues in biotechnology and biosafety including post-release monitoring of GM crops, application review, inspection, monitoring, compliance, and communication</p>	<p>Regulators empowered with knowledge and skills for review of biosafety applications and decision making</p> <p>ABNE team makes input into regional & international meetings that impact on international obligations for national biosafety laws and regulations.</p> <p>Strengthened South-South Cooperation & collaboration</p>	<p>- NEPAD Agency consistently provides high quality support to national biosafety systems on their way to becoming fully functional</p> <p>- AU member states make science-based decision in adopting technology for economic development</p>
	-	-	-	-	-	-

Programme d'Harmonisation de l'homologation des médicaments en Afrique (HHMA)

No	AU-NEPAD Development Framework	Related NPCA Thematic & Sector Program	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
	African Health Strategy; AU Pharmaceutical Manufacturing Plan for Africa	Human Development: African Medicines Regulatory Harmonization (AMRH) Programme	<p>Establishment of Regional Centres for Regulatory Excellence (RCORE)</p> <p>Launch of Training in Regulatory Science in Academic Institutions in Africa</p> <p>Development of a model law on medicines regulation harmonization in Africa</p> <p>Support to RECs in the development and implementation of Medicines Regulation Harmonization Projects.</p> <p>Development of a Strategic Direction for Health & Pharmaceutical Programmes</p>	<p>4 Regional Centres set up located in Ghana, Gabon, Uganda and Zambia.</p> <p>Curriculum in Regulatory Science developed, adopted and launched in 3 Universities: Ghana, Gabon, Makerere and Zambia.</p> <p>A Model Law in Medicines Regulation Harmonization developed and presented for review by medical associations, professionals and health ministers in West and Central Africa.</p> <p>COMESA Secretariat and ECOWAS Commission assisted to set up Units for implementation and monitoring of medicines harmonization projects.</p> <p>A Medium Term Strategic Framework developed to guide Africa's health and pharmaceutical programmes.</p>	<p>A common/unified framework developed by NEPAD Agency for medicines regulation harmonization in Africa is now being applied in 4 additional countries, bringing the total to 20.</p> <p>A common curriculum has been developed for regulatory science and is being taught in 3 African universities. NPCA has succeeded in introducing regulatory science as a discipline in medicine.</p> <p>A common law in medicines regulation harmonization is about to be presented to African Health Ministers for adoption to harmonize practice across the continent.</p> <p>Capacity has been built in COMESA and ECOWAS to provide country level assistance in the application, enforcement and monitoring of the common curriculum in regulatory science and the model law.</p> <p>A strategic direction has been developed for adoption by African Health</p>	<p>20 African countries in 2012 had common practice, standards and benchmarks in the regulation of medicines. These countries are safer and meet international standards in the application of medicines and pharmaceutical products.</p> <p>3 countries applying the common curriculum in regulatory science will train medical professionals at benchmarked international standards to raise medical and pharmaceutical practice.</p> <p>Africa will have common practice and standards in medicines regulation by means of the model law and common curriculum by 2014.</p> <p>There is now a clear strategic direction for the harmonization of medicines regulation for the next 5 years.</p>

					Ministers in harmonization of medicines regulation across the continent.	
--	--	--	--	--	--	--

Youth, Education and Training

No	AU-NEPAD Development Framework	Related NEPAD Agency Thematic & Sector Programme	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
	AU Second Decade of Education for Africa (2006 - 2015) A Plan of Action	Human Development: Education: Training: Youth	Exploratory visit to the Republics of Congo, Gabon and Cameroun Finalization of the Memorandum of Understanding Development of Curriculum on Nursing and Midwifery Education	MoU finalized between Governments of Congo, Gabon and NPCA finalized	The two parties (NPCA and the Republic of Congo) have agreed on the contents of the Memorandum of Understanding	Improvement in health care delivery
			The 1 st Board Meeting of the new Journal of Development for Nurses and Midwives in Africa (JODENMA)	Editorial Committee established during the 1 st Board Meeting and tasked to prepare a Comprehensive Proposal for funding	Journal of Development for Nurses and Midwives in Africa (JODENMA) will be launched in 2013	
	BIOENERGY INITIATIVE					
	Drafting NEPAD/CAADP strategy on linking bioenergy to food security (pillar 3) for integration into CAADP Investment plans (<u>to be finalized first quarter of 2013</u>) ----- Organizing a network meeting on bioenergy and food security project development in Southern Africa (Zambia) ----- -Working with international partners, countries and RECs in defining and adopting sustainability criteria for bioenergy projects and programs			Clear guidelines are available for bioenergy development in Africa	Regional and national institutions use these guidelines for sustainable bioenergy and food security development	Bioenergy activities are boosted on a sustainable basis in coherence with food security

CROSS-CUTTING THEMATIC ISSUES

CAPACITY DEVELOPMENT PROGRAMME

No	AU-NEPAD Development Framework	NEPAD Agency Programme	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
1	NEPAD Capacity Development Strategic Framework (CDSF)	Cross-Cutting	Dissemination & advocacy on CDSF and DE	- Africa CDO Country CD Profiles in 4 AU regions	- National CD dialogues in initiated by counties through Africa-CDO country CD profile validation hosted by anchor institutions	- With participating country input a NEPAD and CDSF-based 2 year CD regional strategy developed on Institutional Capacity for Demand-driven planning and implementation
			Linked production of CDSF-based country driven Africa Capacity Development Report (2013 Africa-CDO)	- Regional Africa-CDO Chapters from national profiles and case studies	- Increased CD partnerships through institutions that are on the Africa-CDO Editorial Board	
			Orientation of regional and national CD expert pools as a key resource		- Expanded Regional CD Expert Pool	
			AUC/NEPAD with partners convene APDev Regional Exchanges and Engagements on DE within AU Regions to reinforce national ownership	Action Plans by APDev Central and West Africa as well Francophone Chapters Country-based knowledge resources on DE and Post-Busan implementation shared and posted by participation countries on APDev	Consensus on role of APDev in tracking, monitoring and evaluation of African DE and Busan commitments	30 Countries in Central and West Africa actively championing and linked to APDev and engaged in CD, DE and "Beyond Aid" in contributing to national development and involved in Post-2015 priority setting
AU institutions link and coordinate towards scaling up African Capacity for Global Engagement for Value-added partnerships	African Issues Paper on GP governance structure developed based on African Position and Consensus on Development Effectiveness as basis for Africa's	AU Secretariat comprising AUC and NEPAD on the Global Partnership formed as official link with OECD/	Countries well engaged and informed on broader African response to implementation of Busan commitments			
Consolidation and scaling up use and value of the APDev as Africa-wide CD Platform connecting countries, AU regions and across Southern Continents	- APDev portal face lift - Re-organization and upgrades of search and taxonomy	Functional portal effectively supporting the Platform's off-line/ face to face DE interventions	Enhanced Knowledge Exchange and functioning of African Communities of Practice in major language regions through APDev			
		Expanded APDev partnerships now include, Thabo Mbeki Leadership Institute (TMLI), Wits, Global Development Learning Network/African Association of Development Learning Centres etc.	Expanded base and partnerships for CDSF advocacy and implementation			

GENDER PROGRAMME

No	AU-NEPAD Development Framework	Related NEPAD Agency Thematic & Sector Programme	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
	Protocol on the Rights of Women; SDGEA; AU Gender Policy; the African Women's Decade (AWD) framework	NEPAD-Spanish Fund Programme for Women's Empowerment	Design and implementation of roadmap of new conceptual framework Accountability system for gender equality and women empowerment in NPCA Pilot programmes	Rally partners support on the design and implementation of a Gender Mainstreaming	Provision of technical expertise to sectoral programmes led to the development of new accountability framework by which the NEPAD FAO Fish Programme (NFFP) will adequately address gender issues. Technical and financial contribution provided for design of the Gender, Climate Smart and Agriculture project.	The implementation of NEPAD programme eliminates priority gender gaps in sectoral programmes and will not create new ones. -Enhanced capacity and accountability to deliver gender mainstreaming objectives for women's empowerment
Disbursement of funds to approved projects for the NEPAD Spanish Fund 2 nd call for proposals: Business Incubator for African Women Entrepreneur (BIAWE) ECOWAS and COMESA			Due diligence mission for projects during 2 nd call in 7 countries Provision of financial resources to approved projects Disbursement of Fund to ECOWAS and COMESA - 2 nd call for application: 25 projects are being implemented in 30 countries Establishment of Business Incubators for African Women Entrepreneurs (BIAWE)pilot projects incubators in the REC's called	32 new projects being implemented in 30 countries 25 out of 32 have fulfilled the disbursement criteria and implementing proposed activities since July 2012 More than 20135 women and 2064 men are direct beneficiaries of the Fund <i>523 women entrepreneurs and 85 men have been trained in small business management Angola, Mozambique, Cameroun)</i>	-At least 80% of grantees have the necessary capacity (skills, expertise and resources) to implement their intervention by December 2012 -Enhanced capacity and ownership of the administrative, programmatic and financial processes of the Fund --Establishment of two business incubators Centres in ECOWAS and COMESA fully established and operational to provide business management services to women entrepreneurs	

No	AU-NEPAD Development Framework	Related NEPAD Agency Thematic & Sector Programme	Main Activities Planned for 2012	Key Outputs Produced, 2012	Results/Outcomes Achieved, 2012	Impact/Expected Impact
----	-----------------------------------	---	-------------------------------------	-------------------------------	------------------------------------	---------------------------

		Crosscutting	NEPAD e-Alert and Newsletter content and design	Bilingual newsletter in English and French	Readership of the Newsletter has increased due to the content focusing on “human” stories and success stories Media organizations republishing website and newsletter articles	Staff is kept informed about relevant internal events and policies as well as the Agency’s external activities Newsletter also focuses on results and showcases NEPAD programmes
	Comprehensive communications plan for NEPAD visibility at major fora and events		Media Interviews with key persons during events	Articles for AU-NEPAD website and other media outlets	Visibility through media articles and interviews on NEPADs role and support to sustainable development	
	Improved use of social media to communicate NEPAD		Setup of Twitter account for NEPAD CEO (134 following, 96 followers). The NEPAD Facebook page fans have increased exponentially with posts averaging 282 people a week.	Regular tweeting and blogging on NEPAD’s social media platforms such as Twitter (1991 Followers and 2310 Tweets) and Facebook (2271 Likes) NEPAD CEO has used its Twitter account regularly and has shared 77 tweets on Energy, Food and Nutrition Security, Annual Report Launch and others	Use of social media to communicate NEPAD and AU vision and programmes to Africans mostly the youth	
	Support and launch of key NEPAD Agency publications		Publication and Launch of Africa’s Decade of Change jointly produced by NEPAD Agency, UNECA and UN-OSAA outlining key outcomes of the tenth-anniversary of NEPAD and Annual Report	Successful high level launch of Decade of Change publication and distribution of 2000 copies of the Annual report produced in both French and English	Promotion of NEPAD’s role in Africa’s development High visibility through major media platforms	
			Revised media database to include more regional and global contacts	Database now has 12,500 journalists and key stakeholders.	Stronger media visibility in countries where NEPAD programmes and staff have events and various activities	

EX.CL/751 (XXII)viii
Annexe 2

ANNEXE 2 : TdR Evaluation du Forum de Partenariat avec l'Afrique (FPA)

ANNEXE 2 : TdR Evaluation du Forum de Partenariat avec l'Afrique (FPA)

Évaluation du FPA : Projet de cahier des charges

Le FPA a été créé en 2003. Son secrétariat est assuré conjointement par l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et l'Unité de soutien mise en place en 2006 et hébergée par l'OCDE. Le rôle et les objectifs du Forum ont fait l'objet d'un examen en 2009. Dans ce contexte, les coprésidents du Forum ont décidé de faire réaliser au premier trimestre de 2013 une évaluation extérieure pour :

- (i) évaluer l'efficacité du FPA au regard des objectifs énoncés dans le document intitulé « La réforme du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique » approuvée à la 12^e réunion du FPA tenue à Rome en 2009 ;
- (ii) évaluer les travaux de l'Unité de soutien du FPA, à la fois dans les activités de secrétariat qu'elle assure pour les réunions du Forum en partenariat avec l'Agence du NEPAD et dans les activités de suivi de la mise en œuvre des engagements souscrits et des résultats obtenus qu'elle mène dans le cadre des Examens mutuels de l'efficacité du développement entrepris avec la CEA-ONU ;
- (iii) formuler des recommandations quant au devenir du Forum et au mandat futur de l'Unité de soutien du FPA.

2. Un certain nombre de questions spécifiques à traiter sont évoquées au paragraphe 8 ci-après.

Période couverte

3. L'évaluation portera sur la période allant de juillet 2009 à décembre 2012, couvrant la 19^e réunion du FPA et les préparatifs de la 20^e réunion, qui aura lieu au printemps 2013. L'évaluation sera basée sur les expériences et leçons tirées durant la période de 10 ans, depuis l'établissement du Forum en 2003.

Gestion et conduite de l'évaluation

4. L'évaluation sera gérée par un Comité directeur composé des coprésidents du FPA, avec le concours de l'Agence du NEPAD et de l'Unité de soutien du FPA qui assureront son secrétariat. Le cahier des charges sera approuvé par ce Comité directeur. Un(des) consultant(s) extérieur(s) désigné(s) par le Comité sera(ont) chargé(s) de l'évaluation. Les deux consultants serviront les deux côtes du partenariat. Le coût de cette évaluation, limité à un maximum de (XX,000 euros), sera financé sur le budget de l'Unité de soutien du FPA.

5. Le rapport final comprendra :

- (i) un résumé (3 pages maximum) ;
- (ii) une liste de recommandations ;
- (iii) un rapport principal (20 pages maximum).

Calendrier

6. L'évaluation se déroulera selon le calendrier suivant :
- (i) Le cahier des charges sera approuvé par le Comité directeur et un(des) consultant(s) sera(ont) désigné(s) d'ici le mois de novembre 2012, date à laquelle se tiendra la 19^e réunion du FPA ;
 - (ii) Le(s) consultant(s) commencera (ont) ses(leurs) travaux en janvier 2013 au plus tard ;
 - (iii) Le(s) consultant(s) soumettra (ont) un rapport d'ici la fin février 2013 ;
 - (iv) Le rapport et les recommandations seront examinés par le Comité directeur en mars 2013 ;
 - (v) Les coprésidents présenteront des recommandations, assortis de leurs commentaires, à l'occasion de la 20^e réunion du FPA.

Consultations

7. Au nombre des personnalités consultées figureront :

Afrique

M. Newai Gebreab, Président du Comité de pilotage du NEPAD et coprésident du FPA

Ambassadeur Mariam Diallo, Co-présidente du Comité de pilotage du NEPAD et du FPA

Mme Diallo, Conseillère Spéciale du Président du Bénin, Présidence de l'Union Africaine

M. Ibrahim Mayaki, Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD

M. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA-ONU

Représentant du pays devant assurer la présidence de l'UA en 2013

La Commission de l'UA

Tous autres membres du FPA intéressés.

Partenaires au développement

Co-présidents du G8 2010-2014 (Canada, France, États-Unis, Royaume-Uni, Russie)

Co-présidents hors G8 2010-2013 (Autriche, Finlande, Belgique et co-président pour l'année 2013)

Autres membres du FPA intéressés

Autre

Institutions régionales et multilatérales appropriées, notamment ceux directement impliqués dans le FPA et ceux impliqués dans d'autres processus pouvant faire des commentaires sur la valeur ajoutée du FPA

Directeur, Unité de soutien du FPA

Méthodologie

8. Les consultants utiliseront une combinaison des méthodes ci-dessous :

- (i) Des interviews individuelles et discussion en personne ou par téléphone ou correspondance ;
- (ii) Un questionnaire d'enquête utilisant les questions ci-dessous ;
- (iii) Une revue documentaire.

Questions spécifiques à traiter

9. Au nombre des questions à examiner figurent :

A : Réunions et participation

- (i) Les questions abordées depuis juin 2009 ont-elles été pertinentes, et en rapport avec les thèmes traités dans le cadre des processus engagés à l'échelle régionale et mondiale ?
- (ii) La représentation officielle aux réunions du FPA a-t-elle permis au Forum de jouer le rôle qui lui était dévolu conformément aux TdR révisés de Londres d'octobre 2005 et au document de Rome sur la réforme de juin 2009 ?
- (iii) Y'a-t-il une déconnexion entre la préparation du FPA et la réunion G8/Afrique, entant que composante clé du Forum, particulièrement en ce qui concerne les thèmes choisis ?
- (iv) A-t-il été utile d'ouvrir le FPA au secteur privé et à la société civile ? Quels ont été les avantages et les inconvénients de cette décision ?
- (v) Le dispositif actuel relatif aux coprésidents a-t-il été efficace en ce qui concerne la préparation et la gestion des réunions ?
- (vi) Les conclusions des réunions sont-elles dûment relayées et diffusées ?

B : Impact et intérêt

- (vii) La participation aux réunions du FPA depuis la 12e réunion tenue à Rome en 2009 vous a-t-elle été utile et pourquoi ?
- (viii) Les débats au sein du FPA se sont-ils avérés utiles en tant que moyen de partager l'expérience et d'en tirer des enseignements pour l'action publique ? Ont-ils permis de nourrir la réflexion quant à l'action publique dans les capitales, tant en Afrique qu'au niveau des partenaires au développement ?
- (ix) Les débats au sein du FPA ont-ils enrichi la réflexion engagée dans le cadre des processus régionaux et internationaux qui se déroulent sous les auspices de l'UA, du G8 et du G20 ?

- (x) Le Forum a-t-il joué le rôle souhaité, notamment à travers les Examens mutuels de l'efficacité du développement en Afrique ?
- (xi) Les réunions du Forum constituent-elles une composante fructueuse de la relation politique globale tissée entre l'Afrique et les partenaires au développement
- (xii) Quel rôle le FPA a joué dans la promotion du partenariat entre l'Afrique et les pays du G8/OCDE ?
- (xiii) Quel a été l'impact direct des conclusions du sur les aspirations de développement de l'Afrique et le partenariat en général ?

C : Unité de soutien

- (xiv) Comment l'Unité de soutien du FPA est perçue par les africains et les partenaires au développement, et comment son travail a évolué conformément à son mandat ?
- (xv) Les documents de référence établis par l'Unité de soutien en collaboration avec l'Agence du NEPAD sont-ils utiles ? Les modalités pratiques des réunions sont-elles satisfaisantes ?
- (xvi) Comment le partenariat avec l'Agence du NEPAD a-t-il évolué au cours de la période couverte, et est-il apprécié par l'Agence du NEPAD ?
- (xvii) A-t-il été utile pour l'Unité de soutien d'assurer un suivi de la mise en œuvre des engagements, en partenariat avec la CEA-ONU, à travers les Examens mutuels de l'efficacité du développement ?
- (xviii) Dans quelle mesure l'Unité de soutien a-t-elle pu mettre à profit l'expertise des autres directions de l'OCDE pour mener à bien ces tâches ? Cela a-t-il été utile ?
- (xix) Quelle a été l'expérience des coprésidents dans leur collaboration avec l'Unité au cours de cette période ?
- (xx) (pour les partenaires au développement) A-t-il été utile de disposer des rapports financiers et des rapports d'activité annuels établis par l'Unité sous leur forme actuelle ? Souhaiteriez-vous que des modifications y soient apportées ?

D : Devenir du Forum

- (i) Les objectifs et le rôle du FPA, tels qu'approuvés en 2009, conservent-ils leur pertinence et restent-ils en adéquation avec la nouvelle architecture internationale apparue depuis lors, et quel rôle le FPA devrait-il jouer dans l'avenir ?
- (ii) Quelle est sa valeur ajoutée par rapport aux autres enceintes dédiées au dialogue sur les questions de développement en Afrique ?
- (iii) Que pourrait-on faire pour renforcer l'impact du Forum, par exemple pour rendre les documents analytiques de référence établis en vue des réunions du FPA plus largement accessibles en tant que produits de la connaissance, et pour diffuser plus largement les conclusions de ces réunions ? Comment pourrait-on s'y prendre ?
- (iv) Que doit-on faire pour améliorer l'impact du Forum, notamment par le partage d'expérience et l'introduction dans les politiques des capitales ?
- (v) Est-il le moment pour le Forum de revoir la composition en vue d'intégrer les membres du G20 qui ne sont pas actuellement membres du FPA, notamment la Chine, le Brésil, l'Inde ?
- (vi) La taille et les modalités d'organisation des réunions conviennent-elles au rôle imparti au Forum ? Plus précisément, est-il utile de continuer à organiser deux

réunions par an et, dans l'affirmative, comment les réunions du printemps et de l'automne devraient-elles être structurées ? Devrait-on envisager d'autres formules que la réunion plénière ?

- (vii) Comment pouvons-nous rendre prioritaire les thèmes portant sur le développement discutés au FPA ? De quelle manière devons-nous y prendre pour suivre les conclusions du Forum en vue d'avoir un impact plus important ?
- (viii) Comment pouvons-nous faire de sorte à obtenir la participation souhaitée pour atteindre les objectifs du Forum ? Quels devraient-être les acteurs invités à participer ? Leur nombre devrait-il être réduit ?
- (ix) Le dispositif actuel relatif aux coprésidents doit-il être conservé ou doit-il être modifié ? Quelles sont les options envisageables ?

E : Devenir de l'Unité de soutien

- (x) Est-il nécessaire de prolonger le mandat de l'Unité de soutien du FPA au-delà de la fin juin 2014 ?
- (xi) Dans l'affirmative, les modalités actuelles de collaboration avec l'Agence du NEPAD, et le dispositif actuel de gouvernance et d'hébergement demeurent-ils adaptés ?
- (xii) La structure organisationnelle et l'hébergement de l'Unité de soutien du FPA sont-ils appropriés ? y'a-t-il une autre meilleure option pour l'hébergement de l'Unité de soutien du FPA ?
- (xiii) Plus précisément, la formule de l'hébergement de l'Unité au sein de l'OCDE est-elle le dispositif le plus approprié et, dans l'affirmative, l'Unité devrait-elle être plus étroitement intégrée aux structures permanentes de l'OCDE ? Existe-t-il d'autres options appropriées ?

Documents de référence (à communiquer)

10. Ils comprendront :

- (i) Le document de Rome relatif à la réforme du FPA de juin 2009 ;
- (ii) Une note d'information sur le FPA ;
- (iii) TdR révisé du FPA de Londres 2005
- (iv) Les documents (y compris les documents analytiques de référence et les déclarations conjointes) relatifs à la session spéciale sur le changement climatique (septembre 2009) et aux réunions ordinaires (13^e à 19^e) du FPA ;
- (v) Une compilation des conclusions des réunions du Comité de pilotage du NEPAD et d'autres documents de base nécessaires pour l'évaluation.
- (vi) Les Examens mutuels de l'efficacité du développement en Afrique : 2010, 2011 (rapport intérimaire), 2011 (rapport principal), 2012 ;
- (vii) Les rapports d'activité et les rapports financiers établis par l'Unité de soutien du FPA (juillet 2010, 2011, 2012) ;
- (viii) Une note récapitulative sur les autres enceintes traitant du développement en Afrique, notamment le Forum pour le développement de l'Afrique, la Conférence économique africaine, ou encore le Conseil des dirigeants chargé des questions de sécurité alimentaire et de nutrition créé à l'occasion du Sommet du G8 de Camp David.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2012

Rapport du Sous-comite sur le NEPAD

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3314>

Downloaded from African Union Common Repository